



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

MISSION LOCALE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
ET DES ENVIRONS



SOMMAIRE

2015, C'EST AVANT TOUT...

- 6 Xavier
- 7 Les jeunes

LES JEUNES ACCUEILLIS À LA MISSION LOCALE EN 2015

- 18 L'ensemble des 3 578 jeunes accueillis
- 22 Les 1 209 premiers accueils

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE À DESTINATION DES JEUNES

- 28 Notre organisation
- 30 Écoute, suivi, accompagnement et accompagnement renforcé
- 31 Les dispositifs d'accompagnement renforcé : CIVIS, Co-traitance Pôle Emploi, ANI
- 34 Information : la documentation
- 36 Information : les Rendez-Vous de l'Insertion
- 37 L'accès à un logement, à un hébergement
- 38 L'accès à la protection sociale, aux soins, à la prévention, et à la question du handicap et celle du soutien psychologique
- 42 L'accès aux droits et le suivi des jeunes sous main de justice
- 44 L'accès à des aides financières, aides aux transports, au permis, au projet, au micro-crédit
- 46 L'accès à la mobilité internationale
- 48 L'accès à la culture
- 50 Orientation : POP individuel et POP Collectif
- 57 L'accès à la formation
- 61 L'accès à l'emploi : l'offre à destination des jeunes, le parrainage, la relation entreprises

L'ACTIVITÉ VUE DE IMILO

- 68 Les 24 158 actes professionnels
- 72 Les 46 398 actes de service

L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

- 78 Les situations des jeunes en 2015

2015, C'ÉTAIT AUSSI...

- 82 Conclusion

ANNEXES

- 84 Quelques données sur les jeunes accueillis par communes et par antennes

The image features a teal background with a white diagonal shape that divides the space. On either side of this diagonal, there is a pattern of white-outlined cubes, some of which are stacked to create a three-dimensional effect. The text "2015, C'EST AVANT TOUT..." is centered within the white diagonal area.

2015, C'EST AVANT TOUT...



2015, c'est avant tout ...

Xavier

XAVIER,

ENCORE UNE FOIS, JE VAIS TE CONTREDIRE. TU LE VOIS, JE NE SUIS PAS TOUJOURS EN RETARD. MAIS COMMENT AURAI-JE PU ÊTRE EN RETARD ET NE PAS POUVOIR TE DIRE QUE JE NE COMPRENDS PAS QUE TU AIES PRIS AUTANT D'AVANCE.

IL Y A QUELQUES TEMPS, TU M'AS FAIT SAVOIR QUE TU APPRÉCIERAI DE RECEVOIR LA MÉDAILLE DU TRAVAIL. RENSEIGNEMENT PRIS : LE SEUL CRITÈRE D'ATTRIBUTION EST LE NOMBRE D'ANNÉES DE TRAVAIL, SANS PRENDRE EN COMPTE LA QUALITÉ DU SALARIÉ ET DE SON INVESTISSEMENT DANS SON TRAVAIL. TA CARRIÈRE, ET PLUS ENCORE TA VIE TROP TÔT INTERROMPUES, NE PERMETTRAIT QUE DE T'ATTRIBUER LA PETITE MÉDAILLE, CELLE D'ARGENT.

SINCÈREMENT CE N'EST PAS À LA HAUTEUR, ALORS XAVIER, JE VAIS TE LIRE CES QUELQUES LIGNES QUE LES COLLÈGUES T'ONT ÉCRITES.

Xavier, désolés de modifier l'organisation de ta cérémonie, car sans nul doute, tu as tout orchestré avant de partir, mais nous te devons bien cela.

Xavier, pendant 20 ans au service de la Mission Locale de St. Quentin en Yvelines et des Environs, tu as donné sans compter pour accompagner les jeunes vers l'emploi, et surtout les aider à se construire un avenir un peu plus beau, que ce à quoi les destinait nombre de déterminismes.

Tu titillais les jeunes pour faire ressortir le meilleur d'eux-mêmes : la moindre qualité, la compétence que l'employeur attendait, le peu de savoir-faire de certains. Au bout de quelques heures, il en sortait un CV, une lettre de motivation où rien n'était mis au hasard. Tu ne faisais jamais les choses à moitié, tu ne supportais pas la « médiocrité », l'à peu près, il fallait toujours que cela soit « parfait », voire « plus que parfait ». Quant aux préparations et simulations d'entretien d'embauche, tu allais même jusqu'à réaliser des dossiers très complets sur telle ou telle entreprise, tel ou tel secteur professionnel afin que ces jeunes, souvent démunis, aient le maximum d'arguments et de connaissance pour convaincre un employeur. Plus d'un t'en remercie même si, pour eux cela n'était pas toujours évident de comprendre le

sens de tes interrogations. Récemment encore, un jeune demandait quand est-ce que tu revenais ?

Xavier, il ne fallait surtout pas dire « j'aime ça », « je recherche ça » au détour d'une conversation en ta présence, car, la semaine d'après, on trouvait dans notre bannette ou l'on recevait chez nous, « ça + ça + ça + ça » et encore « tout ça ». Tu étais toujours très attentionné, tu avais toujours envie de faire plaisir, de rendre service, tu aimais partager. On n'oubliera jamais non plus ton fameux gâteau à l'orange.

Xavier, tu n'aimais pas les réunions mais, aujourd'hui, tu serais heureux de voir que, nous sommes tous là, réunis avec toi, pour toi afin de t'accompagner dans ton dernier voyage.

Ton intelligence, ta culture, ta rigueur, mais aussi reconnais-le une certaine rigidité, ton exigence vis-à-vis des autres, mais aussi qualité rare, ton exigence vis-à-vis de toi-même, nous manquent cruellement, ainsi que ton sens de l'humour, ton goût pour les jeux de mots et les contrepèteries.

Merci Xavier

L'équipe de la Mission Locale

Eglise saint Ambroise, le 23 mars 2016

2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

Mademoiselle est née à Trappes en 1991, elle est issue d'une fratrie de 14 enfants au sein de laquelle les relations ne sont pas toujours confraternelles. Elle a toujours vécu sur Trappes et a été scolarisée jusqu'au CAP « Assistante technique en milieu familial et collectif » qu'elle a obtenu.

Elle est suivie par la Mission Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et des Environs depuis le 3 juin 2009, où elle est venue avec le projet de devenir animatrice.

Nous l'avons orientée sur le Pôle de Projet Professionnel afin de valider son projet.

En 2010, elle a travaillé son projet et a obtenu son BAFA en 2011.

Elle a travaillé en 2010 comme hôtesse de caisse pendant 2 mois, et en 2012, 7 mois comme animatrice pour une mairie du territoire.

En janvier 2013, elle prend son indépendance et va vivre avec son conjoint, avec qui elle se marie religieusement, dans un appartement du parc locatif privé. Pendant cette période, elle travaille comme animatrice pour une mairie, son contrat a pris fin en décembre 2013.

Cette prise d'indépendance, lui a permis d'exprimer visiblement ses convictions religieuses.

En aout 2013, elle se sépare de son conjoint suite à des violences physiques et va vivre chez sa sœur sur Trappes jusqu'à début décembre 2014.

En 2015, deux de ses frères sont partis en Turquie, un des deux est allé en Syrie pendant trois mois puis a prévenu sa famille que ce qui s'y passe n'est pas du tout comme il l'avait imaginé, et qu'il ne fallait surtout pas qu'un autre membre de la famille vienne. Il a quitté la Syrie par la Turquie puis est allé dans son pays d'origine, le Sénégal, où depuis il a été arrêté et est incarcéré.

Le second frère qui s'est arrêté en Turquie a donc suivi les conseils de son frère et est revenu en France, depuis il est incarcéré et est passé en jugement début 2016.

Mademoiselle devait les rejoindre, mais au vu des récits de son frère, elle a renoncé à son projet, considérant que ses frères et elles se sont fait manipuler par des intégristes.

Ne pouvant continuer à être hébergée chez sa sœur, elle est allée vivre chez une amie pendant un mois et demi puis à fait le 115 et a été orientée vers l'hôtel Paris Ouest pendant 1 mois.

Après cela elle s'est payée des nuitées d'hôtel au Formule 1 et a travaillé deux semaines. Elle est revenue vivre chez ses parents qui au mois de mai sont partis en vacances en laissant les enfants sous la surveillance d'une grande sœur, mais celle-ci lui refusait l'accès à la nourriture, puis suite à un désaccord sur un sujet bénin, elle l'a frappé avec un objet métallique et lui a ouvert le crâne. Elle a informé ses parents qui lui ont conseillé de partir chez une copine jusqu'à leur retour. Après leur retour, elle est revenue vivre chez ses parents mais les tensions étant tellement fortes avec certains frères et sœurs, elle a préféré repartir.

En juin, elle fait le 115 tous les jours et dort régulièrement chez des copines.

Elle recherche du travail activement mais ne peut plus travailler dans l'animation à cause d'un autre problème familial qui lui a valu un jugement. Nous l'avons positionnée sur le dispositif CIVIS, nous lui avons fait rencontrer une assistante sociale dans l'objectif de constituer un dossier SIAO et qu'elle puisse bénéficier d'un suivi social.

Nous avons pris contact avec le Relais Jeune des Près afin d'expliquer la situation et qu'elle puisse être positionnée sur une place la Traverse qui est un hébergement provisoire de 6 mois si son nom apparaissait sur la liste que leur envoie le SIAO.

Elle a obtenu une place dans la structure et nous avons constitué un dossier d'aide financière à la subsistance afin qu'elle puisse s'acheter à manger ainsi que des produits d'hygiène le temps de pouvoir la faire bénéficier de l'allocation CIVIS.

Depuis, elle s'est redécouverte comme individu à part entière, a retiré tout signe extérieur de religion.

Elle a participé à une session de recrutement pour un Fast Food et a été embauchée en CDI temps partiel depuis le mois Novembre.

Sur l'hébergement, il y a eu un évènement désagréable pour la structure car les voisins de mademoiselle ont appelé la police pour tapage nocturne, elle avait invité des amis pour faire la fête alors que c'est interdit. Cet épisode n'a eu lieu qu'une fois mais ce qui en ressort c'est qu'elle a la sensation de redécouvrir la vie, comme si elle venait d'éclorre, une jeune femme qui maintenant considère que les femmes ont les mêmes droits que les hommes et qu'elle va choisir sa vie, les personnes qu'elle va fréquenter, et se construire comme une femme libre.



2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

■ Monsieur J. vient à la MLSQYE depuis juin 2013 pour des démarches de recherche d'emploi. Titulaire d'un BEP Hôtellerie-Restauration, il a entamé un BAC PRO qu'il a arrêté en cours de sa deuxième année par manque de motivation.

J. apparaît comme un jeune homme calme voire parfois détaché mais au fur et à mesure de nos entretiens, je me demande s'il n'y aurait pas autre chose...

Une orientation vers le service emploi de la MLSQYE lui est proposée. Il travaille son CV, sa LM et participe à nos ateliers de recherche d'emploi. Pendant environ un an, J. alterne les périodes en emploi et les périodes d'inactivité. Pendant cette période, il a l'opportunité de signer des contrats longues durés (CDI / CDD), mais il n'est pas conservé à l'issue de la période d'essai.

Il finit par m'informer qu'il souffre de diabète grave et qu'il a besoin de prendre de l'insuline. Ce qui peut nécessiter une adaptation au poste de travail. D'autant plus qu'il n'en informe pas l'employeur. J'apprends par un membre de sa famille que J. vit mal sa maladie. Il se referme sur lui-même, ne respecte pas son traitement quitte à se mettre en danger. Il lui arrive de faire de graves crises d'hypoglycémie et a par le passé fait une tentative de suicide.

Les mois passent, sa démarche de recherche d'emploi n'avancent pas, J. décide de reprendre ses études en BAC PRO cuisine en contrat d'apprentissage auprès du CFA l'EPMTTH à Paris. Il trouve un employeur, l'entreprise SODEXO. Mais son dossier est refusé par le CFA car il s'agit de restauration collective et non de restauration traditionnelle. Un contrat aidé est alors envisagé avec la SODEXO, mais cela n'aboutit pas.

On décide une orientation vers le Dispositif Expérimental de Plateforme pour une Alternance Réussie (D.E.P.A.R.) pour l'aider dans sa recherche de patron. Lors du premier RDV, J. fait une grave crise d'hypoglycémie nécessitant l'intervention des pompiers. Il a alors été décidé que l'urgence était qu'il se soigne et qu'il prenne conscience de sa maladie et de ses conséquences.

Les mois passent et J. revient me voir. Son moral est à zéro. Il continue à se mettre en danger en ne respectant pas son traitement et son régime alimentaire. Les crises d'hypoglycémie deviennent de plus en plus fréquentes. Son comportement en entretien (amorphe, regard dans le vide, difficulté à parler...) laisse suggérer que J. puisse souffrir d'un trouble mental.



2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

Il semble avoir fait le deuil d'une poursuite d'études dans la cuisine. Il souhaite travailler un nouveau projet. Pour ce faire, il participe à un Parcours d'Orientation Professionnelle Individuel. L'objectif caché du POP est de lui faire prendre conscience que la mauvaise prise en charge de sa maladie l'empêche d'avancer. Le bilan du POP montre qu'une orientation en formation paraît peu réaliste. J. a envie de travailler et rapidement si possible. La restauration lui plaît toujours autant. Il aime la cuisine et cet univers de travail. Le métier d'agent de restauration collective est alors envisagé. Une recherche d'emploi dans la restauration collective (qui apporte moins de contraintes par rapport à sa maladie) apparaît être un bon compromis. En parallèle, une demande RQTH mainte fois évoquée est entamée, et quelques mois plus tard le statut de personne handicapée lui est accordé.

Malheureusement, J. continue à se mettre en danger en ne respectant pas son traitement et son régime alimentaire. Au cours d'un de nos entretiens à la MLSQYE, il a de nouveau un malaise qui nécessite l'intervention des pompiers.

Je décide avec son accord de rencontrer sa maman pour lui faire part de mon inquiétude, de l'urgence de la situation et de mon absence de solutions. J. n'est pas en mesure de travailler une démarche d'insertion professionnelle.

Elle me raconte son Histoire de vie : son arrivée en Métropole pour le suivi médical de son fils, ses difficultés d'installation, de trouver un hébergement, la séparation avec le papa, le placement en famille d'accueil de ses enfants....Pour elle, son fils en a souffert et se sent responsable de tout cela. Ce qui explique, selon elle, sa volonté de se mettre volontairement en danger. La maman se sent démunie et a peur pour son jeune fils qu'il ne trouve un jour en rentrant de l'école, J. sans vie.

J. ne souhaite pas rencontrer de psychologue pour travailler sur son mal être. Or seul un psychologue pourrait poser un diagnostic, qui pourrait peut-être l'aider à avancer.

Je conseille à la maman de ne pas rester seule et de demander de l'aide. Je l'oriente vers la maison des parents et sur l'école des parents et des éducateurs à Paris.

La dernière fois que j'ai échangé avec la maman, J. refusait toujours de rencontrer un psychologue. Il a exprimé son besoin de retourner en Martinique pendant un temps. Le voyage était prévu pour la fin de l'année.

Il est compliqué pour la Mission Locale d'accompagner un jeune qui est en souffrance, dans la réalisation d'un projet professionnel. On se retrouve facilement voire rapidement démunie. Il faut à ce moment-là faire comprendre au jeune et parfois à la famille que l'urgence n'est pas de trouver un emploi ou une formation, car le jeune n'en est pas en capacité, mais de se soigner.



2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

📍 Mme S. est venue à la MLSQYE pour la première fois en décembre 2011 et a aujourd'hui 23 ans.

Elle avait dû arrêter ses études peu avant l'examen du Bac ES car elle était enceinte. Quelques mois après son accouchement, elle a intégré une formation à l'AFPA de niveau IV pour accéder à un poste de secrétaire administrative. Entre autres, parce qu'elle possédait comme seule expérience, un stage de 4 semaines, elle n'a pas réussi à trouver d'emploi. Du fait de son niveau IV validé, l'accès aux Emplois d'Avenir n'était pas possible, car elle n'habitait pas dans un quartier relevant de la Politique de la Ville. Elle a néanmoins bénéficié d'un Contrat Unique d'Insertion de 6 mois auprès de l'Académie de Versailles en 2012, qui n'a malheureusement pas été renouvelé. Aussi, a-t-elle décidé de poursuivre ses études par un BTS Assistant de direction.

En septembre 2013, elle a signé un contrat d'apprentissage avec la SNCF, comme entreprise d'accueil. La 1ère année s'est bien déroulée, au point de susciter en elle l'envie de poursuivre vers une Licence Professionnelle option Ressources Humaines. L'organisme de formation l'encourageait dans ce sens.

Au niveau de sa vie privée, S. est une mère isolée avec son garçon de 5 ans pour lequel elle perçoit 100€ de pension alimentaire versée par le père. Depuis le début de son accompagnement à la MLSQYE, l'accès à un logement autonome a toujours fait partie de ses demandes. Mais nous travaillions davantage le projet professionnel, tandis que les démarches concernant le logement étaient prises en charge par l'assistante sociale de secteur.

S. a accédé à un logement autonome dès le démarrage du contrat en alternance mais avec un bail glissant. Ce dispositif permet au locataire d'occuper un logement, de payer toutes ses charges, mais la sécurisation auprès du bailleur est assurée par une association. En l'occurrence ici, c'était le Lien Yvelinois.

Au cours de sa 2ème année de BTS, j'ai été interpellée par la référente Lien Yvelinois de S. pour un déséquilibre chronique du budget. Un gros travail semblait avoir été fait pour réduire certaines dépenses compressibles mais cela restait encore insuffisant. Son compte bancaire était régulièrement débiteur d'environ 500 € depuis plusieurs mois, ce déséquilibre budgétaire l'empêchait d'accéder à une stabilité résidentielle. Or il fallait qu'elle assainisse ses finances, pour sortir du dispositif bail glissant et devenir ainsi pleinement titulaire de son bail.

La perspective d'un microcrédit a été envisagée comme solution à court terme. Mais son dossier a été jugé trop fragile. En effet, le dispositif du microcrédit tel qu'il est pratiqué en Mission Locale ne doit être mobilisé que pour garantir la stabilité financière du ménage. Or d'après les éléments dont je disposais, la sécurisation de la situation budgétaire n'était pas certaine. Comment rembourser en effet à une banque si le compte affiche régulièrement un solde négatif ? Le risque de devenir interdit bancaire n'aurait pas été écarté. Nous avons choisi de solliciter les aides sociales classiques. Le Conseil Général via le Fond d'Aide aux Jeunes lui a accordé 230€ pour l'aide à la subsistance. En parallèle, de petites aides ponctuelles ont pu être sollicitées auprès de la mairie, notamment par rapport aux frais de cantine scolaire.

Le cas présent illustre parfaitement les difficultés auxquelles sont confrontés certains jeunes parents. Assumer ses responsabilités en tant que chef de famille et continuer à se former professionnellement, est très compliqué matériellement pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier du soutien financier de la famille. Ces difficultés ont contraint S. à privilégier l'accès à un emploi, abandonnant ainsi son désir initial de poursuivre les études. Aujourd'hui, elle occupe un poste d'assistante pédagogique auprès de l'Académie de Versailles, en CDD d'un an.

2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

Agée de 24 ans, Melle M. est suivie par la Mission Locale depuis juin 2013.

D'un niveau Bac STL non-validé, Melle est venue solliciter un accompagnement à la construction de son projet professionnel avant de s'engager dans un parcours de formation.

Hésitant entre plusieurs secteurs d'activité, je lui propose de suivre un Parcours d'Orientation Professionnel Individuel afin d'affiner son choix. A l'issue de ce POP individuel, elle optera pour le secteur de la coiffure.

Plusieurs orientations ont été faites vers des centres de formation et l'un d'entre eux demande à Melle M d'effectuer un stage pratique pour confirmer son orientation vers ce domaine. Par le biais d'une convention de stage Mission Locale, elle effectuera un stage de 3 semaines dans un salon de coiffure, qu'elle renouvellera encore 3 semaines à sa demande.

Par la suite, je la positionne sur un parcours d'accès à la qualification qu'elle débute en septembre 2014, ce qui lui permettra d'acquérir un premier niveau de connaissances et de pratique dans le domaine de la coiffure. Toujours motivée pour obtenir un CAP coiffure, je l'aide à préparer les sélections, avec l'appui des ateliers de techniques de recherche d'emploi proposés par la Mission Locale. Elle sera finalement retenue sur un CAP coiffure en novembre avec le GRETA Seine en Yvelines dans le cadre de la formation continue. Ne disposant pas de ressources suffisantes pour financer l'achat de la mallette professionnelle, je constitue un dossier FAJ pour lui permettre de suivre sa formation dans des conditions correctes. Elle obtiendra une réponse positive et pourra faire l'acquisition de sa mallette après plusieurs semaines de formation.

En juin 2015, elle valide son CAP, ce qui lui permet de travailler en CDD d'1 mois 1/2 en été. Sans emploi à la fin de ce contrat de travail, elle décide de poursuivre sa formation par un BP coiffure. Nous effectuons des recherches et je la positionne sur des sélections à l'IFPM de Nanterre. Admise en formation en alternance, elle recherche un employeur, soutenue par le service emploi de la Mission Locale et son

conseiller. Assez rapidement, elle trouve un salon de coiffure qui accepte de la prendre en contrat d'apprentissage. Elle effectuera donc sa pratique dans un salon à Clamart pour préparer son BP coiffure.

Sans se décourager, Melle M. a su se mobiliser pour parvenir à la signature de ce contrat malgré les difficultés personnelles et financières qu'elle rencontre.

En effet, Melle M. ne peut attendre aucune aide de sa famille car elle est en conflit avec sa mère qui la laisse cependant occuper régulièrement la maison à titre gracieux car cette dernière vit chez son compagnon, mais elle n'intervient pas financièrement pour aider sa fille, suite à un conflit familial qui a amené Melle M., un certain temps, à avoir un hébergement itinérant.

Depuis début septembre, la mère de Melle M. lui demande de quitter la maison et elle a clôturé tous les abonnements en cours (électricité, eau, gaz, téléphone, etc.).

De ce fait, Melle M. doit trouver au plus vite, une solution d'hébergement afin de mener sa formation à terme dans de meilleures conditions.

Le père de Melle est reparti à l'étranger depuis plusieurs années.

Nous contactons donc plusieurs structures d'hébergement afin de connaître les disponibilités et les délais d'attente approximatifs. Plusieurs dossiers seront adressés à ces structures d'hébergement avec un rapport social du référent Mission Locale. Après plusieurs semaines très compliquées dans une maison sans eau, ni électricité, ni chauffage, Melle M. intègre la résidence sociale ADEF de Maurepas.

Cet hébergement temporaire est une nouvelle étape franchie dans le parcours de Melle M., lui permettant de poursuivre sa formation, de percevoir un salaire et d'accéder progressivement à son autonomie.



2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

Peu après son premier accueil à la Mission Locale, Mlle L. est orientée vers l'École de la Deuxième Chance afin de confirmer son projet professionnel et bénéficier d'une remise à niveau intensive. Elle valide un projet d'aide-soignante mais n'a pas pu aller au bout de son parcours à l'E2C pour des raisons familiales. Pendant plusieurs mois, je n'ai plus de nouvelle de la jeune. Puis elle reprend contact avec le désir de mettre en œuvre son projet professionnel. Je l'oriente vers une préparation au concours d'entrée en formation d'aide-soignante à l'école Jeanne Blum qu'elle intègre.

A l'issue de cette formation elle passe le concours d'entrée en école d'aide-soignante, elle réussit l'écrit mais échoue à l'oral. Elle se met alors à chercher un emploi et vient au service emploi de la Mission Locale afin d'être accompagnée dans ses recherches. Elle trouve un emploi de garde d'enfant chez des particuliers. En parallèle elle poursuit dans son projet d'aide-soignante et s'inscrit à nouveau au concours d'entrée. Cette fois-ci elle réussit le concours mais se retrouve en liste d'attente et faute de place elle n'a pas pu intégrer la formation.

C'est un coup dur pour la jeune qui avait arrêté son emploi, car d'une part elle pensait intégrer cette formation et d'autre part vu le faible nombre d'heures, cet emploi était peu rémunérateur et de plus il nécessitait des temps de trajet importants. La jeune se retrouve dans une situation très délicate, car elle est hébergée chez un « cousin », et se retrouvant à sa charge, elle n'ose prendre qu'un repas par jour. Un travail partenarial a été mis en place auprès de son assistante sociale pour une demande de SIAO.

Aujourd'hui la jeune est en foyer mais sa situation reste fragile. La jeune prévoit de se présenter pour la troisième fois aux concours d'entrée. Mais même si la formation sera rémunérée, la jeune se trouvera dans une situation matérielle très tendue durant toute cette année de formation.

2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

🎨 Mohamed est âgé de 21 ans. En 2013, il quitte son pays en guerre et arrive en France avec le statut de demandeur d'asile, où il rejoint sa famille qui avait déjà obtenu le statut de réfugié en France.

Accompagné à la Mission Locale en mai 2013 par son père et un oncle, un projet a pu être mis en place.

Dans un premier temps, il a participé à un Parcours d'Orientation Professionnelle collectif qui lui a permis de définir une orientation vers le secteur du bâtiment. Mais ses difficultés dans la maîtrise du français, ainsi qu'un problème d'élocution (qui relevait d'une prise en charge par un orthophoniste), l'ont dans un premier temps conduit vers des cours de français pour demandeurs d'asiles, seule formation accessible dans l'attente de l'obtention du statut de réfugié.

Ensuite il a intégré le Pôle de Projet Professionnel pour solidifier ses bases scolaires et effectuer des stages dans des entreprises du BTP. Pour des raisons financières la prise en charge d'orthophonie n'a pu être effectuée, et grâce à l'insistance de son conseiller à la Mission Locale, il a pu intégrer un module pré-qualifiant à l'AFPA dans le second œuvre bâtiment.

Son projet s'est clarifié et il a décidé de poursuivre vers une formation qualifiante en peinture. Jugeant son niveau trop faible l'AFPA ne l'a pas intégré ensuite en formation qualifiante. En intégrant le CFM BTP de Trappes, sa motivation et sa volonté lui ont permis en septembre 2015 de signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de peinture au sein de laquelle il prépare un CAP peinture. Avec ses premiers salaires, il s'est inscrit afin de préparer le permis de conduire.

Si comme je le pense, il continue à montrer le même investissement, il obtiendra en août 2017 son diplôme et pourra intégrer le monde du travail.

🎨 Arrivant d'Espagne, Mme est à la recherche d'un emploi en France et est hébergée chez la mère d'une amie à Guyancourt. Elle parle peu le français et nous échangeons en anglais ou en espagnol. Nous l'orientons donc vers une structure pour apprendre le français, formation qui est payante. Nous sollicitons donc le conseil départemental pour la soutenir dans cette démarche. Ce dernier accepte la demande de financement.

Nous l'orientons aussi vers nos ateliers d'accompagnement à la recherche d'emploi ainsi que vers le recrutement organisé par PôleEmploi pour l'ouverture prochaine d'un restaurant Burger King.

Suite à ces démarches, elle est recrutée par le Burger King de Montigny le Bretonneux en tant qu'équipière polyvalente en CDI de 24 heures par semaine.

Nous envoyons sa demande d'hébergement auprès du SIAO car la personne qui l'héberge s'impatiente et souhaite la voir partir rapidement, le SIAO atteste par retour de mail de la réception de la demande.

Nous l'orientons aussi vers le CLLAJ pour l'aider dans ses démarches de recherche de logement, et nous constituons le dossier de demande de logement social. Puis nous l'aidons aussi dans la constitution de dossiers pour des demandes en direct auprès des FJT de la région.

La mère de son amie la met dehors, Mme trouve une solution temporaire auprès d'une collègue de travail de Burger King.

Ce n'est que 2 mois et demi après la transmission de sa demande, que le SIAO a transmis son dossier à la Résidence Jeunes Actifs gérée par l'ALJT de Montigny le Bretonneux. Résidence qu'elle a ensuite très rapidement intégrée.

Quelques mois après son arrivée, Mme suit des cours de français, travaille à temps partiel, et vit dans un studio. Assurant actuellement l'essentiel, elle espère ensuite pouvoir réaliser son projet qui est de travailler en tant qu'hôtesse sur les réseaux de trains grande ligne en France ou en Espagne.



2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

🎯 Ce mineur étranger isolé est arrivé sur le territoire français au début de l'année 2015.

Après avoir entendu son histoire, nous l'avons, au vu de son âge, orienté vers l'Espace Territorial de Trappes afin de solliciter une prise en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le TGI de Versailles, le 25 mars 2015 prend une décision de placement. Le jeune homme suite à cette décision est orienté vers le département de la Sarthe pour son accompagnement.

Fin novembre 2015, il se présente à nos services car il ne souhaite plus rester à l'hôtel dans le département de la Sarthe où, selon ses dires, il ne fait rien de ses journées et n'a pas le sentiment d'être accompagné par le service mandaté pour l'aider.

Le fait qu'il soit mineur nous amène à nous rapprocher du service dans lequel ce jeune devrait normalement se trouver. Après un échange avec ce dernier nous convenons que le jeune doit retourner auprès du service qui doit normalement assurer son suivi.

Durant notre échange nous faisons part des doléances du jeune concernant ses rapports avec leur service (sentiment de ne pas être entendu et aidé). Du point de vue de l'établissement, ce jeune homme n'est pas très facile à vivre et a du mal à entamer les démarches que les éducateurs lui demandent de faire. Nous en restons là, et le jeune regagne son hôtel dans la Sarthe.

Fin décembre il est de nouveau sur le territoire de Trappes et reprend contact avec nos services. Nous essayons de le convaincre qu'il doit respecter la décision de placement et regagner la Sarthe pour être aidé par l'équipe éducative, mais il refuse. Depuis, il dort dans les cuisines d'un foyer.

A sa majorité, ce jeune homme aurait pu bénéficier d'une prise en charge jeune majeur qui l'aurait aidé à élaborer son projet d'insertion sociale et professionnelle.

Mais il a fait un autre choix, et se retrouve donc en situation irrégulière sur notre territoire, nous sommes ainsi dans l'impossibilité de l'accompagner dans son insertion sociale et professionnelle.



2015, c'est avant tout ...

Des jeunes

Le jeune S. originaire de la Guadeloupe, est arrivé en Métropole en juillet 2015, et s'est aussitôt présenté à la Mission Locale. Il n'a aucun diplôme, car il a de grosses difficultés à l'écrit. Il avait cependant suivi une formation en espaces verts en Guadeloupe en 2009 et avait eu des expériences professionnelles assez diversifiées sur la période de 2011 à 2014.

Sa demande étant l'emploi, son conseiller l'oriente vers le service emploi, en indiquant qu'il avait besoin de travailler les techniques de recherche d'emploi, l'analyse des offres d'emploi, la recherche via les candidatures spontanées, le fonctionnement du marché du travail en métropole,...

Après avoir travaillé avec un conseiller emploi ses outils de recherche d'emploi, CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, S. s'est très activement mis en recherche d'emploi et a été positionné sur des offres recueillies par la Mission Locale.

C'est ainsi qu'un mois et demi après son arrivée, il a été embauché en Emploi d'Avenir dans une maison de retraite comme ouvrier espaces verts. Il a eu la chance de bénéficier dès le début de son contrat en emploi d'avenir d'une entrée en formation qualifiante sur un CAP Ouvrier paysagiste. Il est actuellement toujours en emploi pour une durée de 3 ans.

Le petit frère de S., K., est également arrivé en Métropole en juillet 2015, mais n'est venu à la Mission Locale pour la première fois que début septembre 2015.

K. a un niveau CAP (dans l'électricité), et n'avait pas travaillé après la fin de ses études en 2014. Il avait un meilleur niveau de formation que son grand frère mais moins d'expérience professionnelle, n'ayant travaillé que pour des jobs d'été à trois reprises.

Après avoir participé aux ateliers CV et lettre de motivation ainsi que préparation et simulation d'entretien d'embauche, il a commencé à venir aux ateliers de recherche d'emploi fin septembre 2015. Puis il est ensuite venu de façon régulière, environ une fois par semaine.

K. était plutôt dégoûré mais pas très actif dans ses démarches, venir aux ateliers lui a permis de trouver un moteur pour se lever et faire ses démarches de recherche d'emploi mais aussi d'être soutenu et encouragé.

Il a été positionné sur le recrutement du nouveau Mac Donald qui ouvrait à Trappes via la Méthode de Recrutement par Simulation proposée par Pôle Emploi. Cette méthode permet de sélectionner les candidats non pas comme traditionnellement à partir de leur CV, leurs expériences professionnelles ou diplômes, mais à partir de leurs habiletés validées à l'aide d'exercices de mise en situation. Début décembre 2015, K. est embauché comme employé polyvalent de restauration au Mac Donald de Trappes en CDI 26 heures.



LES JEUNES ACCUEILLIS
À LA MISSION LOCALE
EN 2015

Les jeunes accueillis

En 2015

3 578

JEUNES EN CONTACT EN 2015

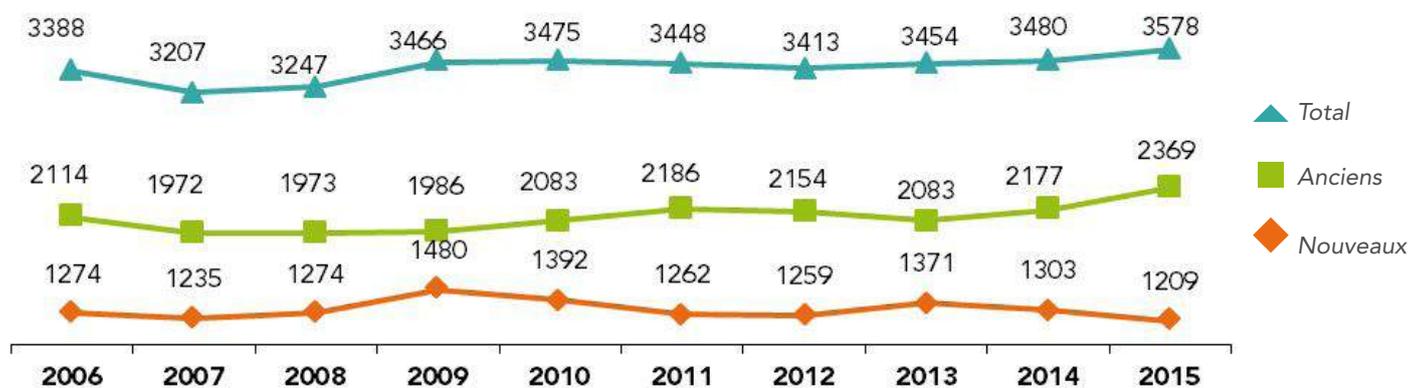
3 480 EN 2014

EN 2015, NOUS AVONS ÉTÉ EN CONTACT AVEC 3578 JEUNES, SOIT 98 JEUNES DE PLUS QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. ET DONC UNE HAUSSE DE 3%. MAIS SURTOUT, C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE NOUS FRANCHISSONS LE SEUIL DE 3500 JEUNES, APRÈS 6 ANNÉES OÙ CE VOLUME DE JEUNES ÉTAIT COMPRIS DANS LA FOURCHETTE 3400-3500. ET DANS LE MÊME TEMPS, LE NOMBRE DE PREMIERS ACCUEILS EST TOMBÉ À NIVEAU BAS, QUE NOUS N'AVIONS PAS CONNU DEPUIS 2002.

L'ENSEMBLE DES JEUNES ACCUEILLIS EN 2015

Parmi les 3578 jeunes suivis, les nouveaux (1209) n'en représentent qu'environ 34%. Les 2369 autres jeunes étaient déjà suivis depuis 1 à 3 ans pour 73% d'entre eux, 4 à 6 ans pour 21% et 6% fréquentent la Mission Locale depuis 7 ans ou plus. Parmi ces longs suivis, certains jeunes ont largement dépassé les 26 ans, mais ont du mal à couper le lien avec leur conseiller, et ne trouvent pas le même service ailleurs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES SUIVIS, DES ANCIENS ET DES NOUVEAUX SUR 10 ANS



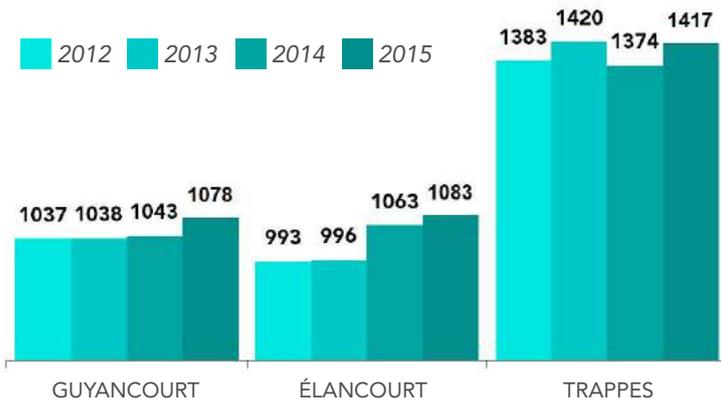
L'élément notable cette année, est la forte augmentation du nombre « d'anciens ». En période de contexte économique difficile, il est logique que les jeunes aient besoin d'un temps d'accompagnement qui s'allonge, ceci étant corrélé avec le niveau scolaire et l'origine socio-économique. Ainsi, traditionnellement les anciens sont beaucoup plus nombreux que les nouveaux dans les quartiers en politique de la ville.

Par exemple, à Trappes ce pourcentage frôle les 75%. On peut aussi penser que si les anciens reviennent vers nous, d'année en année, c'est peut-être parce qu'ils sont satisfaits du service que nous leur rendons, et se tournent donc vers nous pour que nous continuions à les accompagner dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les jeunes accueillis

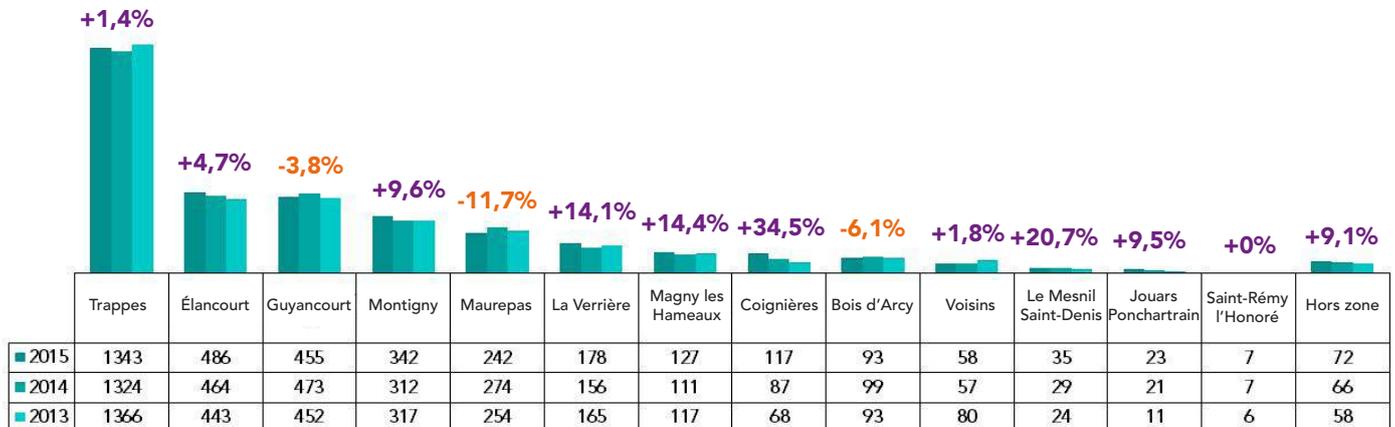
En 2015

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES REÇUS PAR ANTENNE



Comme les années précédentes, les écarts sont faibles d'une année sur l'autre. Cette année, toutes les antennes évoluent dans le même sens et progressent entre 2 et 4%.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES REÇUS PAR COMMUNE (SUR 3 ANS)



Les évolutions d'une année sur l'autre sont modestes, sauf pour une commune, Coignièrès (+34%). En effet, le Conseil Départemental, qui a la charge des Mineurs Isolés Etrangers, en a confié l'hébergement au Lien Yvelinois, qui les héberge dans un hôtel de Coignièrès.

Au 1er janvier 2016, Maurepas et Coignièrès ayant rejoint SQY, ce sont maintenant plus de 93% des jeunes que nous accueillons qui résident dans l'une des 9 communes de SQY que nous couvrons, contre environ 85% pour l'ancien périmètre CASQY. Et trois communes (Trappes, Elancourt et Guyancourt) regroupent 64% des jeunes reçus.

On observe aussi des écarts importants entre le poids que représente la population totale de chaque commune de notre territoire et le pourcentage des jeunes accueillis par commune. L'écart le plus notable concerne Trappes qui ne

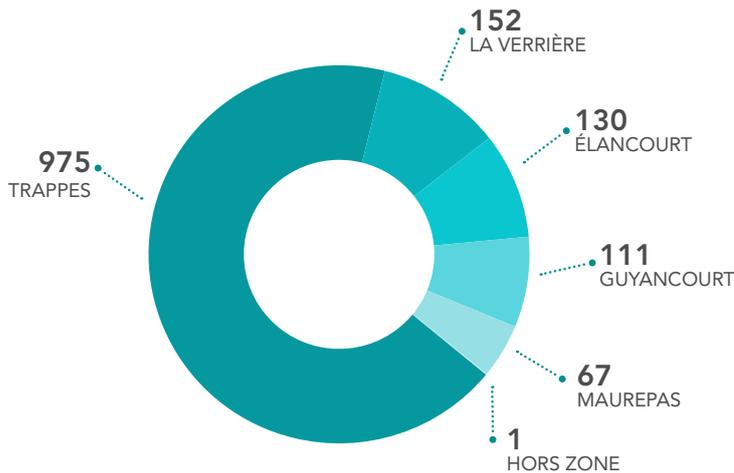
représente que 15% de la population mais où résident 38% des jeunes fréquentant la Mission Locale. Une autre commune a aussi un pourcentage de jeunes plus élevé que le poids de sa population, c'est La Verrière avec 5% contre 3%. Ces deux communes sont aussi celles dont la population résidant dans des quartiers en Politique de la Ville est la plus importante. Pour Guyancourt, Elancourt et Coignièrès, le pourcentage de jeunes est assez proche du poids de ces communes. Pour toutes les autres, il est plus faible, atteignant 9,5% des jeunes en suivi pour 18% de la population à Montigny et 1,6% pour Voisins.

2% sont « hors zone », ce sont des jeunes qui résidaient sur notre territoire et qui l'ont quitté pour des raisons professionnelles, personnelles ou de coût du logement.

Les jeunes accueillis

En 2015

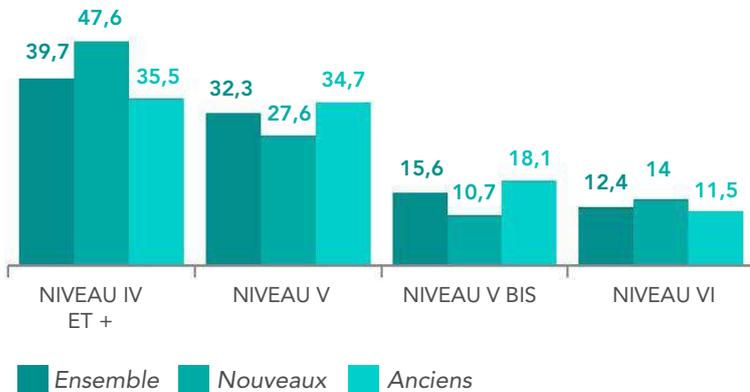
NOMBRE DE JEUNES RÉSIDANT EN QPV



Parmi l'ensemble des jeunes accueillis, **1436 jeunes**, soit 40%, résident en quartier en Politique de la Ville, répartis sur 5 des 13 communes que couvre la MLSQYE.

Le pourcentage de jeunes en QPV est de 86% à La Verrière, 68% à Trappes, et seulement de 28% à Maurepas, 27% à Elancourt et 24% à Guyancourt. A noter la sortie de Montigny et surtout de Magny de la cartographie Politique de la Ville.

NIVEAUX DE FORMATION DES JEUNES, DES ANCIENS ET DES NOUVEAUX EN %

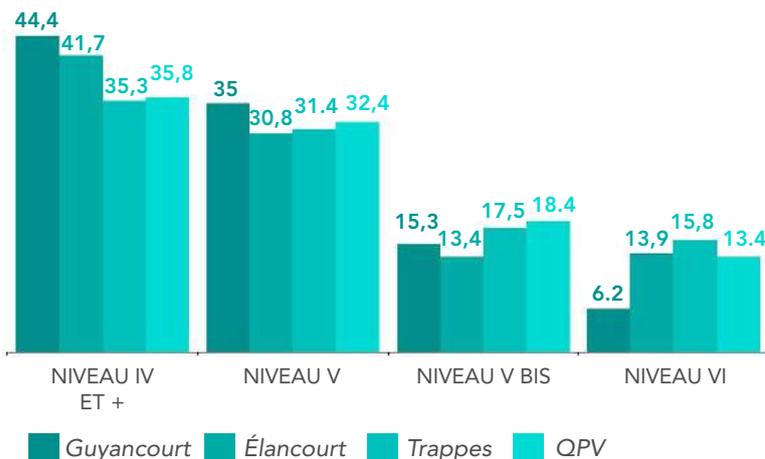


Par rapport à l'année dernière les niveaux des jeunes accueillis sont restés très stables.

Si l'on compare les niveaux des nouveaux et des anciens, les écarts sont très importants. En faveur des nouveaux pour le niveau IV et plus (47.5% contre 35.5%), et en faveur des anciens pour les niveaux V et V bis.

Par contre le pourcentage de nouveaux de niveau VI est supérieur à celui des anciens, mais cela est dû aux mineurs isolés étrangers qui ont été peu ou pas scolarisés.

NIVEAUX DES JEUNES PAR ANTENNE EN %



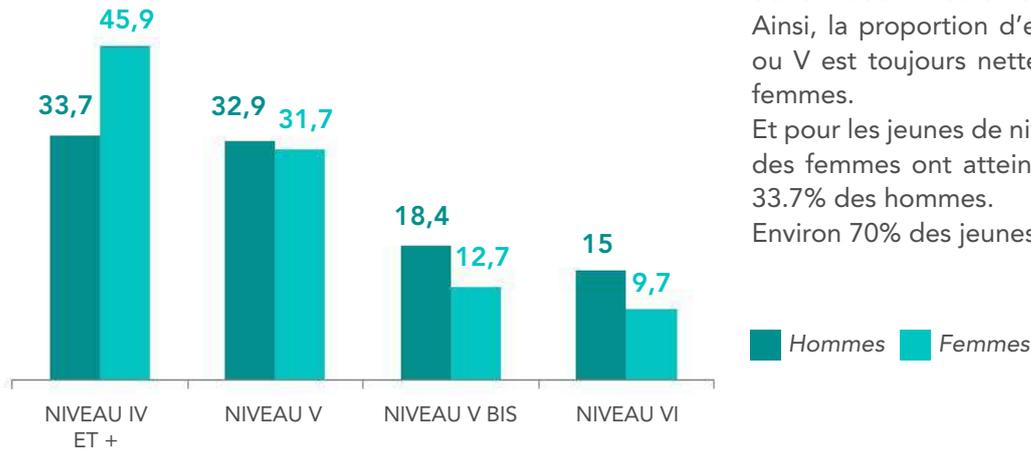
Cette représentation graphique montre que le public est très différent selon les antennes, les données par communes montrant que les écarts sont encore plus importants. Ainsi c'est sur l'antenne de Trappes que le pourcentage de jeunes de niveau VI est le plus élevé (15.8 % comparé à 6.2% pour Guyancourt et 13.9% pour Elancourt). Et c'est aussi à Trappes qu'il y a le moins de jeunes de niveau IV et plus, 35.3% à rapprocher de 43.4% à Guyancourt et 41.8% Elancourt.

En ce qui concerne les jeunes résidant en QPV, leurs niveaux de formation ressemblent à ceux des Trappistes, mais cela est dû au fait que plus des deux tiers d'entre eux résident sur Trappes.

Les jeunes accueillis

En 2015

NIVEAUX DES JEUNES PAR SEXE EN %

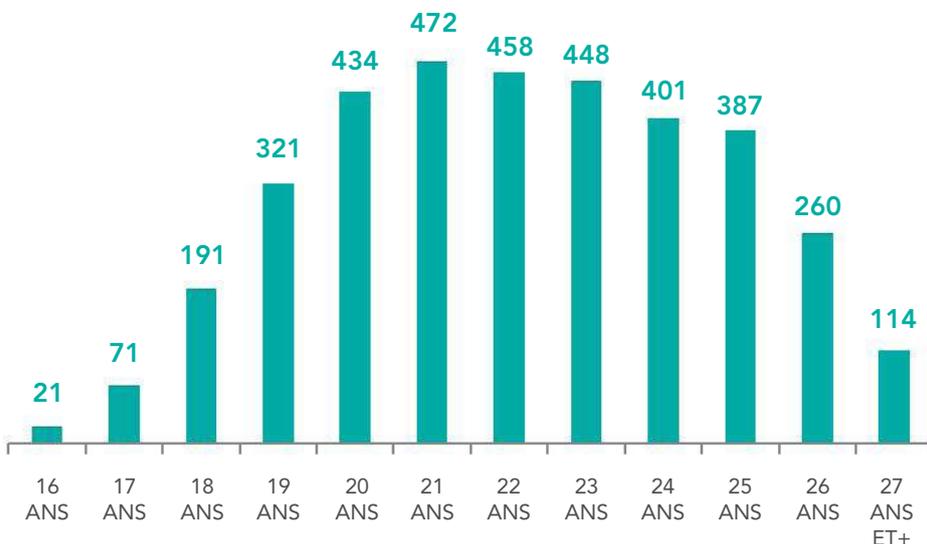


Ce graphique par sexe montre que les hommes ont un niveau de formation initiale nettement inférieur à celui des femmes. Ainsi, la proportion d'entre eux qui ont un niveau VI, V bis ou V est toujours nettement supérieure à la proportion de femmes.

Et pour les jeunes de niveau IV, c'est l'inverse, puisque 45.9% des femmes ont atteint ce niveau à comparer à seulement 33.7% des hommes.

Environ 70% des jeunes ayant été jusqu'au bac l'ont obtenu.

ÂGE DES JEUNES AU 31 DÉCEMBRE 2015



D'une année sur l'autre, la répartition par âge reste très stable.

Si le pic se situe à 21 ans, on constate que la population que nous suivons est assez âgée puisque le diagramme est décalé vers la droite.

On observe peu de différences d'âge selon le sexe, hormis pour les mineurs qui sont aux deux tiers des hommes, on retrouve là l'impact de l'accueil des mineurs isolés.

49.3%
DE FEMMES

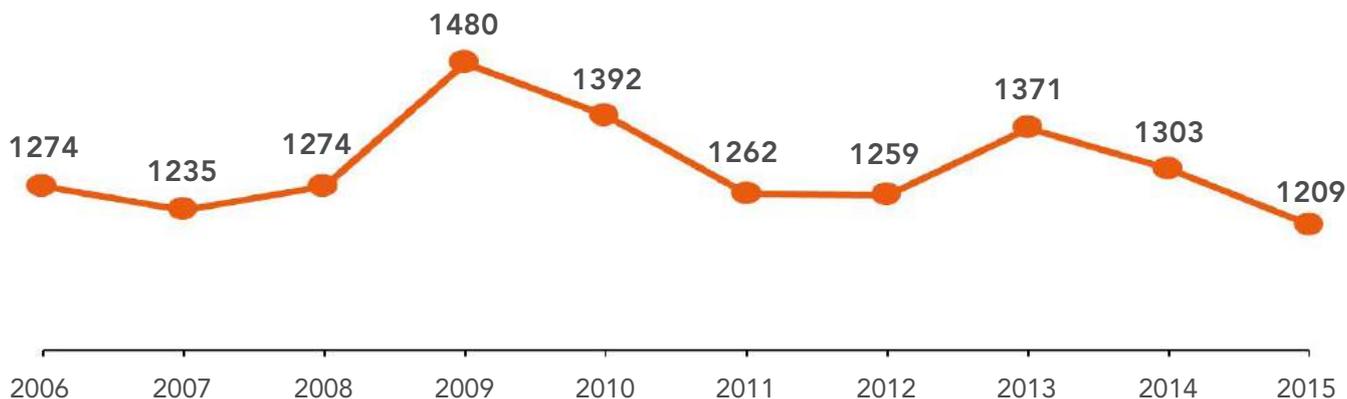
50.7%
D'HOMMES

Cette année, nous sommes proches de la parité. Les jeunes femmes sont légèrement minoritaires parmi l'ensemble des jeunes, et sur les antennes de Guyancourt et d'Elancourt, alors qu'elles sont légèrement majoritaires sur Trappes.

Les premiers accueils

En 2015

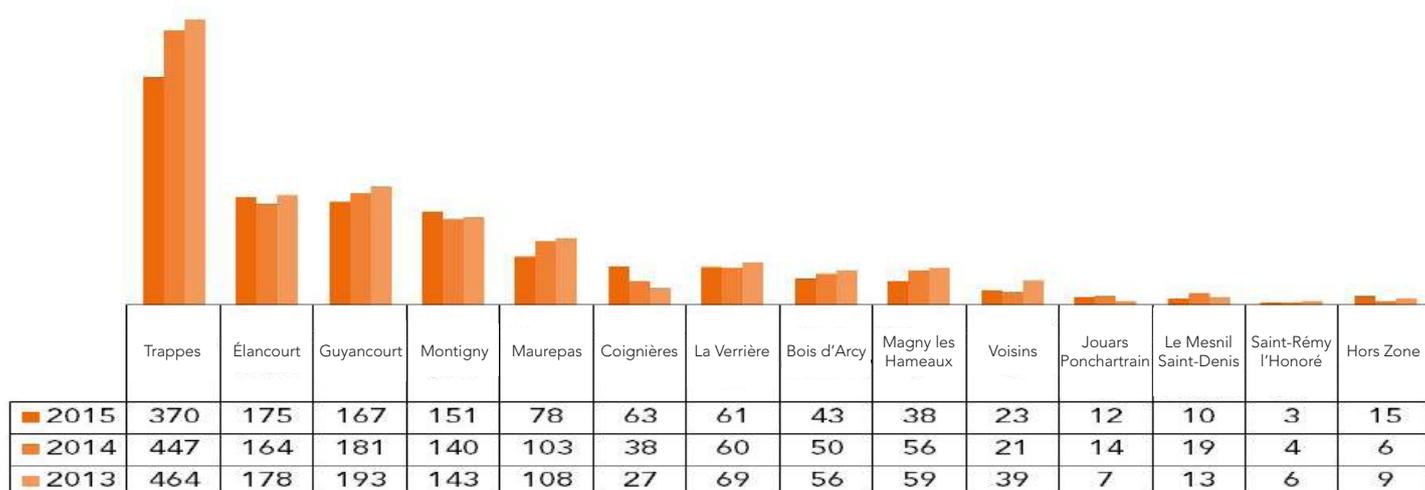
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NOUVEAUX DEPUIS 10 ANS



Nous avons terminé 2014 avec un arrêt brutal au dernier quadrimestre des premiers accueils. Cette chute s'est poursuivie en 2015, puisque la baisse est de 7%. Cette baisse est générale, puisqu'au niveau régional la baisse est de 13%. Les nouveaux ne représentent que 33.8% de l'ensemble des jeunes reçus, alors que ce ratio oscillait les années

précédentes entre 35 et 40%. En dehors du pic de 2009, cela fait maintenant 13 ans que le nombre de nouveaux accueillis se situe dans une fourchette 1200-1400 jeunes. Parmi ces nouveaux, 400 résident en QPV dont un peu plus de 60% de trappistes.

COMMUNE DE RÉSIDENCE DES NOUVEAUX JEUNES EN 2015, 2014 ET 2013



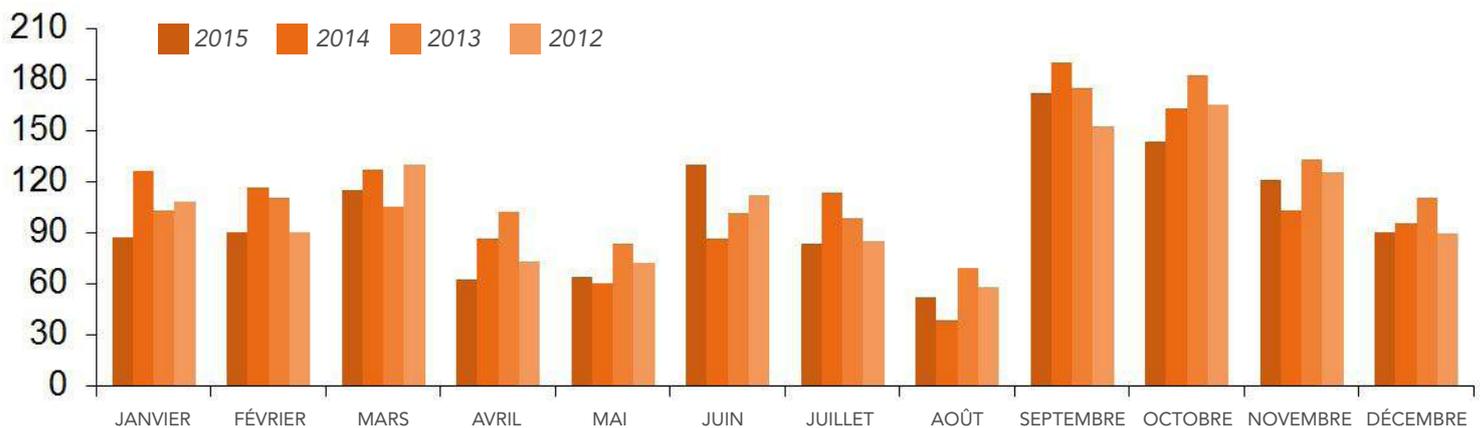
Un petit tiers des nouveaux habitent Trappes, et 14.5% habitent à Élancourt, 14% à Guyancourt et 12.5% à Montigny. Pour les premiers accueils, les évolutions sont plus sensibles que pour l'ensemble des jeunes.

Ainsi on observe des baisses importantes à Trappes (-17%) et à Maurepas (-25%). Les hausses sont plus modérées, hormis à Coignièrès (+63%) imputable à l'hébergement en hôtel de jeunes mineurs isolés.

Les premiers accueils

En 2015

VOLUMÉTRIE MENSUELLE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX JEUNES EN 2012, 2013, 2014 ET 2015

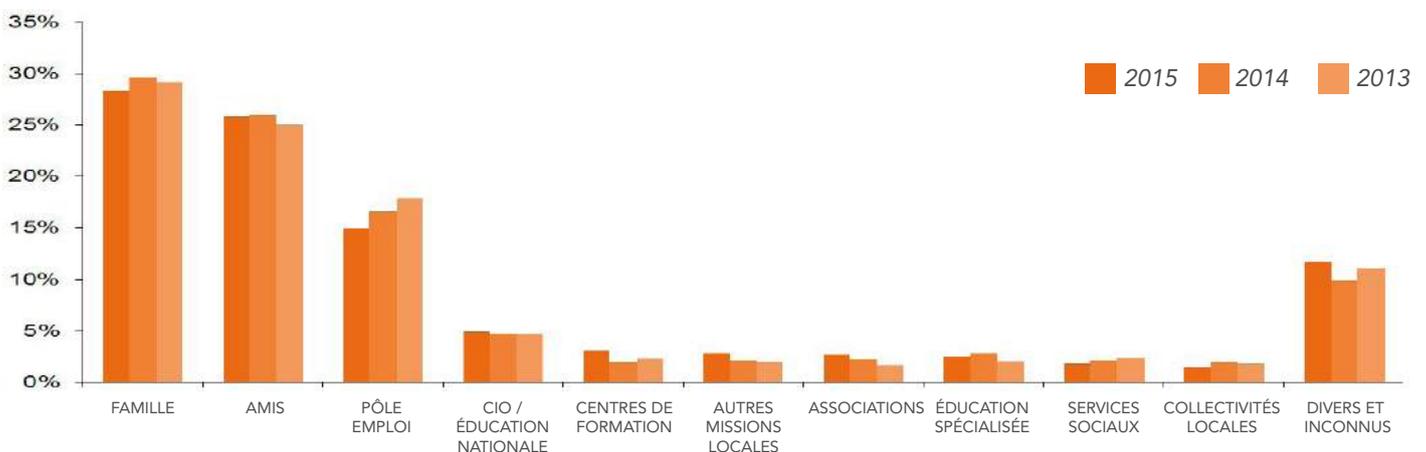


La baisse constatée durant le dernier quadrimestre 2014 s'est poursuivie lors des quatre premiers mois de l'année. De mai à août, il n'y a pas eu de tendance, puis le dernier quadrimestre a été globalement inférieur à celui de l'année précédente. Et comme chaque année, nous constatons qu'environ 43% des nouveaux sont accueillis durant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre, la plupart d'entre eux

venant de quitter le système scolaire en juin. Les autres se présentant à un rythme très variable, entre 50 et 130 jeunes, les autres mois.

Une petite part d'entre eux, sont en train ou viennent de décrocher, mais la majorité sont des jeunes plus âgés, ayant déjà eu une vie professionnelle stable ou précaire, et qui ont connu une rupture professionnelle.

COMMENT LES NOUVEAUX ONT-ILS CONNU LA MISSION LOCALE EN 2013, 2014 ET 2015 ?



Ce tableau, établi à partir des réponses des jeunes sur «comment ils ont connu la Mission Locale», est un indicateur de notre notoriété auprès des jeunes, de leurs familles et de nos partenaires.

Comme chaque année, les nouveaux viennent majoritairement (près de 55%) à la Mission Locale suite aux conseils de leur famille ou de leurs amis. Le pourcentage de nouveaux venus suite à une orientation ou une proposition faite par les conseillers Pôle Emploi a encore baissé et n'est que de 15%, alors que lorsque le nombre de jeunes orientés en

contrainte n'était pas contingenté, il avait atteint 36% en 2009. Les autres « sources de venue » à la Mission Locale ont un impact bien plus faible. Ainsi le CIO et l'éducation nationale sont cités dans moins de 5% des cas, suivis par les services sociaux, les clubs de prévention, la Mission Locale qu'ils fréquentaient avant, ..., qui se situent tous entre 2 et 3%.

Ainsi, plus de la moitié des jeunes arrivent à la Mission Locale via leurs réseaux familiaux ou relationnels, et une petite moitié, via nos partenaires.

Les premiers accueils

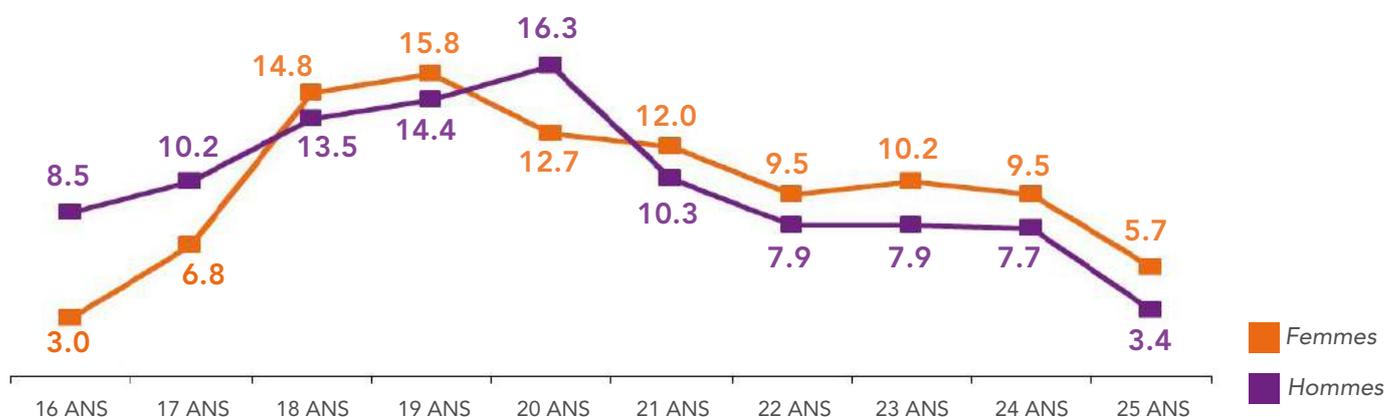
En 2015

49.6%
DE FEMMES

50.4%
D'HOMMES

Comme pour l'ensemble des jeunes suivis, nous sommes très proches de la parité, Les femmes sont majoritaires sur les antennes d'Elancourt et Trappes.

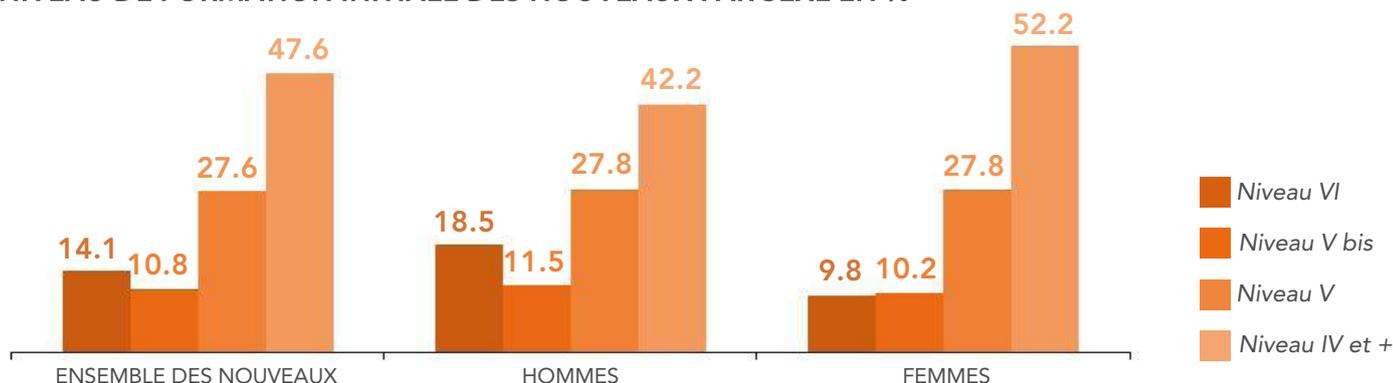
ÂGE PAR SEXE AU PREMIER ACCUEIL EN %



Comme les années précédentes, beaucoup plus d'hommes que de femmes ont 16 ou 17 ans, et à l'inverse à partir de 21 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Cela s'explique par la durée de la scolarité initiale, certains jeunes

hommes quittant le système scolaire tôt avec un niveau de formation faible, tandis que les femmes poursuivent plus longtemps leur scolarité et atteignent un niveau plus élevé.

NIVEAU DE FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX PAR SEXE EN %



Cette année encore le **niveau des jeunes au premier accueil** est globalement resté très stable. Nous constatons une hausse de plus de 3% des niveaux VI, à cause des mineurs isolés, et une petite baisse des niveaux V bis et V.

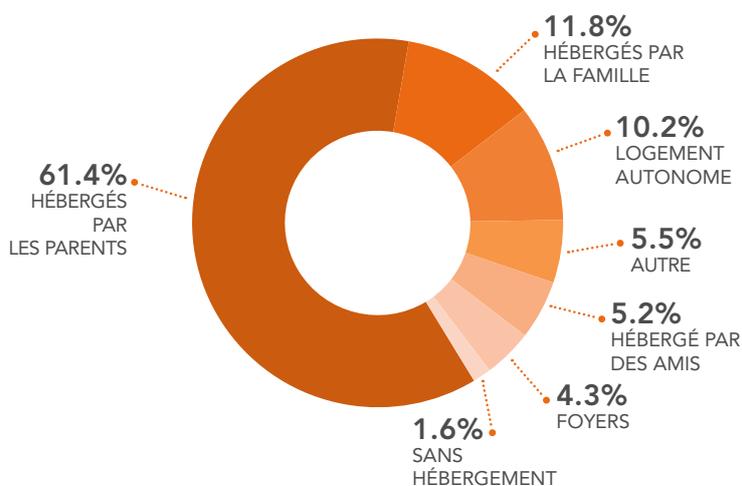
Ce tableau montre clairement que les femmes ont un niveau de formation plus élevé que les hommes. Ainsi, plus de la moitié d'entre elles (52.2%) ont un niveau IV ou plus, contre 42.2% des hommes. Inversement, elles sont 8.7% de moins à avoir atteint un niveau VI, mais cela est en partie dû à l'accueil des mineurs isolés.

Lorsque l'on compare les **niveaux par antenne**, on observe que les jeunes de Trappes ont un niveau nettement plus faible, que ceux d'Elancourt et Guyancourt. Ceci est particulièrement sensible pour les niveaux IV et plus, avec 40.3% à Trappes, 50.1% à Elancourt et 51.6% à Guyancourt. Quant aux **niveaux des jeunes résidant en QPV**, ils sont aussi logiquement plus faibles que les niveaux moyens, puisque 75% d'entre eux résident à Trappes.

Les premiers accueils

En 2015

COMMENT SONT HÉBERGÉS LES NOUVEAUX JEUNES ?



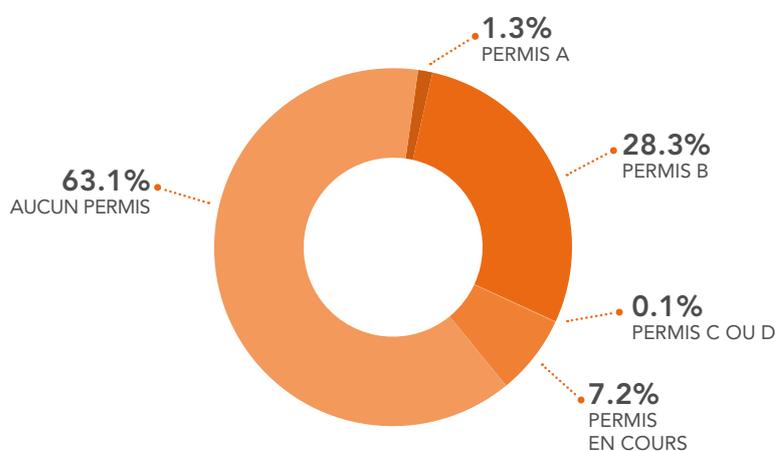
D'une année sur l'autre le mode d'hébergement des premiers accueils varie peu. Ainsi lors de leur premier contact avec la Mission Locale, 61.4% habitent chez leurs parents et 11.8% sont hébergés, plus ou moins durablement, par un membre de leur famille proche.

5.2% sont hébergés par des amis, 4.3% résident en foyer, et 1.6% en hébergement très précaire ou SDF.

Nombre de ces jeunes, durant leur parcours, nous solliciteront afin d'accéder à un logement stable.

Et un peu plus de 10% bénéficient d'un logement autonome stable, majoritairement dans le parc privé, ce marché là étant plus réactif que le parc social et offrant plus de petits logements.

LES NOUVEAUX JEUNES ET LE PERMIS DE CONDUIRE



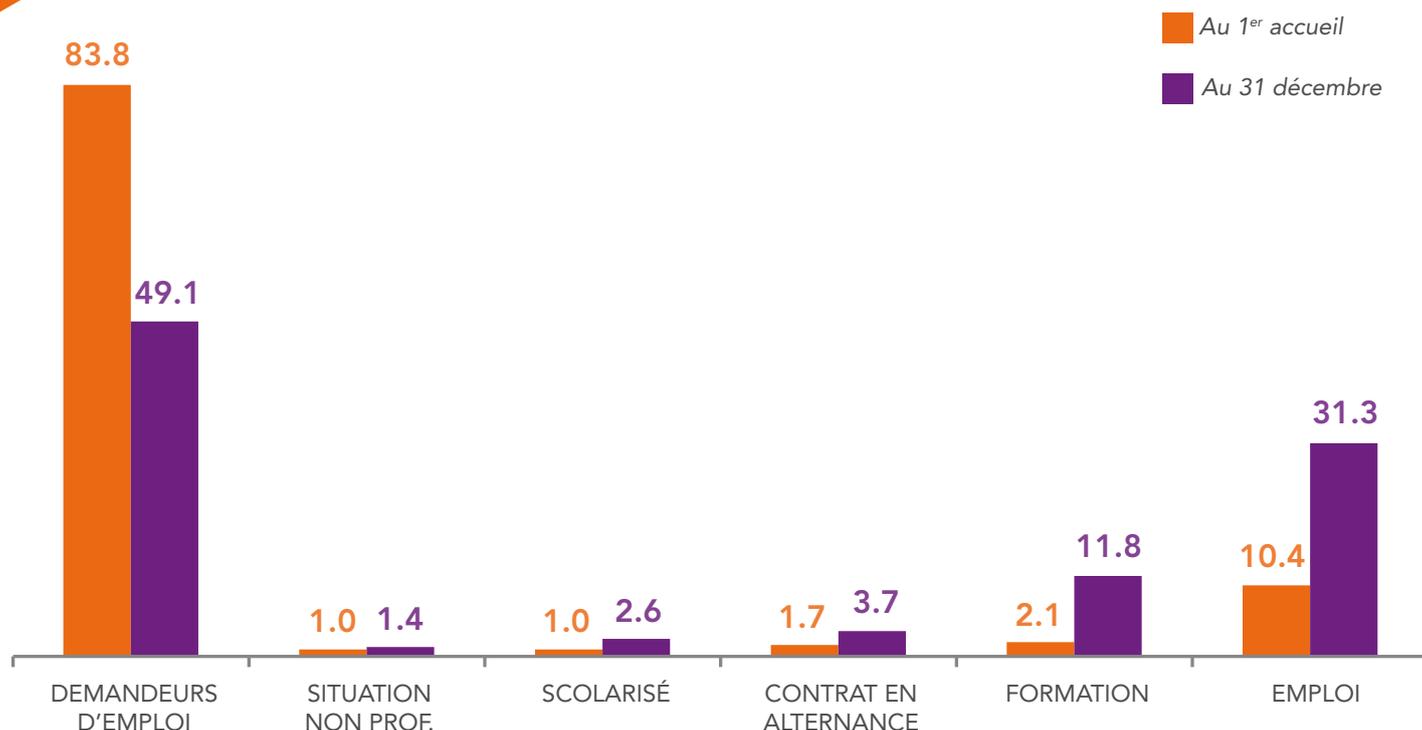
Cette année, lors du premier accueil, à peine un jeune sur quatre est détenteur du permis B et 7.2% sont en train de le passer. Et 1 jeune est titulaire d'un permis poids lourd.

Les demandes d'aide au financement du permis sont nombreuses, mais les propositions que nous pouvons leur faire tendent à diminuer.

Les premiers accueils

En 2015

ÉVOLUTION DE LA SITUATION DES NOUVEAUX EN %



D'une année sur l'autre, les situations des nouveaux lors de leur premier accueil sont très stables. Cette année, lors de leur premier accueil, 83,8% des jeunes sont demandeurs d'emploi (mais tous ne sont pas inscrits à Pôle Emploi, loin s'en faut). Pour la plupart, leurs demandes exprimées lors de ce premier contact, concernent l'orientation, la recherche de formation ou d'emploi, même si parfois certains premiers entretiens sont centrés sur l'expression de problématiques sociales ou personnelles très lourdes, la question de l'insertion professionnelle passant de fait après la résolution de ces dernières.

10,4% des jeunes travaillaient lors de leur première venue à la Mission Locale. Si certains ont un emploi stable qui leur plait, et viennent plutôt pour des questions concernant le logement, la santé ou des problèmes financiers, nombre d'entre eux, souvent en intérim ou dans des emplois alimentaires, souhaitent chercher un autre emploi ou prendre le temps de travailler leur projet professionnel. Et environ 3,8% d'entre eux sont en formation, ou en alternance, et ils viennent alors nous voir principalement pour des problèmes de financement de la formation ou d'hébergement.

A la fin de l'année, la situation d'une partie des nouveaux a notablement évolué, sachant que près de la moitié d'entre eux ne fréquentent alors la Mission Locale que depuis moins de quatre mois : dans ces conditions, certaines propositions n'ont pas encore pu aboutir, ou ne pourront se mettre en place que dans quelques mois.

Ainsi le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi est passé de 83,8% à 49,1%, tandis que les taux de jeunes en emploi ou en formation grimpent d'environ 21% et 10%. Et environ 6% d'entre eux retourneront en formation initiale ou commenceront une formation en alternance.

Mais on voit bien ici l'incomplétude des seuls indicateurs portant sur les situations, puisque l'on ne peut pas évaluer combien de jeunes ont trouvé un hébergement ou un logement, combien se sont soignés,..., combien se mobilisent,..., combien se sont réellement investis dans une phase de projet, combien sont en train de préparer leur permis de conduire,..., et combien aussi pour lesquels ce n'est pas encore le moment,..., et combien aussi ont eu l'impression que la Mission Locale n'était pas en capacité de répondre à leurs attentes, impression que parfois les conseillers partagent.



L'OFFRE DE SERVICE À DESTINATION DES JEUNES



Notre organisation

NOUS COUVRONS UN TERRITOIRE URBAIN DE 13 COMMUNES. DÈS LA CRÉATION DE LA MISSION LOCALE, NOUS AVONS FAIT LE CHOIX D'OFFRIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN CRÉANT PLUSIEURS LIEUX D'ACCUEILS, FACILEMENT ACCESSIBLES.

3 ANTENNES

Guyancourt, Elancourt et Trappes (seule antenne mono-communale) ouvertes toute la semaine dans des locaux spécifiques mis à disposition par les collectivités locales et identifiés comme tels.

2 PERMANENCES

Magny-les-Hameaux et Voisins-le-Bretonneux, une matinée par semaine dans des bureaux identifiés dans le centre social à Magny et au sein du CCAS à la mairie de Voisins.

1 SIÈGE À TRAPPES

Où sont organisés certaines actions collectives, telles les Parcours d'Orientation Professionnelle ou les Rendez-Vous de l'Insertion, et où sont aussi remises les aides financières gérées par la Mission Locale. Le siège héberge également les postes uniques et les responsables de service.

1 POINT DE RENCONTRE

Tous les quinze jours à Bois d'Arcy au sein de la MJC.

3 SERVICES

Le Service Accueil, le Service Orientation-Formation et le Service Emploi et Relations Entreprises.

Antennes et Siège sont ouverts au public toute la semaine, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h à l'exception de certains après-midi consacrés à des réunions d'équipe ou avec des partenaires (NB : l'amplitude des horaires de travail est nettement plus importante que ces horaires d'ouverture).

Tout au long de l'année, nous communiquons en direction de nos partenaires de terrain et leur diffusons la plaquette de présentation de la MLSQYE, pour que les jeunes susceptibles d'avoir besoin de nos services connaissent notre existence et notre organisation, et nous comptons aussi beaucoup (voir l'origine des nouveaux) sur notre notoriété.

Nous avons totalement remanié notre site internet, nous aimerions communiquer avec les jeunes et nos partenaires via les réseaux sociaux, mais cela nécessite un travail au quotidien que nous ne sommes pas en capacité d'assurer aujourd'hui.



Notre organisation

LE PRÉ-ACCUEIL

L'accueil physique et téléphonique est assuré dans chaque site par un professionnel chargé d'écouter la demande, d'évaluer l'urgence, de donner une première information sur le fonctionnement de la Mission Locale, de proposer au jeune un rendez-vous avec un conseiller qui sera son référent unique par la suite, ou de le réorienter vers d'autres partenaires si cela paraît plus adapté. Cette fonction consiste aussi à apaiser, dédramatiser, réguler, alerter, poser les limites. C'est un métier relationnel subtil et déterminant, doublé de tâches administratives et matérielles non négligeables, et nécessitant à la fois une forte adaptabilité et une bonne dose d'autonomie puisque l'on passe sans arrêt de périodes fortement centrées sur les autres à des moments sans relations pendant lesquelles il convient de gérer des tâches administratives qui seront forcément interrompues.

L'ACCUEIL PAR LES CONSEILLERS

Les jeunes sont accueillis sur rendez-vous tous les matins, il s'agit d'un choix structurant pour les jeunes. Cela permet aux conseillers de gérer en fonctions des urgences l'organisation de leur activité l'après-midi. En période de forte demande d'accueil, le dernier quadrimestre, ces après-midi peuvent être consacrées prioritairement à l'accueil. En période plus calme, les conseillers essaient autant que possible de suivre les jeunes en organisme de formation, en entreprise, en structures d'hébergement, en centre de détention,... Et tout au long de l'année, ces temps sont aussi consacrés aux réunions d'équipe sous différents «formats», à des rencontres avec les partenaires, et surtout à la recherche de solutions face à des situations de jeunes parfois complexes, à la rédaction de fiches de liaison, à la constitution et rédaction de dossiers de demandes diverses, au travail administratif, à la saisie informatique,..., et au suivi et la relance des jeunes dont ils n'ont pas de nouvelles.

L'affectation du suivi d'un jeune à un conseiller se fait « au fil de l'eau », à priori sans autre « critère » que la première place disponible pour des nouveaux dans le planning. Ce n'est pas le jeune qui choisit son conseiller, ni le mari qui choisit que son épouse soit suivie par une femme, mais parfois, le pré-accueillant qui connaît bien le fonctionnement des

conseillers, repérant certaines problématiques spécifiques, peut considérer que tel conseiller serait plus adapté.

Accueillir un jeune, c'est aussi se mettre en position de rencontrer l'autre, de partager un cheminement et de mobiliser tout son savoir faire pour le mettre à son service, quelle que soit l'histoire de cet autre qui vient vers nous. Une aventure humaine qui se tisse au fil des jours et des entretiens, et qui peut se poursuivre bien après les 26 ans du jeune.

Mais certains jeunes ne sont pas encore capables de faire la démarche d'aller vers nous, ou ont un à priori négatif sur la Mission Locale, ou n'ont pas été satisfaits des réponses qu'ils ont pu y trouver précédemment, ou...

C'est pourquoi, depuis 2014 nous avons embauché un Adulte-Relais, Médiateur de l'Emploi, qui intervient hors les murs, prioritairement auprès des jeunes habitant en quartier en Politique de la Ville. Succinctement, son rôle est d'aller vers les jeunes qui n'ont pas trouvé auprès de la Mission Locale ou d'autres structures du SPE, les réponses qu'ils attendaient, et à partir de leur situation, leur présenter ce que ces structures peuvent leur proposer. Il est d'autant bien placé pour comprendre et reprendre les réticences des jeunes, qu'il est lui-même un ancien jeune qui s'est cherché.



Écoute, suivi, accompagnement

NOS PRATIQUES NOUS ONT CONDUITS, COLLECTIVEMENT, À FORMALISER LES CONCEPTS FONDAMENTAUX DU TRAVAIL DES MISSIONS LOCALES ET À DÉFINIR NOTRE VOCABULAIRE PROFESSIONNEL. ET NOUS Y TENONS, C'EST POURQUOI NOUS NOUS EFFORÇONS DE COMMUNIQUER CLAIREMENT SUR CES FONDAMENTAUX NOTAMMENT POUR LEVER TOUTE AMBIGÜITÉ QUANT À NOS OBJECTIFS, NOS MÉTHODES ET NOS MOYENS.

Tout d'abord, rappelons qu'un jeune est une personne en devenir, en transition, qui est dans un entre deux, et qui effectue parfois en une heure, ou en une rupture, parfois aussi en 5 ou 10 ans une mutation conséquente, demandant pour certains juste un pas de plus, et pour d'autres des efforts considérables.

Les objectifs des Missions Locales, consistent à accompagner les jeunes vers leur accès à l'autonomie et donc à l'emploi stable, emploi que nous souhaitons choisi. Et la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectif négociée avec l'Etat, fixe comme objectif prioritaire l'accompagnement contractualisé vers l'autonomie. Pour autant, les Missions Locales ne sont pas des Pôle Emploi Jeunes.

Les méthodes des Missions Locales reposent d'abord sur l'écoute et l'approche globale, et la relation que le conseiller/la structure qui en pose le cadre, et le jeune qui n'est pas toujours au clair de ses besoins réels, établissent entre eux.

L'approche globale n'est pas un dogme, c'est à la fois une méthode de travail et un corpus de valeurs, et un gage d'efficacité.

Elle se définit comme une démarche d'écoute et d'analyse prenant en compte de façon systémique (c'est à dire intégrant les interactions réciproques) les différents aspects de la situation d'une personne : ses origines, son histoire, son lieu de vie, ses conditions de vie actuelles (logement, santé), ses acquis, ses aspirations, ses ressources, ses appuis, ses manques, ses relations aux autres, au monde, au savoir,..., pour essayer de comprendre au sens propre du terme : « saisir tout ensemble », afin d'essayer d'aider la personne à avancer de manière harmonieuse.

L'approche globale, c'est une écoute à 360°, qui parce qu'elle ne réduit pas le jeune à sa demande, permet au jeune de « se (re)trouver » ou de « se (re)construire » dans le regard que l'on porte sur lui et le retour qu'on lui en fait, afin de l'amener à prendre conscience de ses propres ressources et les développer. Cela permet de proposer au jeune un **diagnostic partagé** et de travailler avec lui sur des objectifs et les moyens

à mettre en œuvre pour les réaliser.

Cette approche globale, implique aussi de pouvoir mobiliser des réponses très diversifiées, et donc un partenariat institutionnel, mais surtout aussi de terrain très développé.

La relation entre le jeune et le conseiller doit être une relation de confiance réciproque, de respect de l'autre. Ce doit être une relation parfois très proche de la relation éducative, et une relation toujours très technique, mais personnalisée et individualisée, dans la dimension du conseil.

Comme c'est une relation, son efficacité est liée à la pédagogie qui en est faite, et au temps que chacun est prêt à lui consacrer pour l'installer et lui permettre de se dérouler.

Elle se décline avec plus ou moins d'intensité, en général dans la continuité, mais il arrive aussi que le jeune éprouve ou se voit imposer des prises de distance. Cette intensité ne tient pas uniquement à la fréquence des entretiens, et le lien peut être maintenu par d'autres voies.

Techniquement, nous distinguons quatre modalités qui se différencient à la fois par la diversité et le nombre des actes professionnels et selon « celui qui prend la main ».

L'ACCUEIL : prendre en considération la personne qui arrive, écouter et comprendre, voire décoder ce qu'elle cherche, souhaite, demande,..., et lui apporter un premier degré de réponse, tel que des informations ou renseignements ou des propositions concrètes, lui proposer un autre rendez-vous, l'orienter vers un partenaire...

LE SUIVI : établir la relation sur une base de connaissance et de confiance, aider le jeune à définir ce qu'il veut et peut faire, élaborer les étapes d'un parcours et les démarches à mettre en œuvre, faire le point sur ce qui s'est passé et sur les démarches effectuées entre deux rendez-vous, aider à la résolution de difficultés particulières.

C'est le jeune qui prend rendez-vous selon le besoin qu'il ressent, et s'il ne donne pas de nouvelles, son conseiller le relance pour essayer de le remobiliser.

L'ACCOMPAGNEMENT : proposer à un jeune qui présente des freins et problématiques complexes, une certaine régularité dans le travail mené avec lui de résolution de ses difficultés et de construction de solutions.

Le jeune prend rendez-vous, le besoin de régularité est formalisé par le conseiller, qui relance le jeune si nécessaire.

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ : proposer à des jeunes présentant des problématiques complexes, des difficultés associées, sociales ou financières par exemple, et surtout ayant souvent du mal à se mobiliser dans la durée,..., un accompagnement au moins mensuel, reposant sur une contractualisation des engagements des deux parties.



Dispositifs

Le CIVIS

LE CIVIS, CONTRAT D'INSERTION DANS LA VIE SOCIALE A AUJOURD'HUI PLUS DE 10 ANS, ET TEND À SE BANALISER D'AUTANT QUE LA GARANTIE JEUNES MONTE EN PUISSANCE. ET SI LE DISPOSITIF CIVIS RESTE LE DISPOSITIF DE DROIT COMMUN DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES, POUR 2015, IL N'A PAS ÉTÉ FIXÉ D'OBJECTIFS D'ENTRÉES AU NIVEAU NATIONAL.

Aujourd'hui, il en reste surtout son volet principal, l'accompagnement renforcé, à partir d'une contractualisation entre le jeune et son conseiller sur un objectif et des étapes. Par contre les aides qui y sont associées se réduisent année après année. Le FIPJ qui permettait de construire des réponses collectives adaptées aux besoins du territoire n'existe plus depuis 3 ans. L'Allocation Interstitielle, permet dans les textes, d'attribuer jusqu'à 1 800 euros par an, mais encore plus que les années précédentes, nous avons dû en faire une gestion très prudente, puisque l'enveloppe annuelle a été en baisse de 15%, nous permettant d'attribuer à peine plus de 100 euros dans l'année à chaque jeune. Concrètement, cela signifie que seul environ un tiers des jeunes en a bénéficié.

310
ENTRÉES EN CIVIS

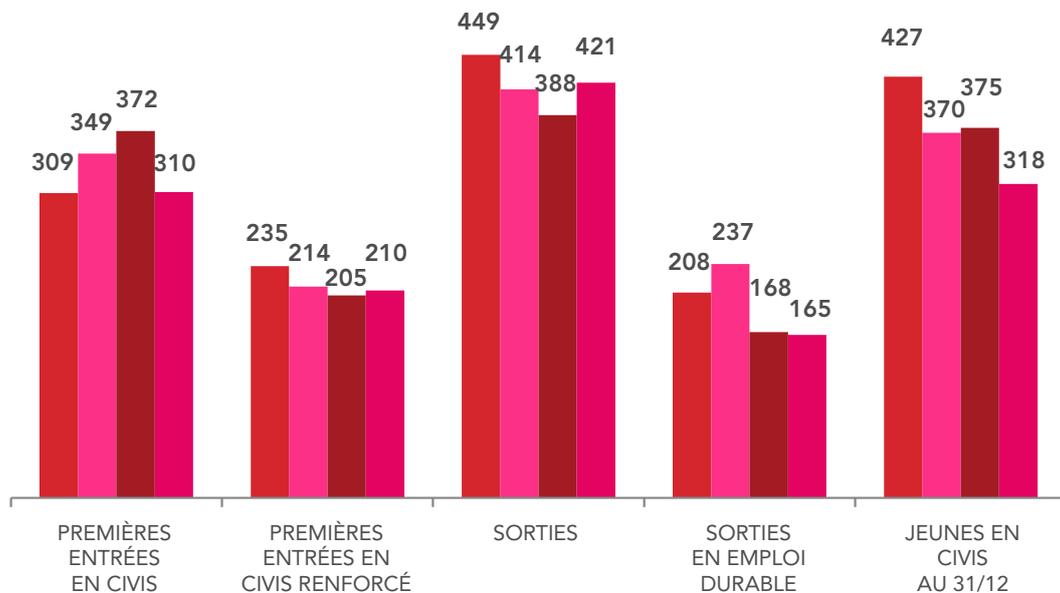
UNE MOYENNE DE
100 €
ATTRIBUABLE
À CHAQUE JEUNE

*alors qu'ils peuvent
prétendre à 1 800 €*

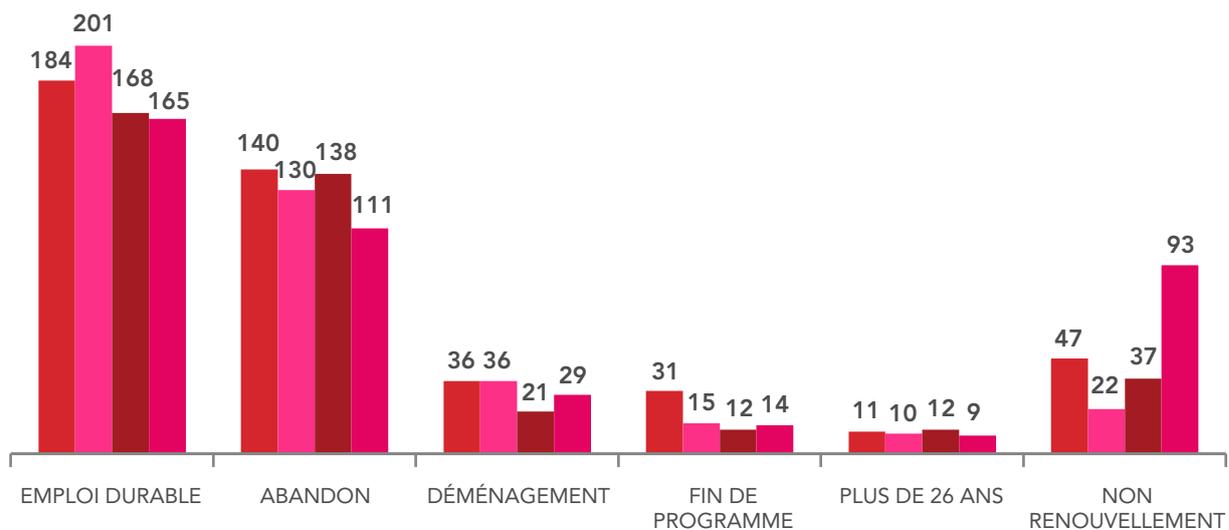
Dispositifs

Le CIVIS

ENTRÉES ET SORTIES CIVIS



MOTIFS DE SORTIE CIVIS



A noter, une forte hausse des non renouvellements, qui est due au changement de système d'information, car pendant plusieurs mois nous n'avons pas disposé d'outils de requête nous permettant d'anticiper les fins de contrats. Cela a impacté les sorties pour emploi durable, qui restent stables en valeur absolue, mais le nombre total de sorties ayant augmenté, sa part dans les sorties passe de 43 à 39%.

Dispositifs

La co-traitance avec Pôle Emploi et l'ANI

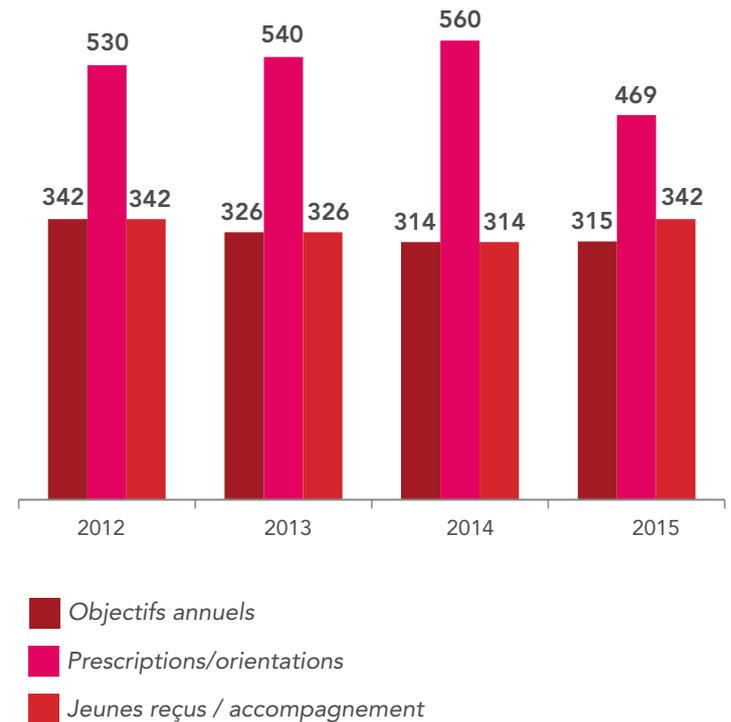
LA CO-TRAITANCE AVEC PÔLE EMPLOI

Ce dispositif, lui aussi d'accompagnement renforcé vers l'emploi, concerne des jeunes inscrits à Pôle Emploi et orientés par les conseillers Pôle Emploi. Le nouvel accord-cadre national a changé les critères de prescription. Précédemment, c'était essentiellement le niveau de formation, aujourd'hui le critère prédominant concerne les difficultés associées du jeune. Cet accord cadre, prévoit une collaboration qui va bien au-delà de la cotraitance, mais celle-ci en est la partie la plus visible et opérationnelle.

Autre changement, l'objectif d'entrées en co-traitance n'est plus un objectif strict, mais est compris dans une fourchette allant de 315 à 500 entrées.

Cette modification des critères d'orientation a entraîné une forte baisse des affectations. Ainsi à fin août, nous n'étions pas à la moitié de l'objectif minimum. Cela nous a amené à travailler avec nos partenaires de Pôle Emploi, sur un certain assouplissement des critères et aussi sur la possibilité pour la Mission Locale de proposer la prise en charge de jeunes suivis régulièrement.

VOLUMÉTRIE CO-TRAITANCE EN 2012, 2013, 2014 ET 2015



384
SORTIES



63
ABANDONS

12
DÉMÉNAGEMENTS

146
POUR RADIATION PAR
PÔLE EMPLOI

163
POUR REPRISE
D'EMPLOI

L'ANI, ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL

Les partenaires sociaux (organisations représentatives des employeurs et des salariés), avaient signé en 2011, un ANI, qui comprend diverses dispositions, dont 3 articles concernant l'accompagnement des jeunes, et en ce qui concerne les Missions Locales, l'accompagnement des jeunes décrocheurs.

Pour la première fois, le niveau de financement est à la hauteur du coût de mise en œuvre, puisqu'il peut atteindre 1500 euros, contre 230 euros pour la cotraitance et 500 euros pour le CIVIS lors de sa création. Cependant ce financement est subordonné à un strict respect du cahier des charges et au nombre de jeunes sortants en emploi durable, en contrat en alternance, en formation qualifiante ou reprenant leur scolarité initiale.

Nous savons que cet ANI par nature n'avait pas vocation à être pérenne, et cette année, nous avons bénéficié de 24 places pour le premier semestre, et il s'est arrêté à cette date. Nous ne pourrions donc plus porter la même attention à ce public spécifique, et cela aura aussi un impact négatif sur le budget de la Mission Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et ses Environs.

Information : la documentation

188

JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SÉANCE
DE DOCUMENTATION

59

EN POP COLLECTIF

22

EN INDIVIDUEL

107

EN POP INDIVIDUEL

LE POSTE DE DOCUMENTALISTE COMPREND DEUX MISSIONS : UNE À DESTINATION DES JEUNES, ET UNE À DESTINATION DES CONSEILLERS.

LA RECHERCHE DE DOCUMENTATION ACCOMPAGNÉE

La documentaliste reçoit les jeunes à la demande de leur conseiller, en séances individuelles, lorsqu'ils estiment que les jeunes ont besoin de temps d'accompagnement afin de comprendre l'offre de formation. Ces séances comprennent un « diagnostic » de l'état d'avancement du projet du jeune, de sa conscience des réalités du métier envisagé, des explications et conseils sur le parcours permettant d'y accéder, sur les différentes modalités de formation, et une recherche concrète de centres de formation.

L'enjeu de la séance est de bien percevoir les difficultés ou les atouts du jeune pour envisager un parcours cohérent et réalisable.

Les outils de documentation sont choisis en fonction du niveau de compréhension du jeune et de son autonomie, le service dispose à cet effet d'un vaste choix de publications et de supports numériques pour s'adapter au mieux à chaque profil.

LES SÉANCES COLLECTIVES DANS LE CADRE DES PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

La documentaliste co-anime aussi des séances de recherche de documentation en groupe, dans le cadre du Parcours d'Orientation Professionnelle Individuel (POP i) et du Parcours d'Orientation Professionnelle Collectif (POP co). Les mêmes outils sont employés, mais l'objet est davantage axé sur un travail d'orientation et d'information sur les métiers.

En lien avec les animatrices des POP, son intervention vise en premier lieu à aider les jeunes à prendre des informations sur les métiers qui semblent les attirer, la recherche concrète de formation intervenant après le travail de confirmation de projet.



Information : la documentation

LES SECTEURS DEMANDÉS EN 2015

D'une année sur l'autre les demandes sont assez volatiles.

Nous observons une forte hausse pour les formations du secteur administratif (accueil et secrétariat) aux dépens des métiers du social et de la santé, traditionnellement très appréciés.

L'informatique est stable, ainsi que les métiers « annexes » du multimédia et du web.

Les métiers de « représentation » tels que ceux de la banque, du tourisme ou de l'évènementiel, qui avaient pris le pas sur les autres en 2014, ont été très peu cités cette année.

Les demandes autour des métiers « verts » et de ceux concernant les animaux sont en forte baisse.

Un élément déterminant dans les choix de formation, est la durée de celle-ci, sans doute à cause du besoin d'accéder à un emploi rapidement mais aussi sans doute par crainte de revivre une situation d'apprentissage exigeante en suivant une formation qualifiante.

Les jeunes sont aussi très pragmatiques et s'autocensurent bien souvent face aux métiers où le marché de l'emploi est très restreint.

L'APPUI AUX CONSEILLERS

Parallèlement à l'accueil de jeunes en séances documentaires, la documentaliste répond aux sollicitations des Conseillers en Insertion et aux partenaires extérieurs sur des questions autour de la formation professionnelle.

La documentaliste a la charge de la mise à jour du fond documentaire pour les quatre sites de la Mission Locale. Ce travail de recherche lui permet de réaliser aussi chaque semaine un bulletin électronique sur l'actualité des offres de formation qu'elle transmet en interne, et aussi aux Missions Locales de Versailles, Plaisir et Rambouillet.

La documentaliste assure aussi une permanence hebdomadaire à la Cité des Métiers, où elle renseigne tout public.

Les RDVI

Les rendez-vous de l'insertion

35

RDVI ORGANISÉS
385 PARTICIPATIONS
SOIT 11 JEUNES
PRÉSENTS EN MOYENNE

40 RDVI et 390 participations en 2014

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, NOUS ESSAYONS D'ORGANISER DES RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE, À DESTINATION DES JEUNES SUR L'ENSEMBLE DES THÉMATIQUES TRAVAILLÉES EN MISSION LOCALE.

Ces réunions sont généralement animées par des partenaires qui interviennent bénévolement. Si certaines rencontrent un certain succès parce qu'elles sont « concrètes », nous avons dû renoncer à en organiser sur certaines thématiques, plus loin des préoccupations immédiates des jeunes. Cela nous a amené à ne quasiment plus organiser des RDVI concernant la santé, l'accès au droit, la mobilité internationale, ou à renoncer à organiser des rencontres avec un juge ou un commissaire, et à aller dans le sens des demandes des jeunes, en les centrant essentiellement sur des opérations de recrutement avec des employeurs ou des centres de formation, et les sorties culturelles. Par ailleurs, depuis le déménagement du siège à Trappes, nous ne disposons plus d'une grande salle de façon permanente, ce qui limite nos capacités d'organisation et notre réactivité.

Nous ouvrons ces RDVI aux autres Missions Locales du Sud Yvelines ainsi qu'aux organismes de formation du territoire. Dans les données présentées ci-dessous nous ne mentionnons que les participants suivis à la MLSQYE.

En 2015, nous avons organisé 5 RDVI de moins qu'en 2014. Il y en a eu un peu moins qui ont concerné la formation ou l'emploi, mais surtout nous n'avons pas eu l'occasion de renouveler le travail de connaissance des institutions européennes que nous avons mené l'année dernière.

PSC1

3 SESSIONS
22 PARTICIPATIONS

CULTURE

15 SESSIONS
157 PARTICIPATIONS

LOGEMENT

2 SESSIONS
15 PARTICIPATIONS

PARCOURS VACANCES

1 SESSION
7 PARTICIPATIONS

EMPLOI

4 SESSIONS
43 PARTICIPATIONS

FORMATION

7 SESSIONS
49 PARTICIPATIONS

FORUM ALTERNANCE

2 SESSIONS
42 PARTICIPATIONS

FORUM EMPLOIS D'AVENIR

1 SESSION
50 PARTICIPATIONS



Le logement

L'ACCÈS À UN HÉBERGEMENT OU À UN LOGEMENT, PLUS ENCORE POUR LES JEUNES EN INSERTION QUE POUR LES AUTRES CATÉGORIES DE POPULATION, EST POUR LE MOINS COMPLIQUÉ, DE PAR L'ENGORGEMENT DE TOUTE LA CHAÎNE QUI VA DE L'URGENCE AU LOGEMENT AUTONOME EN PASSANT PAR L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE.

En 2015, 460 jeunes ont interpellé leur conseiller sur des questions ayant trait au logement. Leur demande principale concernait l'accès au logement autonome. Si pour certains jeunes, cette demande était élaborée et plutôt réaliste, d'autres jeunes exprimaient une envie, ou parfois un réel besoin, mais qui étaient loin d'être solvables.

En ce qui concerne le logement d'urgence nous comptons 33 orientations vers le 115. Nous avons constitué 37 dossiers de demande pour des logements temporaires.

Si nous effectuons moins d'orientations directes qu'il y a quelques années, que ce soit à cause de la gestion par le SIAO ou parce que les jeunes peuvent directement effectuer leurs demandes via internet, nous continuons à travailler avec les structures du territoire. Les 2 Foyers de Jeunes Travailleurs, la Résidence Jeunes Actifs, le centre de La Boissière (centre Saint Yves) qui accueille des jeunes filles dans l'urgence, Médiane Logement Jeunes, le Foyer Maternel de la Nouvelle Étoile, le Foyer ETAPE, le service urgence du CHRS l'Équinoxe, la résidence Blaise Pascal, la résidence ADEF de Maurepas...

L'offre de logements temporaires pour jeunes, s'est enrichie cette année avec l'ouverture de la résidence de l'ALJT à Montigny (180 places), et est prévue l'ouverture d'un foyer Adoma (pour jeunes et familles) et d'un FJT à Voisins, les deux représentant environ 400 places.

Cependant, comme les autres structures en charge du logement des jeunes, nous déplorons le nombre insuffisant de places en insertion pour des jeunes avec peu ou pas de revenu et qui n'entrent pas dans les critères des CHRS ou des FJT.

Avec le CLLAJ, les Foyers de Jeunes Travailleurs et l'ALJT, nous avons travaillé sur l'accès des jeunes suivis par la Mission Locale à l'hébergement «La traverse».

Nous avons décidé de mettre en place un système de commission de présélection des candidatures, et pour les jeunes retenus de constituer alors en urgence un dossier SIAO insertion.

Pour candidater, il faut être âgé de 18 à 29 ans, célibataire ou former une famille monoparentale avec un enfant. Il faut disposer de ressources suffisantes pour faire face aux besoins quotidiens et être prêt à s'engager rapidement dans la réalisation de son projet personnel et professionnel.

En 2015, à l'initiative du CLLAJ, a été créée une Commission Partenariale de l'Habitat des Jeunes à laquelle participent le CLLAJ, RJP, les 7 Mares, ALJT et la Mission Locale. Une charte a été élaborée le 16 juin, qui a pour objectif de dynamiser et coordonner le partenariat entre les associations locales de l'hébergement, du logement et de l'insertion des jeunes, d'évaluer périodiquement le fonctionnement du partenariat local, et faciliter la recherche de solution à la demande de logement des jeunes ainsi que la réalisation des parcours résidentiels.

Le 29 mai et le 4 décembre, nous avons organisé avec le CLLAJ un rendez-vous de l'insertion abordant 5 thèmes liés au logement :

- Quel est le coût d'une location ? (toutes dépenses confondues)
- Où s'adresser pour obtenir une aide financière ?
- Qu'est-ce qu'un HLM ?
- À qui s'adresse le logement temporaire ?
- Comment marche l'éco-énergie ?

Une quinzaine de jeunes y ont participé, grâce à notre partenariat avec le centre de formation Free Compétences.

SPONTANÉMENT, PEU DE JEUNES FONT PART DE QUESTIONS CONCERNANT LEUR SANTÉ AU COURS DES ENTRETIENS AVEC LEUR CONSEILLER. AINSI LA QUESTION DE LA SANTÉ, N'EST PAS LA PLUS FACILE À ABORDER AVEC LES JEUNES, EN PREMIER LIEU PARCE QUE BEAUCOUP, POUR DES RAISONS DIVERSES, Y SONT PEU RÉCEPTIFS, ET AUSSI PARCE QUE LE CONSEILLER PEUT ÊTRE CONFRONTÉ À DES SITUATIONS TRÈS DÉLICATES, BIEN SÛR EN CE QUI CONCERNE LA SANTÉ MENTALE, MAIS AUSSI LA SANTÉ PHYSIQUE OU LE HANDICAP.

Cette thématique est très large. Elle va de l'accès au droit, aux petits soucis courants ou beaucoup plus graves, à la prévention, à l'intime, en passant par ce qui fait souffrir le jeune et/ou ce qu'il veut cacher et/ou ce qu'il ne veut pas voir. Pour les conseillers, il est souvent plus facile de demander au jeune s'il a des droits ouverts à la CPAM ou s'il sait à quoi sert une mutuelle, que de parler de prévention, de sexualité, de conduite à risque, ou de chimiothérapie.

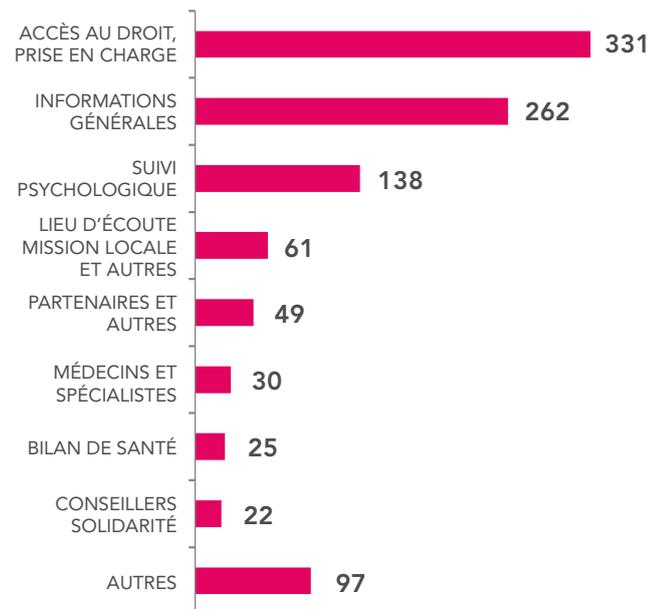
Dans bien des situations, le conseiller ne peut se protéger en se retranchant derrière une approche technique. Mais que ce soit délicat ou pas, que ce soit déstabilisant ou pas, le conseiller doit être attentif à ce que le jeune exprime ou manifeste comme préoccupation, symptôme ou souffrance. Il doit également s'assurer de la situation administrative du jeune au regard de la Sécurité Sociale ou de la CMU (les jeunes faisant partie des populations les plus exclues de la couverture maladie, souvent il est vrai par négligence pour effectuer les démarches administratives), repérer s'il a besoin d'une couverture complémentaire, l'informer et le conseiller sur les démarches à effectuer, lui donner les coordonnées des interlocuteurs de santé dont il a besoin, faire les demandes d'aides financières nécessaires pour qu'un jeune sans ressource ne soit pas exclu de l'accès aux soins,...

Il lui faut aussi savoir parler avec le jeune de la souffrance psychique, et lui faire passer le message que comme une grippe, cela se soigne mieux en rencontrant un spécialiste et que cela ne signifie pas qu'il soit fou...

Il y a aussi la question du handicap diagnostiqué ou non, accepté ou non, par le jeune ou par sa famille, ..., pour pouvoir aller jusqu'à la reconnaissance de « personne handicapée » si cela se justifie.

En 2015, les conseillers ont abordé au moins une fois une question relative à la santé avec 444 jeunes, contre 494 l'année précédente.

LES 1015 ACTES PROFESSIONNELS SAISIS EN MATIÈRE DE SANTÉ



PARTENARIAT LOCAL

Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire l'IPS, Institut de Promotion de la Santé, acteur actif en ce domaine, et très ouvert au partenariat. C'est ainsi que les référentes santé participent aux Ateliers Santé Ville, ainsi qu'au groupe de travail « mise en synergie partenariale », lieu de réflexion sur les thématiques à aborder pendant l'année.

Les référentes santé ont aussi participé au Colloque « L'ÉCOLE DU RIRE AUX LARMES : SOIGNER LES SOUFFRANCES SCOLAIRES » organisé par l'AFAR, qui portait sur les thèmes suivants : Quels repères face à l'école ? ; Prise en compte du handicap et du soin ; La phobie scolaire ; Les écrans à l'école : de l'utilisation au harcèlement.

Les référentes ont aussi poursuivi le partenariat avec le Centre de planification, la Cité des Métiers, la CRAMIF, la CPAM, ... Une nouvelle collaboration avec ce partenaire a été développée. Ainsi une fois par mois une assistante sociale de la CPAM rencontre un groupe de jeunes au sein de la Mission Locale pour les informer et répondre à leurs questions (accès et droits à la santé, remboursements des frais médicaux, ...)

PRÉVENTION SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1

L'IPS nous a aussi proposé de poursuivre le partenariat autour de la préparation du PSC1. Cette année trois sessions ont été organisées et 22 jeunes ont obtenu leur attestation.

Le PSC1 s'intégrant dans un parcours d'insertion, comme outil de valorisation et de mise en confiance et constituant aussi un engagement citoyen, nous souhaitons pouvoir continuer à le proposer aux jeunes.

S'IL EST VRAI QU'IL N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE D'ABORDER LA QUESTION DU HANDICAP, CELA RESTE POURTANT POUR LES JEUNES CONCERNÉS (SOIT UNE CINQUANTAINES POUR NOTRE MISSION LOCALE), UNE CONDITION SINE QUA NON D'UN PARCOURS RÉUSSI. SE FAIRE RECONNAÎTRE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ PERMET D'AVOIR UN ACCÈS À DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES FAVORISANT SON INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE.

Au cours de leur premier accueil, certains jeunes ont effectué les démarches afin de bénéficier de la « Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ». Mais pour d'autres, le conseiller va souvent devoir travailler avec le jeune et la famille, pour qu'ils engagent cette démarche, car il y a souvent de fortes résistances à accepter cette situation.

Ce travail d'accompagnement en amont et en aval de la RQTH, mobilise souvent un important partenariat avec les assistantes sociales, les éducateurs de prévention, la MDPH, CAP EMPLOI, ainsi que tous les autres services de proximité de santé (essentiellement les CMP et la MGEN de La Verrière).

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) est chargée de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches, fonctionnant comme un guichet unique pour toutes les demandes liées aux diverses situations de handicap.

La MDPH des Yvelines organise tous les deux mois des commissions EPS (Équipes Pluridisciplinaires Spécialisées), auxquelles elle invite différents partenaires tels que les Missions Locales, assistantes sociales, établissements, ... Ces commissions donnent lieu à des échanges concernant la situation personnelle et médicale du public jeune de la MDPH. L'EPS fait des propositions en réponse aux demandes du jeune (RQTH, demande d'orientation, AAH, formation, emploi...), afin de reconnaître les droits des personnes à la compensation par la commission des droits de l'autonomie (CDAPH).

Le fait de participer aux commissions nous permet d'appuyer les dossiers des jeunes pour valider leurs demandes et donc de faciliter et améliorer leur accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

Nous avons aussi participé au travail partenarial avec la Cité des Métiers, le Pôle Emploi, Cap Emploi et le PLIE, afin de travailler à l'organisation d'un forum de l'emploi à destination du public TH de notre bassin.

Ce forum a remporté un succès auprès du public de Saint-Quentin-En-Yvelines. En effet de nombreuses entreprises étaient présentes, dont de grands groupes tels que Auchan ou la Sodexo.

Une douzaine de jeunes suivis à la Mission Locale y ont participé, 3 d'entre eux ont été embauchés.

Le lieu d'écoute

OBJECTIFS

Le Lieu d'Écoute doit permettre à des jeunes en souffrance psychique rendant toute démarche d'insertion socio-professionnelle difficile voire impossible, de renouer avec certaines réalités (personnelles, sociales, économiques, professionnelles) pour reprendre leurs démarches d'insertion à leur rythme en étant accompagnés, soutenus dans ce cadre bien spécifique qu'est le Lieu d'Écoute où ils peuvent faire un travail d'élaboration sur ce qu'ils peuvent changer, retrouver une liberté d'action, de marge de manœuvre dans ce qu'ils veulent entreprendre.

L'objectif est de les accompagner à faire la part des choses sur ce qu'ils peuvent, d'une part changer afin de se mettre en mouvement, et d'autre part sur ce qu'ils ne peuvent pas changer et se mettre alors dans une attitude d'acceptation, ne plus être dans la culpabilité. Il est alors important de mettre des mots de réconciliation, des mots signifiants le changement.

26 jeunes ont fréquenté le Lieu d'Écoute en 2015 (19 jeunes femmes, 7 jeunes hommes).

La fréquence va d'un entretien unique à des accompagnements plus longs, de l'ordre d'une dizaine d'entretiens. 4 jeunes ont pris rendez-vous mais ne sont pas venus, ce qui est très faible comme déperdition, par rapport à nos autres prestations.

Le Lieu d'Écoute fonctionne une demi-journée par semaine sur rendez-vous pris par le jeune. Depuis fin 2015, la psychologue du Lieu d'Écoute anime aussi celui de la Mission Locale de Plaisir Val de Gally.

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES

- Dépression réactionnelle liée à des conflits professionnels ou personnels
- Souffrance psychique causée par des ruptures des liens familiaux
- Grande timidité mettant le jeune en échec dans sa recherche emploi
- Difficulté à accepter le décès d'un proche
- Echecs répétés dans la mise en œuvre des démarches d'insertion professionnelle
- Démotivation, approche négative dans la recherche emploi
- Risque d'abandon de formation lié à des déceptions lors de stages avec une tendance au repli sur soi, à l'isolement

L'APPORT DU LIEU D'ÉCOUTE

Globalement, venir au Lieu d'Écoute a permis à une majorité de jeunes de renouer avec des projets de vie personnelle et professionnelle.

Ils y ont trouvé un accompagnement dans leurs choix, afin d'oser les affirmer à l'extérieur, d'y croire en se donnant les moyens de les mettre en œuvre.

Ils ont pris conscience de l'importance d'identifier, de repérer leurs ressources personnelles, de savoir ce qu'ils pouvaient faire pour ne pas se sentir limités dans leurs aspirations.

Pour 3 jeunes, le relais vers un travail à visée psychothérapeutique a pu être organisé.

7 jeunes n'ont pas interrompu un parcours d'insertion professionnelle qu'ils voulaient abandonner sans avoir pris le temps d'analyser un certain nombre d'éléments. Ils étaient dans une démarche d'acceptation et d'accompagnement au changement.

Certains sont repartis sur une dynamique de recherche emploi.

D'autres poursuivent ce soutien en 2016.

Pour d'autres, les freins au retour vers la formation ou vers l'emploi sont ancrés dans des positionnements négatifs où ils n'arrivent plus à entrevoir la moindre réussite si infime soit elle. L'accompagnement dans le cadre du Lieu d'Écoute sera long et le relais vers un partenaire est une étape à saisir.



Parcours de jeune

Le lieu d'écoute

 Jeune homme qui avait développé des troubles obsessionnels au cours d'une reconversion professionnelle dans l'aide à la personne. Il imaginait, pensait en permanence avoir les pathologies des personnes qu'il avait en charge. Ses troubles l'ont contraint à interrompre la formation d'auxiliaire de vie. Sa motivation à venir au Lieu d'Écoute était de comprendre les raisons qui l'avaient conduit à développer, renforcer ses troubles obsessionnels liés à la vision, à des craintes de développer certaines pathologies alors qu'il n'avait aucun symptôme. Malgré cette réassurance faite par des médecins.

Par ailleurs, il était dans une situation familiale et personnelle qui ne lui permettait pas de se sentir totalement libre dans ses agissements. Il vivait une période de doute tant sur le plan personnel que professionnel. Il était d'une part dans la construction de son identité sexuelle, à la recherche d'un épanouissement amoureux, l'envie de quitter le nid familial et d'autre part, l'acceptation d'avoir dû changer à 2 reprises de choix professionnel : formation initiale de cameraman, puis tentative de se former au métier d'auxiliaire de vie, pour finalement aller vers une recherche d'emploi reprenant des expériences acquises.

Venir au Lieu d'Écoute lui permettait de s'octroyer un temps pour tenter d'analyser l'origine de son mal-être, quelle était la signification de ses symptômes, de prendre le temps de repenser tous ses changements personnels et professionnels. Ce temps pris dans le cadre du Lieu d'écoute a permis qu'il s'engage dans une psychothérapie avec le CMP de Trappes.

 Jeune fille qui vivait en famille d'accueil depuis 4 ans. Toute la fratrie a été placée dans différentes familles d'accueil suite à un jugement aux affaires familiales pour maltraitance du père et une mère soumise à cette autorité paternelle. Le profil du père : violent, harceleur, obsessionnel délirant, manipulateur avec une capacité à se montrer socialement irréprochable. La mère effacée, soumise, n'était pas en mesure de protéger ses enfants car sous emprise du père. Cette jeune fille ressentait de la culpabilité à avoir été une des premières à dénoncer les agissements de son père avec toutes les conséquences que cela a eu sur ses 6 frères et sœurs et elle-même : éclatement de la famille, accusation d'avoir dénoncé son père, reniement de son père et sa mère à son encontre. Elle est l'aînée de la fratrie et les liens familiaux entre tous les membres de la famille sont rompus. Elle n'a plus de contact avec ses parents et très peu avec ses frères et sœurs.

Déjà accompagnée psychologiquement à différentes périodes de son parcours en famille d'accueil, elle voulait reprendre contact avec un psychologue pour poursuivre une psychothérapie. Le Lieu d'Écoute de la Mission Locale lui a permis de reprendre ce travail d'élaboration psychique et d'acceptation de la réalité, de voir ses parents tels qu'ils sont, de se détacher peu à peu de ce sentiment de culpabilité, de ne plus être dans ce rôle protecteur devant les agissements de ses parents.



La justice

L'accès aux droits

L'ACCÈS AUX DROITS EST L'UN DES DEUX VERSANTS DE LA THÉMATIQUE JUSTICE. CELA PEUT ÊTRE À L'INITIATIVE DU JEUNE, MAIS AUSSI DU CONSEILLER, QUE LA QUESTION DE L'ACCÈS AU DROIT EST ABORDÉE.

En 2015, les conseillers ont informé 159 jeunes sur le plan juridique à 219 reprises. Dans certains cas, ces préoccupations renvoient à des problématiques qui peuvent affecter l'insertion professionnelle et sociale du jeune. N'étant pas juristes, nous avons donné à ces jeunes un premier niveau d'information d'ordre général. Ensuite, si le jeune veut aller plus avant dans la compréhension de ses droits ou mener une action, nous l'orientons vers un organisme spécialisé, notamment sur notre territoire la Maison de Justice et du Droit. De la sorte, les conseillers de la Mission Locale ont orienté 142 jeunes à 173 reprises vers un organisme d'accès aux droits.

PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES AVEC LES JEUNES

- **Le droit du travail** : rupture pendant le période d'essai, paiement du salaire et des heures supplémentaires, licenciement, démission, abandon de poste, remise des documents de fin de contrat.
- **Les discriminations** : essentiellement pour l'accès à l'emploi, mais aussi par rapport au logement, dans la vie quotidienne ou dans les rapports avec les forces de l'ordre.
- **Le droit des étrangers** : concerne essentiellement le droit au séjour et l'accès au marché du travail, plus particulièrement pour des ressortissants non européens, qui était légalement installés en Espagne ou au Portugal, et qui depuis quelques années, suite aux difficultés économiques que rencontrent ces pays, viennent tenter leur chance en France. Et depuis deux ans, nous accueillons des dizaines de Mineurs Isolés Etrangers, qui matériellement sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, mais cette dernière les aide peu dans leurs démarches d'insertion et administratives.
- **Les conflits intrafamiliaux** : à savoir d'une part entre parents et enfants et d'autre part, entre conjoints. Ils peuvent se traduire par des ruptures d'hébergement, des ruptures administratives (domiciliation), des tensions plus ou moins graves qui affecteront les jeunes et perturberont leur insertion. Ces situations génèrent souvent un important travail partenarial, sur le plan juridique avec la Maison de la Justice et du Droit ou la Médiatrice du Commissariat, mais aussi sur le plan social avec par exemple les éducateurs de prévention ou les CHRS.

La justice

Suivi des jeunes sous main de justice Le partenariat

LA PRISE EN CHARGE AINSI QUE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE NE S'ENVISAGENT QUE SOUS LA FORME D'UNE COLLABORATION AVEC LES SERVICES DE LA JUSTICE. LES DEUX PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS DES CONSEILLERS DES MISSIONS LOCALES SONT LES ÉDUCATEURS DE LA PJJ ET LES CONSEILLERS DU SPIP (MILIEUX OUVERT ET FERMÉ).

LE PARTENARIAT AVEC LA PJJ

Les liens sont étroits entre les éducateurs de la PJJ et la Mission Locale. Cela fait souvent partie de leur projet d'accompagnement, que d'amener le jeune à fréquenter la Mission Locale ou à reprendre contact. Le suivi peut se faire soit dans le cadre d'entretiens avec le jeune mineur en présence de l'éducateur, soit dans le cadre d'entretiens téléphoniques entre le conseiller et l'éducateur.

LE PARTENARIAT AVEC LE SPIP

L'année 2015 a été riche en échange entre le SPIP des Yvelines et la Mission Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et des Environs.

Tout d'abord, nous avons poursuivi au quotidien le travail avec les équipes du milieu fermé ou ouvert, sachant que plus d'une centaine de jeunes du territoire sont incarcérés chaque année à la Maison d'Arrêt des Yvelines.

Ensuite, les référents justice de la Mission Locale ont rencontré le SPIP des Yvelines à deux occasions particulièrement importantes sur le plan institutionnel. Dans un premier temps, il s'agit de la rencontre des ML / SPIP de la Région Ile de France organisée par l'ARML. La deuxième rencontre s'est réalisée au niveau local entre les référents justice de

la MLSQYE et l'équipe du SPIP de la Maison d'Arrêt de Bois d'Arcy. Ces deux rencontres ont permis de renforcer et d'affiner la coopération entre les deux services en vue d'assurer le meilleur service possible pour les jeunes sous main de justice, que ceux-ci relèvent du milieu ouvert ou du milieu fermé.

Par ailleurs, la MLSQYE et deux Missions Locales des Yvelines, ont travaillé sur un projet de renforcement de leurs interventions vis-à-vis du public justice, afin de solliciter l'apport financier du FIPD. Ce projet n'a pas été retenu en 2015, mais en 2016 nous l'avons repris départementalement et retravaillé avec le SPIP, afin de mieux répondre aux besoins et attentes de ce partenaire.

LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Ce thème ayant été cruellement d'actualité en 2015, la MLSQYE a participé aux actions de prévention de la radicalisation en assistant à un séminaire organisé par le CNML les 14 et 15 septembre 2015. Pendant ces deux journées, de nombreux intervenants ont apporté leurs connaissances et analyses à travers une approche interdisciplinaire passionnante. Celle-ci a permis d'enrichir l'expérience des référents justice de nouveaux concepts afin de les diffuser auprès de leurs collègues et de les intégrer dans leurs pratiques d'accueil des jeunes. Mais ce travail est à poursuivre en équipe avec l'appui d'un intervenant extérieur.



Les aides financières

NOTRE PUBLIC, MÊME SI IL EST HÉTÉROGÈNE, EST MAJORITAIREMENT COMPOSÉ DE JEUNES AYANT DE FAIBLES RESSOURCES OU VIVANT DANS DES FAMILLES AYANT PEU LES MOYENS DE LES SOUTENIR FINANCIÈREMENT. C'EST POURQUOI CHAQUE ANNÉE, ENVIRON UN TIERS DE NOTRE PUBLIC NOUS FORMULE DES DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES.

Sans surprise, nous constatons années après années que les besoins ne baissent pas, bien au contraire. Mais dans le même temps les enveloppes ont tendance à diminuer, les financeurs resserrent les critères d'éligibilité concernant le public ou l'objet, ou les commissions rejettent de plus en plus de dossiers. Par exemple, en 2011, nous avons présenté 71 dossiers de demandes de financement de projets de formation au FAJ et à la commission multipartenariale. Ce nombre est depuis en baisse continue, et est tombé à 45 cette année, car il n'est pas « rentable » pour les conseillers de consacrer plusieurs heures à constituer un dossier qui a de bonnes chances d'être rejeté.

Chaque année, l'enveloppe d'allocation interstitielle diminue de quelques milliers d'euros, et en 2015 l'aide au permis

du CR IdF a baissé de 40%. Ainsi en 5 ans, nous sommes passés d'environ 300 000 euros d'aides obtenues pour les jeunes, à environ 200 000 euros. Et pour 2016, les coupes s'annoncent encore plus drastiques, puisque l'enveloppe d'allocation interstitielle est réduite de plus des deux tiers, l'aide au permis du CRIF n'est pas reconduite, et le Conseil Départemental vient de réduire le public éligible à son aide au permis.

Toutes ces aides sont versées sous forme de don. Certaines fois, on aurait pu envisager un prêt partiel, mais ce n'est pas prévu par les financeurs.

Aider un jeune à constituer un dossier de demande de crédit peut aussi l'aider à éviter plus tard les pièges de certains organismes de crédit à la consommation qui octroient trop facilement des crédits ou facilités de paiement à des taux ruineux pour ceux qui se font piéger. C'est pourquoi, nous avons essayé de développer deux dispositifs, le permis à un euro et le micro-crédit personnel. Ces dispositifs présentent l'intérêt de comprendre en amont un travail sur la gestion budgétaire, sur les capacités de remboursement, sur les risques liés aux crédits, ... Malheureusement, cela ne concerne que quelques jeunes chaque année, sans doute car il est beaucoup plus simple de faire une demande sur internet à des organismes peu regardants et qui savent masquer par des offres alléchantes le coût réel.

Les aides financières

■ CES AIDES AVAIENT ESSENTIELLEMENT POUR OBJET

- De financer des titres de transport (Pass Navigo),
- D'aider les jeunes à faire face à leurs besoins de subsistance, voire d'hébergement,
- De les aider à financer leurs projets de formation ou à acquérir du matériel professionnel,
- Ou de contribuer au financement du permis de conduire, lorsque ce dernier est nécessaire à la réalisation du projet du jeune.

Si la demande est formulée au conseiller, et le dossier de demande constitué par ce dernier, la remise des aides est toujours externalisée de son bureau, soit car la demande est traitée en commission, soit pour les fonds que nous gérons, parce que l'aide est remise au siège, par le comptable.

En fonction des besoins et du projet de chaque jeune, et du dispositif sollicité, les montants demandés sont très variables.

Ces montants peuvent aller d'une aide de 12 euros pour financer un ticket mobilis ou un pass navigo hebdomadaire, à plus de 2000 euros dans le cadre de cofinancements générant la constitution et la présentation de plusieurs dossiers afin d'aider les jeunes à pouvoir réaliser leur projet de formation, par exemple d'aide-soignant.

■ TYPES D'AIDES CLASSÉES PAR FINANCEUR, PAR CRITÈRES ET PAR DESTINATION

Les financeurs :

- l'Etat, l'AI ou Allocation Interstitielle pour les jeunes CIVIS,
- le Conseil Régional, les « Chèques Mobilité », et le dispositif « Feu Vert Permis »,
- le Conseil Général, le FAJ ou Fonds d'Aide aux Jeunes (subsistance, frais de formation, matériel professionnel,...), Permis d'Agir
- la CAF, en substitution du FAJ pour les jeunes bénéficiaires de prestations familiales,
- la plupart des collectivités locales, bourses au projet, aides sociales,
- et les associations caritatives, les Resto du Cœur et autres

Les critères :

Âge, ressources, projet, démarches effectuées...

La finalité :

Subsistance, survie en urgence, aide au projet, mobilité, remobilisation, financement de frais de formation, frais de santé, logement,...

Les montants possibles :

Très variables selon le financeur et l'objet, de quelques euros à plus de 2000€, en une ou plusieurs fois, avec des montants maximum annuels

Les délais :

De 24h à 6 semaines ou plus

La forme :

Du simple clic dans notre système d'information, au dossier complet avec rapport social et pièces justificatives qui nécessite des heures de travail, fiches de liaison,...

La remise :

Virement, chèques au jeune, à un organisme, chèques mobilité, mais jamais d'espèces.

La mobilité

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Pour l'année 2015, nous avons constaté une baisse significative des questions liées à la mobilité lors des entretiens menés par les conseillers. En effet, le thème de la mobilité internationale n'a été abordé qu'à 38 reprises, avec 30 jeunes différents.

Le rôle des conseillers consiste principalement à apporter des éléments d'informations sur la mobilité internationale, les dispositifs d'aide au départ, et les démarches à mettre en place pour préparer le séjour à l'étranger, la plupart du temps suite à une sollicitation des jeunes.

Comme les années précédentes, on a pu constater que ce projet de départ n'était pas vraiment réfléchi pour certains jeunes et qu'il s'agissait plus d'une idée ou d'une envie passagère, que d'une réelle étape dans la construction du parcours professionnel. Pour cette catégorie de public, le projet de mobilité s'arrêtera là car les jeunes ne sont pas forcément prêts à se mobiliser pour la préparation et la mise en œuvre de leur séjour.

Pour un jeune accompagné en Mission Locale, l'opportunité d'un départ à l'étranger pouvant aussi être une possibilité d'avancer dans un projet professionnel, cette thématique peut aussi être abordée à l'initiative du référent.

Cela peut être le cas, par exemple, pour des jeunes ayant des projets de formation dans le secteur du tourisme, du commerce international, ou tout autre projet pour lequel une maîtrise courante d'une langue étrangère est souhaitée ou demandée.

Pour accompagner les jeunes dans la préparation au départ, les conseillers de la Mission Locale peuvent apporter une aide administrative à la constitution de dossiers de candidature de certains dispositifs régionaux, procéder à une orientation vers les principaux partenaires qui interviennent sur cette thématique, etc. Cette fin d'année 2015, a vu disparaître un de nos principaux partenaires en l'occurrence : l'Association Itinéraire International, structure vers laquelle nous orientations régulièrement nos jeunes.

Pour pallier à la disparition d'Itinéraire International, nous essayerons, sur 2016, de consolider le partenariat existant et de le développer.

En 2015, sur les 30 jeunes avec lesquels le thème de la mobilité a été abordé, nous sommes sans information sur la suite donnée au projet pour 11 d'entre eux et pour 16 autres, ils n'ont pas donné suite ou sont entrés en emploi ou en formation.

Nous savons, cependant, qu'à l'issue des orientations effectuées et des différentes propositions faites, 3 ont été reçus chez nos différents partenaires. Une jeune est partie comme fille au pair en Angleterre et une autre a confirmé son prochain départ dans le cadre d'une mission humanitaire d'un mois au Mali.

30

JEUNES ONT ABORDÉ
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE
AVEC LEUR CONSEILLER,
ET CE À 38 REPRIS



3

JEUNES ONT MENÉ LEURS DÉMARCHES
PRÉPARATOIRES À TERME



1

EST PARTI EN
ANGLETERRE

1

EST PARTI
AU MALI

1

EST EN
ATTENTE DE
DÉPART

La mobilité

L'AIDE AU DÉPART AUTONOME

Le thème de la mobilité peut aussi être abordé sous un autre angle, celui des vacances, et depuis 2010 nous sommes adhérents du dispositif « Parcours Vacances » dont la vocation est de favoriser l'accès aux vacances des personnes qui en sont exclues.

L'aide financière apportée au jeune dans le cadre de ce dispositif est de 180 euros sous forme de chèques-vacances (ANCV) utilisables uniquement en France.

Pour bénéficier d'un co-financement de «Parcours Vacances» ces séjours doivent respecter certains critères (durée minimale de 4 jours et 3 nuits en France Métropolitaine, Outre-Mer, et/ou dans les pays de l'Union Européenne, projet monté essentiellement par les jeunes et vécu sur place de manière autonome, en individuel ou en groupe,...).

La préparation d'un projet de départ en vacances autonomes, permet de renouveler le travail quotidien autour de l'accès à l'autonomie par la mobilisation d'un certain nombre de ressources telles que l'anticipation, l'organisation, la mobilité, la sociabilité, etc.

Ces compétences acquises ou renforcées lors du montage de ce projet ont vocation à être réutilisées dans la suite du parcours du jeune. C'est cette notion de transférabilité des démarches accomplies qui, initialement, a retenu notre intérêt même si l'impact pédagogique est très difficile à évaluer.

En 2015, ce dispositif a été présenté à 28 reprises, à 20 jeunes différents.

3 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif pour financer une partie de leurs vacances.

Ce faible taux d'utilisation peut, en partie, s'expliquer par le fait que la participation financière du dispositif peut sembler insuffisante aux yeux du public cible pour envisager un départ en vacances, que ceux-ci doivent être en mesure de partir de façon autonome (sans la famille) et par le fait que les bourses d'aide aux départs ne sont à la disposition de la Mission Locale qu'à partir de mai/juin.

Face à ce constat, nous avons pris la décision de ne pas renouveler notre adhésion à ce dispositif pour l'année 2016.

20

JEUNES ONT ABORDÉ LE DISPOSITIF
PARCOURS VACANCES AVEC LEUR CONSEILLER,
ET CE À 28 REPRISÉS



3

JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE CE DISPOSITIF
POUR FINANCER UNE PARTIE DE
LEURS VACANCES



La culture

Le Parcours Culturel

DEPUIS MAINTENANT 7 ANS, NOUS TRAVAILLONS AVEC LES SALLES DE SPECTACLE DU TERRITOIRE, AFIN DE PROPOSER AUX JEUNES DE DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE LOCALE.

Notre objectif est double, proposer aux jeunes de sortir de leur quotidien en les accompagnant pour assister à des spectacles, et leur faire découvrir des formes de spectacles qui ne font pas partie de leurs pratiques. Cette action a été initiée avec le théâtre de Saint Quentin en Yvelines, qui est la salle qui nous accueille le plus souvent, et nous l'avons aussi menée en 2015 avec la Ferme de Bel Ebat et la Merise.

Généralement, les chargés de communication des salles organisent pour notre groupe, une rencontre avec les artistes, après les spectacles, ce qui permet d'échanger sur les ressentis de chacun. Fréquemment nous concluons la soirée autour d'un verre pour discuter de façon informelle avec les jeunes de tout et de rien. Parfois cela permet à des jeunes de faire part de difficultés qu'ils n'ont pas réussi à verbaliser avec leur conseiller. Et pour certains jeunes, sortir de leur quotidien, assister à des spectacles de qualité, rencontrer des pairs, nouer des relations, leur permet de reprendre confiance et de se réengager dans des démarches.

Cette année nous avons eu la chance de faire participer quelques jeunes à un atelier d'improvisation théâtral avec Déclit Théâtre dans les locaux de la Merise. Ce fût un moment intense et valorisant pour les jeunes bénéficiaires.

Plusieurs jeunes ont été invités par le théâtre de Saint Quentin en Yvelines à la présentation de la saison suivante, ils ont sélectionné avec nous les spectacles que nous irons voir la saison prochaine.

Par nature, tous les services proposés par la Mission Locale, sont bien sûr totalement gratuits. Cependant, pour ces sorties, nous avons fait le choix pédagogique de demander une participation symbolique de deux euros par spectacle aux jeunes qui le peuvent, et aussi de participer au coût des boissons, dans la mesure de leurs moyens, tout en étant vigilant à ce que des jeunes ne renoncent pas pour des raisons financières.

157

**PARTICIPATIONS À L'UN
DES 15 SPECTACLES**

7

PIÈCES DE THÉÂTRE
La Ferme de Bel Ébat

Nous attendrons que le soleil revienne
Le bruit des os qui craquent
Ceux qui boivent
Et si je te le disais

Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines

Les Enfants de la terreur
Liliom

La Merise

Songe d'une nuit d'été

3

DANSE

Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines

Pixel

Plan B

Contact

2

CIRQUE

Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines

Tempus Fugit

Knitting Peace

1

CONCERT

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Natacha Atlas

1

CINÉ SPÉCTACLE

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Blanche Neige ou la chute du mur de Berlin

1

ONE MAN SHOW

La Merise

Éloge d'un cancre



Parcours de jeune

Le Parcours Culturel

UN SOIR AU THÉÂTRE AVEC LA MISSION LOCALE

Il est 20h00, le journal télévisé commence, mais la Mission Locale a donné rendez-vous à une quinzaine de jeunes au théâtre de Saint-Quentin en Yvelines : c'est le parcours culturel !

Voilà quatre ans que je suis le Parcours Culturel tous les mois, c'est un rendez-vous que je ne manquerais pour rien au monde. On est vendredi 19 mars, me voilà sur l'avenue du Pas de Lac à Montigny-le-Bretonneux, pressant le pas en direction du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette grande scène nationale me fascine toujours et m'impressionne avec ses 1080 places. J'ai eu la chance de m'asseoir partout (parterre, orchestre, loge intermédiaire et balcon) et d'y voir différents types de spectacles (cirque, théâtre, danse, concert). J'arrive devant l'équipement et jette un coup d'œil sur le bâtiment imposant. Je grimpe les marches et parcours le parvis pour rejoindre le groupe qui m'attend dans un coin tout à gauche. Il est 20h15.

Je sers la main de Stéphane qui tente un regard de professeur fâché, « À quelle heure avait-on rendez-vous ? » me glisse-t-il ironiquement. J'ai le droit à une punition (qui est en fait adressée à tout le monde) sympathique : remplir un petit questionnaire pour donner mes impressions sur la saison 2015. Sophie n'attend pas plus longtemps pour me saluer avec son enthousiasme caractéristique, suivi par Fatou, une autre conseillère fidèle au Parcours. Échanges potaches, rires, les places sont distribuées. On entre dans le Théâtre et, état d'urgence oblige, nous sommes fouillés. Je n'ai pas de sac, j'ouvre mon manteau.

En entrant dans la salle, je croise des amis militants de la colline de la Revanche (Elancourt), je parcours le parterre et trouve mon rang. On s'installe et je regarde le décor sur la scène (le rideau est rarement baissé ici) : des grilles métalliques forment un demi-octogone aussi large que la scène elle-même, au fond à gauche de cette forme, une carcasse de voiture, et derrière le grille à droite une grande étoile en néon qui semble enfoncée dans le sol. La lumière s'éteint et le spectacle commence. Nous voilà emportés dans un univers de littérature et d'art corporel. Des danseurs emportent leurs corps dans des mouvements gracieux, harmonieux et rythmés pendant que des narrateurs présents racontent l'histoire de Katia et d'un jeune homme à sa

recherche sur fond de guerre. Près de deux heures s'écoulent discrètement, sans se faire sentir et c'est même très court, trop court. La lumière s'éteint, le spectacle est fini et tout le monde applaudit. Les danseurs-conteurs nous saluent et sont rejoints par le metteur en scène. Ils vont, s'en vont sur la scène et la quittent, les lumières se rallument. Sophie nous demande de rester dans la salle et d'aller nous asseoir sur les fauteuils devant la scène. On va rencontrer le metteur en scène et les acteurs.

Il arrive, souriant et se pose debout devant nous. Il se présente : Angelin Preljocaj, metteur en scène. Stéphane lui rappelle que nous avons déjà vu un de ses spectacles il y a quelques années. « Est-ce qu'il y a des questions ? » demande-t-il ? Je commence et me lance : « Pourquoi ? ». Éclat de rire générale. « Pourquoi quoi ? » répond-il amusé. Je précise donc ma question « Pourquoi avoir mélangé le théâtre et la danse ? ». Aussitôt il s'engage dans des explications, l'envie d'allier des textes difficiles de littérature avec la danse. Il parle de sa collaboration avec Laurent Mauvignier, l'auteur des textes et Adel Abdessemed, ainsi que du parti pris d'écrire un nouveau spectacle pour un festival où l'on ne voit souvent que des grands classiques. Les échanges se font facilement, limpides. Dans un coin il y a Philippe Bertrand, chargé de communication du théâtre. Il se fait complice de notre groupe, pose des questions enrichissantes pour les échanges mais aussi pour la compréhension du spectacle et sa création, et soutient la proximité entre nous et l'équipe. Quelques conteurs-danseurs se sont installés dans les fauteuils derrière nous, une manière encore de se rapprocher du public. L'échange se termine avec eux.

On sort du théâtre et on file au BDT. Cet acronyme est utilisé par tous pour nommer le Bistrot du Théâtre, le bien nommé, situé juste en face, lieu populaire et fréquenté par tous, quelle que soit la classe sociale. On y va souvent pour clôturer la soirée, autour d'un verre on parle de tout, de rien. On rit, on se titille et on crée des amitiés. Les verres vides, on sort et chacun est réparti dans les voitures des conseillers, et des jeunes s'ils en ont une. Car vient une règle sacrée du Parcours: la solidarité est de mise. Pourquoi rentrer seul en transport en commun quand on peut être accompagné en voiture ? On se salue et on se dit à la prochaine fois.

Tristan Péribois
Trappy'Blog, Avril 2016



L'orientation

Les Parcours d'Orientation Professionnelle

240 JEUNES ORIENTÉS VERS LES PRESTATIONS PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (POP) FINANCÉES PAR LA RÉGION ÎLE DE FRANCE.

Cette prestation, qui se décline sous deux formes, individuelle ou collective, permet aux jeunes de travailler sur leur projet professionnel, de réfléchir à leur orientation et si possible de valider un projet ou une orientation vers un secteur professionnel.

Ces prestations comprennent plusieurs séquences. Un travail sur son parcours, son histoire de vie, ses qualités personnelles, ses points faibles, ses compétences et une réflexion sur leur transférabilité dans un cadre professionnel. Un travail est mené sur la connaissance des filières, des métiers et des formations. Une séance de recherche documentaire assistée permet aux jeunes de se rendre compte de ce qu'ils peuvent faire en fonction de leur niveau et des pré-requis demandés par les centres de formation. Une séance de tests (uniquement dans le cadre des POP Individuels) permet d'avoir des éléments sur les acquis et potentialités, les intérêts métier ou encore la personnalité d'un jeune. Les stages en entreprise font partie intégrante du POP Collectif et sont proposés aux jeunes en POP Individuel. Ces stages sont un très bon moyen de découvrir un métier, de se rendre compte des conditions de travail, des avantages, des inconvénients mais ils restent souvent difficile à trouver. Les jeunes peuvent aussi suivre des plateaux techniques en centre de formation pour prendre connaissance d'un métier et/ou d'une formation et évaluer leur capacité à suivre cette dernière.

240
JEUNES ORIENTÉS EN POP

140 EN POP INDIVIDUEL

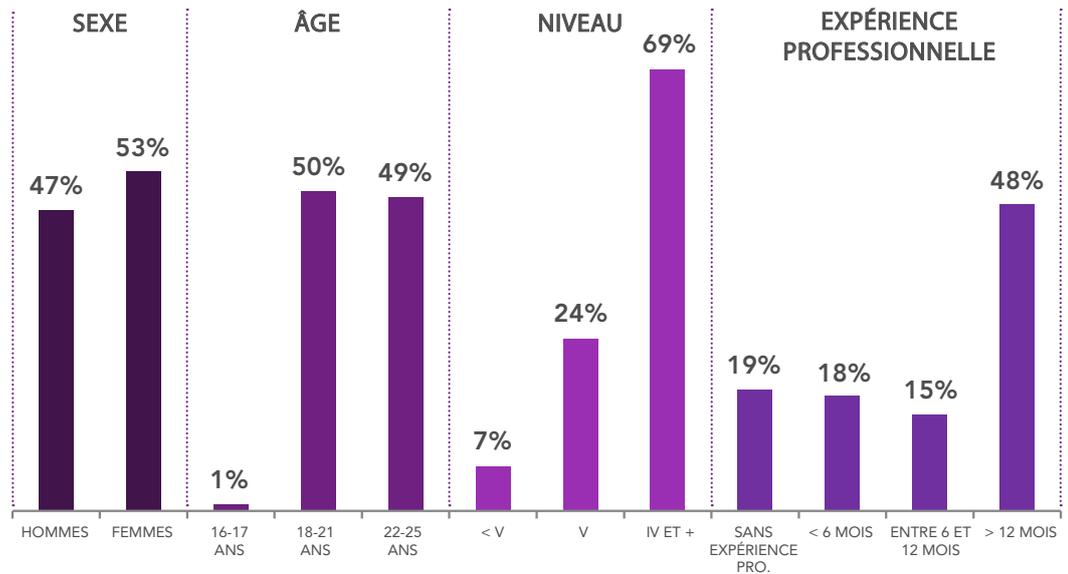
100 EN POP COLLECTIF

L'orientation

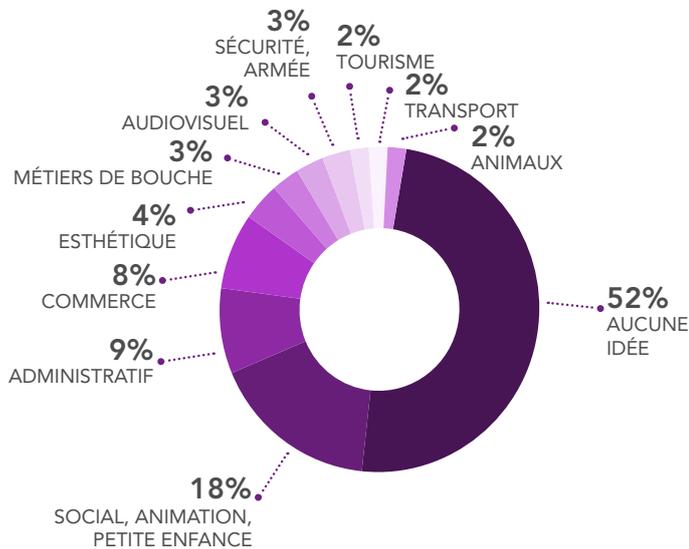
Les POP Individuels

Les conseillers de la Mission Locale ont orienté 140 jeunes, 107 sont venus (76%) soit 2% de plus que l'an dernier. Au final, ce sont 99 jeunes qui ont réalisé intégralement la prestation soit 92% des jeunes venus, 5% de plus que l'an dernier.

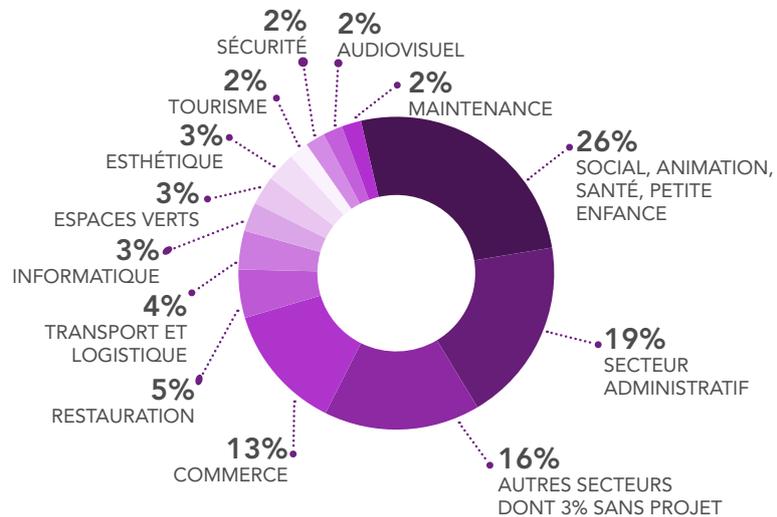
TYPOLOGIE DES JEUNES ORIENTÉS EN POP INDIVIDUEL



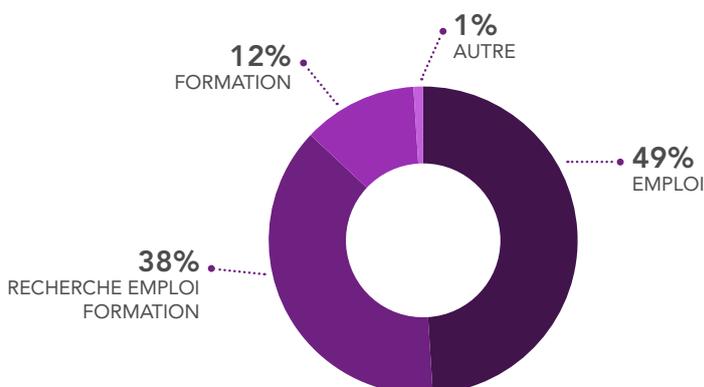
RÉPARTITION DU PUBLIC PAR SECTEUR SOUHAITÉ À L'ENTRÉE DU POP INDIVIDUEL



RÉPARTITION DU PUBLIC PAR SECTEUR À L'ISSUE DU POP INDIVIDUEL



ISSUE DES PARCOURS VALIDÉS

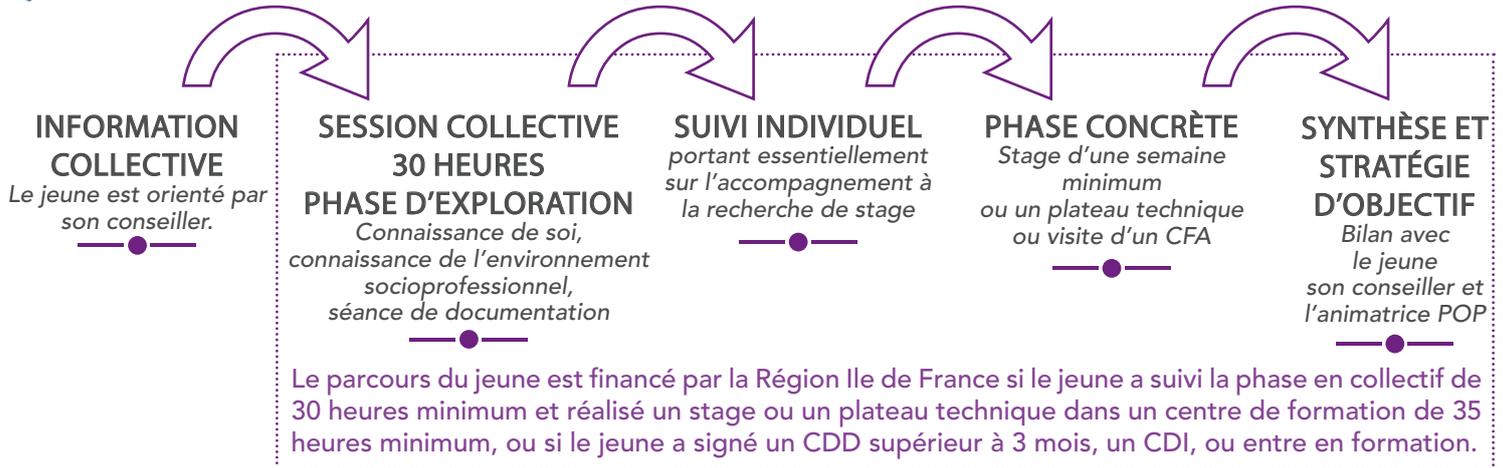


Dans les mois qui suivent la sortie du Parcours, la moitié des jeunes sont en emploi mais, certains travaillaient déjà à leur entrée dans le dispositif. En effet, comme les années précédentes, il y a une proportion assez importante de jeunes suivant un POP I qui travaillent à temps partiel, voire à temps plein. Ces jeunes ne « s'épanouissent » pas dans leur travail ou alors, ils font peu d'heures et souhaitent prendre le temps de réfléchir à une autre orientation. D'autres encore ont des difficultés pour trouver dans leur secteur et occupent un emploi alimentaire.

L'orientation

Les POP Collectifs

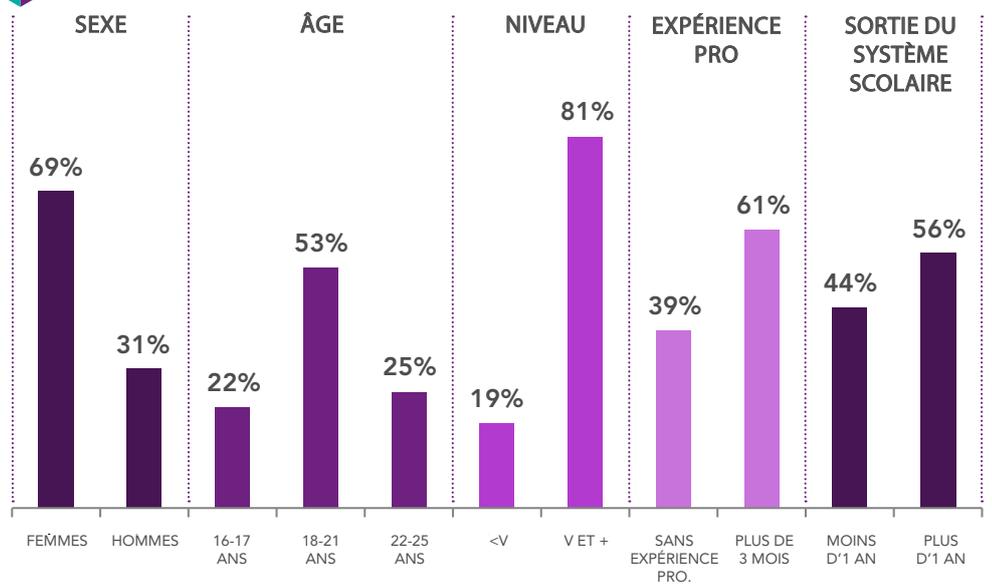
LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU POP COLLECTIF



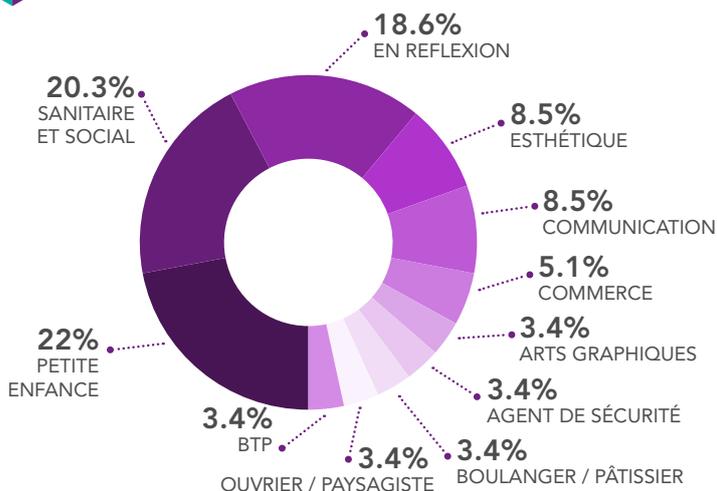
En 2014, nous avons apprécié une forte hausse des prescriptions, et par conséquence du nombre d'entrées et de parcours réalisés. Cette embellie ne s'est pas poursuivie en 2015, et nous sommes revenus aux niveaux très moyens des années précédentes. Ainsi il y a eu 100 prescriptions, mais seulement 59 entrées et 28 parcours validés.

Durant la phase collective qui repose sur la dynamique de groupe, il n'y a guère de déperdition. Par contre lorsqu'ensuite les jeunes doivent mener les démarches de recherche de stage, beaucoup se découragent après les premières difficultés et nous arrivons peu à les remobiliser.

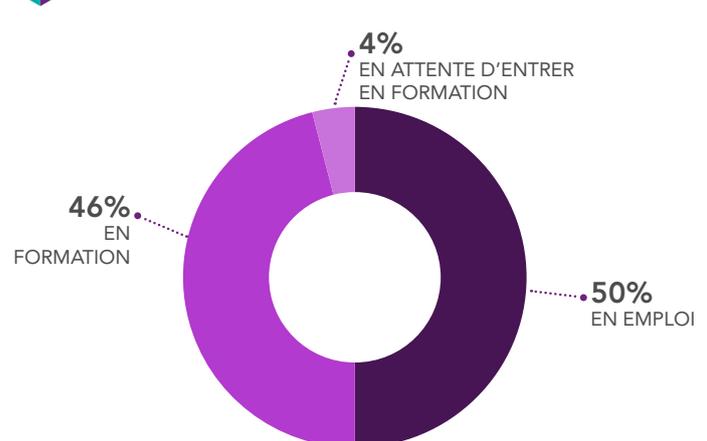
TYPOLOGIE DES JEUNES ORIENTÉS EN POP COLLECTIF



ORIENTATION À L'ISSUE DES PARCOURS VALIDÉS



SITUATION À L'ISSUE DES PARCOURS VALIDÉS





Parcours de jeune

Les POP Collectifs

Antoine a démarré son POP Collectif le 09 février 2015, il en est sorti le 03 août 2015. Antoine est perdu dans son orientation depuis qu'il a terminé son DUT. Il hésite entre plusieurs formations, il a besoin d'être aidé dans ses choix. Il a obtenu en 2012 un Baccalauréat Économique et Social, puis un DUT Gestion Administrative et Commerciale

Durant cette formation, il a réalisé un stage d'avril à juin 2014 comme Assistant chargé de communication à MONTREAL. Ce stage lui a donné envie de continuer dans le domaine de la communication et lui a aussi permis de progresser en anglais, sachant qu'il a aussi un bon niveau en allemand.

Antoine veut intégrer une licence professionnelle en communication, mais a besoin de comprendre concrètement à quoi correspondent les différentes licences et de réaliser des stages afin de choisir une bonne orientation. Réaliser des stages constituerait aussi un atout pour sa recherche de contrat en alternance.

Il a retenu plusieurs licences :

- Chef de projet communication - Paris V
- Communication multimédia - Orsay
- Chargé de communication - Cergy

Il a trouvé un stage en février 2015 comme Community Manager chez GIFRED.

Il n'est resté que 2 jours dans cette agence de communication digitale (animation réseaux sociaux, rédaction de chroniques), car il ne s'y est pas senti à l'aise.

Le secteur de l'agence était trop ciblé sur les réseaux sociaux et Antoine souhaitait des domaines plus larges pour réussir sa future licence.

La recherche d'alternance a été longue et difficile.

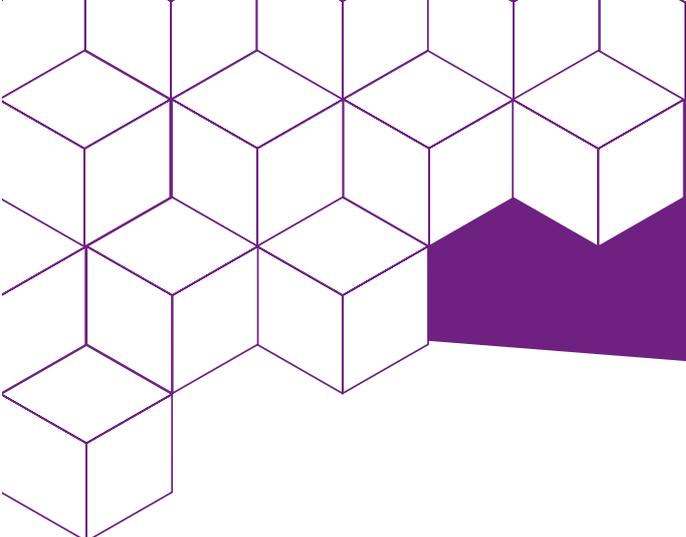
Nous avons exploré toutes les pistes possibles, des grandes entreprises, des Start-Up, des mairies, la CCI de Paris, ...

Finalement, Antoine a pu intégrer la Licence métiers de la communication : chargé de communication de proximité et médias numériques, à l'IUT de Cergy, car il a été embauché par la mairie de Corneilles en Paris comme apprenti chargé de la communication interne et extérieure.

Afin de se rapprocher de son emploi et de son IUT, le jeune a trouvé un logement dans une résidence étudiante de Corneilles.

Durant ces presque six mois de réflexion sur son projet et de recherche compliquée de contrat en alternance, Antoine s'est montré très sérieux, volontaire et tenace malgré les multiples refus.

A noter que si il avait commencé une semaine plus tard son contrat en alternance, il serait sorti administrativement du POP « sans solution », et le CRIF n'aurait pas financé la prestation. Car la durée maximale du parcours, soit 6 mois, aurait été dépassée.



Parcours de jeune

Les POP Individuels

 Un jeune homme de 21 ans ayant arrêté en 2nde Bac Pro PSPA (Pilotage de Système de Production Automatisée).

Cédric a été déçu par ses stages en entreprise où il faisait de l'usinage et n'a pas eu la patience d'attendre la fin de son Bac pour avoir une vue d'ensemble et prendre le temps d'évoluer. Il est intéressé par l'informatique et la maintenance industrielle. Il veut être aidé dans sa prise de décision sur sa nouvelle orientation professionnelle.

Compétences, atouts :

- Electricité : lire un schéma, savoir l'appliquer, câbler
- Habilitation électrique de 1er niveau pour l'accès aux armoires électriques en cas de panne
- Pneumatique : lire un schéma, savoir l'appliquer en câblant
- Hydraulique : connaissance sur l'air et l'électricité
- Usinage : forer, usiner des pièces
- Maintenance sur ligne de production
- Informatique : Word, Excel, Photo Shop
- Monter des composants, une carte mère, carte graphique, alimentation, processeur

Perspectives professionnelles / Etapes à franchir :

Il retient le projet de formation suivant :

- BTS Systèmes Numériques Option Electronique - IFA Delorozoy
- Technicien réseau - AFPA

Cédric met en avant les activités concrètes, pratiques et

techniques en informatique de préférence, même s'il a pensé un temps aux métiers du BTP tel plombier chauffagiste. Il veut tenter en premier lieu l'informatique. Il lui faut un bon sens pratique, de bonnes aptitudes techniques. Pour l'IFA Delorozoy, il va rester la difficulté de trouver un employeur pour l'alternance. Il avait déjà contacté cet organisme l'an passé qui lui avait conseillé cette formation plutôt que le BTS Informatique et Réseaux pour lequel il n'a pas les pré-requis. Même constat pour la domotique. Alors que cette formation l'aurait aussi intéressé.

Projets explorés et mis de côté :

Génie climatique, Electrotechnique.

Participer à ce Parcours d'Orientation Professionnelle Individuel lui a donné l'assurance nécessaire pour prendre sa décision. Il a pu évoquer ses doutes sur les orientations qu'il avait déjà prédéfinies, et faire des enquêtes sur le terrain auprès de personnes ressources et des organismes de formation pour confirmer son choix définitif.



Parcours de jeune

Les POP Individuels

Une jeune femme de 24 ans, ayant obtenu un CAP et un BP Esthétique en 2011 et 2013. Sa recherche d'un emploi d'esthéticienne reste sans résultat car on lui demande des spécialisations en onglerie et en techniques d'amincissement qu'elle n'a pas assez développées au cours de son BP. Elle se pose donc la question de changer d'orientation. Elle souhaite être accompagnée dans sa réflexion.

De 2010 à 2013, elle a été en apprentissage en tant qu'esthéticienne dans les instituts suivants :

L'Eden hammam à Orgeval, Yves Rocher à Plaisir, MaureSpa à Maurepas, Body Minute à Montigny-le-Bretonneux / Maurepas.

Atouts :

- Accueillante
- Discrète
- Attentionnée
- Rigoureuse
- Dynamique

Perspectives professionnelles / Etapes à franchir :

Elle pensait quitter l'esthétique par manque d'opportunités professionnelles et démotivation. De plus, on lui reproche de ne pas avoir de formations dans le massage, le maquillage, l'onglerie et l'utilisation de machines d'amincissement. Elle voulait réfléchir à une réorientation. Après avoir mené sa réflexion et analysé ses motivations à moyen et long terme, elle est arrivée à la conclusion qu'il était trop tôt pour quitter définitivement son métier qui, par ailleurs, lui plaît toujours.

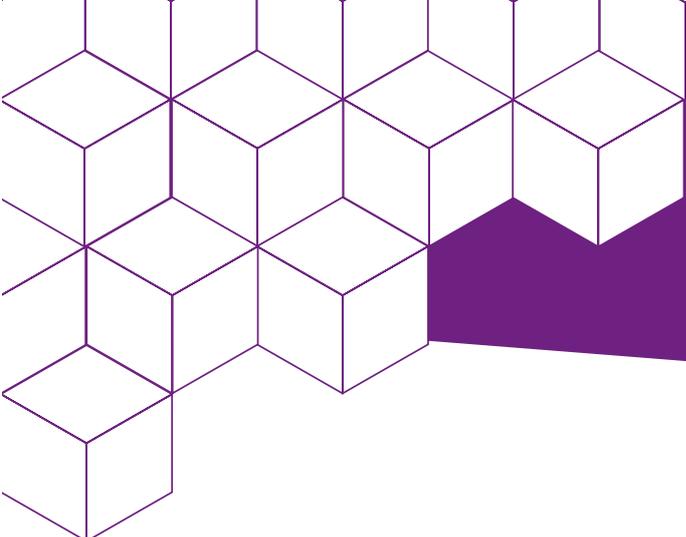
Elle va reprendre contact avec des instituts de beauté pour faire un stage et demander à être formée au cours de son stage sur les machines d'amincissement, si cela est possible. Sinon, il reste la possibilité qu'elle se finance les formations complémentaires en massage et autres, si elle a une promesse d'embauche.

A long terme, elle voudrait avoir son institut de beauté et vivre dans la région de Nantes.

L'institut de formation la Maison du Lotus à Guyancourt propose une formation complète en différentes techniques de massages. Elle doit les rencontrer pour réfléchir à cette opportunité de formation complémentaire.

En 2ème projet, elle pense au métier d'hôtesse d'accueil, secrétaire. Mais il est trop tôt pour engager des démarches de formation dans ce sens. D'autant qu'elle a une préférence malgré toutes ses difficultés rencontrées pour l'esthétique.

Sa participation au POP Individuel lui a permis de ne pas abandonner si vite son projet initial en esthétique car elle a pris conscience qu'il s'agissait de son 1er choix, qu'elle aime réellement ce métier. Pouvoir en discuter dans le cadre du POP Individuel lui a permis de mettre à plat toutes ses motivations, ses intérêts personnels et professionnels, et de prendre conscience de ses atouts.



Parcours de jeune

Les POP Individuels

Une jeune femme de 22 ans qui a travaillé en tant qu'animatrice socio-culturelle durant 2 ans. Elle souhaite évoluer professionnellement pour un meilleur salaire. Elle pense à un travail auprès des enfants, sans arriver à se déterminer. Elle imaginait également se servir de son BAC pour poursuivre une formation en alternance mais elle n'a aucune idée du domaine qui pourrait l'intéresser.

Elle a un BAFA, un BEP Carrières Sanitaires et Sociales obtenu en 2010, un Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale obtenu en 2012.

Elle travaillait comme Animatrice socio-culturelle à la Mairie de Trappes depuis septembre 2013, puis a trouvé un emploi d'Assistante d'auxiliaire de puériculture dans une crèche à Louveciennes depuis 2 mois.

Atouts :

- Sociable
- Patiente

Points sensibles :

- Instable
- Manque de confiance pour avancer dans son projet

Perspectives professionnelles / Etapes à franchir :

Elle reste hésitante. Elle passe d'une idée à une autre. Elle a plus tendance à regarder en fonction des opportunités en retenant principalement 2 secteurs professionnels : travailler dans le secteur social ou dans la vente prêt-à-porter.

Elle aimerait passer le Brevet de surveillant de baignade si elle continue dans l'animation et compléter son BAFA. Elle pourrait ainsi partir en séjour pendant l'été et surveiller la baignade.

En même temps qu'elle évoque cette opportunité, elle s'intéresse également au métier de vendeur en prêt-à-porter. Elle pense tenter un emploi de vendeuse en intérim. L'idéal serait le magasin H&M.

Autres pistes de formation explorées :

- Educateur de jeunes enfants - Buc ressources
- BTS ESF ou SP3S
- CAP Petite Enfance
- Auxiliaire de puériculture

Elle a du mal à se projeter sur des formations longues avec un processus de recrutement qui nécessite de s'y préparer à l'avance, de préparer les concours et les oraux. De plus, elle n'a pas vraiment la certitude d'être totalement motivée pour l'un de ces métiers. N'étant pas totalement décidée, il vaut mieux qu'elle prenne encore du temps pour faire des enquêtes métiers, au minimum et poursuivre dans l'animation tant qu'elle le peut.

La réflexion menée pendant le POP Individuel l'a conduite à reconsidérer son emploi actuel, à ne pas être dans la précipitation pour le quitter, pour des idées de projets qu'elle ne confirme pas.

La formation

En chiffres

PARMI LES CONSTATS DU RAPPORT SCHWARTZ, DOCUMENT FONDATEUR DES MISSIONS LOCALES, IL Y AVAIT EN BONNE PLACE, LE MANQUE OU L'INSUFFISANCE DE FORMATION INITIALE ET DE QUALIFICATION DE NOMBRE DE JEUNES. PARMI CEUX-CI ON TROUVE LES DÉCROCHEURS BIEN SÛR, MAIS AUSSI DES JEUNES QUI ONT SUIVI DES ÉTUDES GÉNÉRALES, HABITUELLEMENT JUSQU'AU BAC, ET QUI NE SAVENT COMMENT VALORISER LEURS ACQUIS ET POTENTIELS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL. C'EST AINSI QU'ENVIRON UN JEUNE SUR DEUX ACCUEILLIS À LA MISSION LOCALE N'A AUCUN DIPLÔME ET SEULEMENT UN QUART ENVIRON, UN DIPLÔME PROFESSIONNEL.

La formation est donc souvent pour ces jeunes une étape incontournable pour accéder à un métier choisi. Les besoins sont forts divers, cela va de l'acquisition du socle de compétence, à des formations bac plus 3 ou 4, en passant par des formations d'accès à la qualification, ou qualifiantes.

Cette question du besoin de formation est principalement formulée par les jeunes, mais elle est aussi souvent abordée par les conseillers, soit comme une première étape, soit comme un projet à moyen terme.

En fonction du souhait du jeune, de son niveau, de son âge, de sa situation personnelle et des opportunités, les conseillers présentent les différents voies de formation :

- Le retour en formation initiale
- La formation professionnelle
- Les contrats en alternance
- La formation continue en cours d'emploi

En 2015, la question de la formation a été travaillée avec 55% des jeunes accueillis.

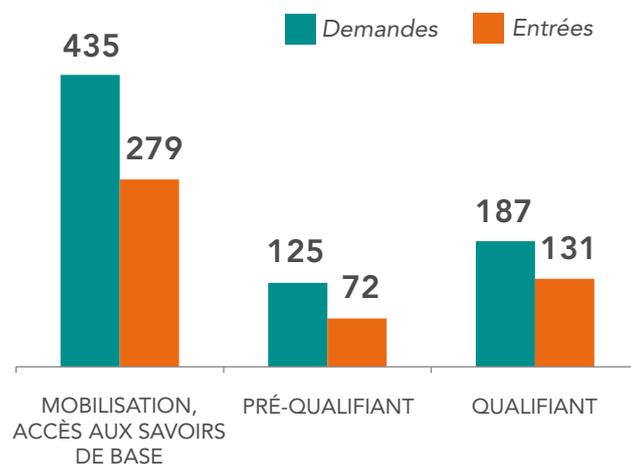
Les conseillers nous ont transmis 747 fiches de liaison pour des actions de formation principalement conventionnées et financées par la région. Après une très forte augmentation des demandes en 2014 (+30%), nous revenons à des chiffres équivalents aux années précédentes.

La majorité de ces formations sont financées par la région Île de France, mais ce peut-être également par le Pôle Emploi, l'Etat ou encore en auto financement, voire en bénéficiant d'une aide du FAJ par exemple.

742

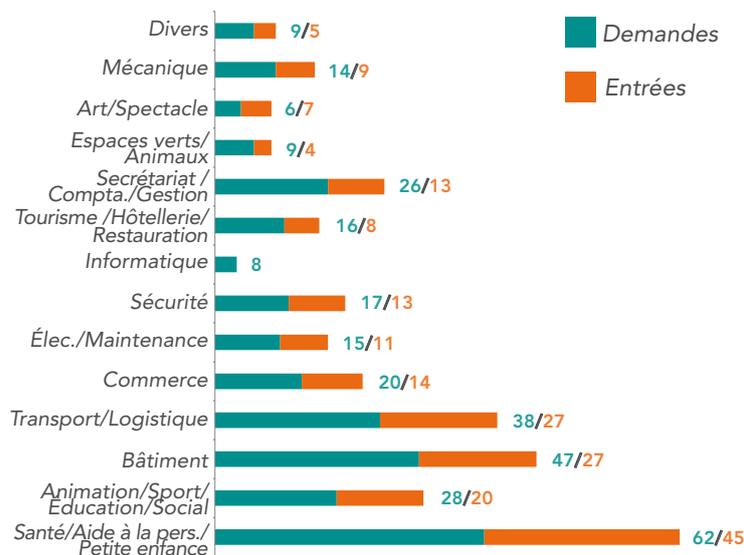
JEUNES ONT SUIVI UNE FORMATION
DONT 482 SONT ENTRÉS DANS L'ANNÉE

RÉPARTITION DES DEMANDES ET ENTRÉES PAR PHASE DE FORMATION



On comptabilise également cette année 53 retours en formation initiale et 120 contrats en alternance signés. En fin d'année, ce sont 13% de jeunes qui sont en formation.

RÉPARTITION DES DEMANDES ET ENTRÉES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ





La formation

Nos missions et actions

MONTAGE ET PORTAGE D'ACTION D'INITIATIVE TERRITORIALE : LES PASSERELLES ENTREPRISE

Devant le succès de la 1^{ère} passerelle entreprise « animation périscolaire » qui s'est déroulée d'avril à octobre 2014 avec 13 jeunes et 4 collectivités territoriales impliquées, nous avons redéposé un projet similaire auprès de la Région en novembre 2014. La commission permanente des élus qui s'est réunie en avril 2015 a accepté notre projet. Nous avons un an pour le mettre en œuvre. Malheureusement, malgré de nombreuses relances auprès des collectivités, nous n'avons pas eu suffisamment d'engagements pour démarrer.

PARTICIPATION AUX DERNIÈRES RÉUNIONS DE LA PLATEFORME TRANSPORT MISE EN PLACE PAR LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES

Nous participons à ce projet afin de répondre aux besoins en recrutement des sociétés de transport de voyageurs et ainsi leur proposer des jeunes suivis en Mission Locale. Il y a malheureusement eu moins de besoins en 2015 et donc moins d'actions de montées.

L'IMPLICATION DANS LES PLATEFORMES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE MISES EN PLACE PAR LE CIO DU BASSIN, L'UNE EN MARS ET L'AUTRE EN OCTOBRE

Douze jeunes ont été informés sur les services proposés par la Mission Locale. Sept ont pris rendez-vous avec un conseiller suite à cette prise de contact lors d'une plateforme et sont en suivi. Le bilan peut paraître faible mais en réalité afin de préparer ces plateformes nous avons croisé nos fichiers, et communiqué des informations sur des dizaines de jeunes que nous avons déjà pris en charge.

SESSIONS D'INFORMATION POUR LES JEUNES SUR DIFFÉRENTS SECTEURS PROFESSIONNELS

Poursuite du travail entamé avec l'AFPA en 2014 avec l'organisation dans nos locaux d'informations sur des secteurs professionnels, suivies du passage des tests écrits (psychotechnique et mathématiques).

- Une 1^{ère} information a eu lieu le 28 janvier autour des métiers du bâtiment avec la participation de 8 jeunes. Sur les 7 qui sont restés pour passer les tests, 3 ont intégré une formation (2 en accès à la qualification et 1 en qualification de niveau III)
- Une 2^{de} information a été programmée le 29 octobre autour des métiers de la maintenance. Elle a été annulée faute d'inscription. Par contre, 2 jeunes se sont rendus dans les jours suivants directement sur le centre de formation et l'un d'entre eux a été retenu.
- Une 3^{ème} a eu lieu le 26 novembre autour des métiers du tertiaire avec la participation de 12 jeunes. Suite aux tests et aux entretiens, 3 jeunes sont en liste d'attente pour intégrer des formations au 1^{er} trimestre 2016, 3 jeunes ont besoin de remise à niveau au préalable.
- Une 4^{ème} a eu lieu le même jour autour des métiers de l'aide à la personne avec la participation de 5 jeunes. 1 jeune a besoin de français langue étrangère, les 4 autres ne se sont pas présentés à l'entretien.

A première vue ces résultats sont modestes, mais ces sessions dans nos locaux ont permis que des jeunes qui n'auraient pas suivi la démarche normale de recrutement de l'AFPA, puissent entrer en contact avec l'AFPA et entrer en formation. L'AFPA partage cette analyse et souhaite poursuivre cette collaboration.



La formation

Nos missions et actions

SUIVI DES ACTIONS DE FORMATION

Participation aux Comités de Pilotage de différentes formations, aux instances de concertation et de régulation du Pôle de Projet Professionnel (dispositif Avenir Jeunes), à des bilans de formation.

VEILLE ET DOCUMENTATION

Rencontre de centres de formation avec la documentaliste ou avec l'ensemble de l'équipe pour mieux connaître l'offre de formation. Participation aux réunions d'animation régionale sur les différents dispositifs de formation financés par la Région.

LA PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL CFA/CIO ET MISSION LOCALE ANIMÉ PAR LES DAT (DÉVELOPPEURS DE L'APPRENTISSAGE TERRITORIAL)

Ce groupe a pour objectif de promouvoir l'apprentissage auprès de l'Education Nationale et des Missions Locales, ainsi que de favoriser l'entrée des jeunes suivis par les Missions Locales des Yvelines en CFA.

LA GESTION DES DEMANDES DE STAGE ET DE PMSMP (PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL) AU SEIN DE LA STRUCTURE

En 2015, nous avons reçu 30 demandes qui allaient de 2 semaines à 6 mois, en tant qu'agent d'accueil, conseiller en insertion, chargé d'accompagnement social et professionnel, étudiant en licence « coordinateur de projet collectif en insertion », en master « cadre des organisations du secteur social », « ingénierie gestion du territoire » ou psychologie, conseiller en économie social et familial, assistant social, éducateur spécialisé,...

Nous avons répondu favorablement à 8 d'entre elles. Un stagiaire préparant le titre du CNAM de Chargé d'accompagnement social et professionnel en cours du soir a été tutoré par 2 conseillers pendant 5 mois pour observer le métier puis prendre en charge le suivi de quelques jeunes. 5 autres ont pu découvrir les missions de la ML et plus particulièrement le métier de conseiller pendant 15 jours (jeunes lycéens, adulte en reconversion, jeune en Parcours d'Orientation Professionnelle dans une autre ML) tandis qu'une adulte en reconversion a pu se familiariser avec le poste de chargé d'accueil. Elle est depuis en contrat aidé au sein de la structure. Une étudiante en Psychologie a été en stage pendant 2 mois auprès de notre psychologue intervenant sur les POP Individuels afin de valider sa licence.

La formation

Les rendez-vous de l'alternance

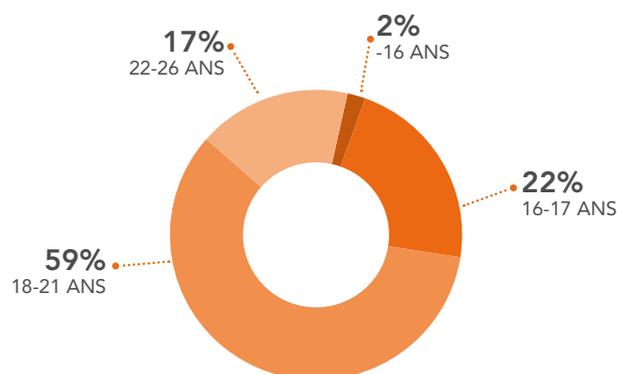
LES CONTRATS EN ALTERNANCE (CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION) CONSTITUENT UN MOYEN DE SE FORMER ET DONC DE SE QUALIFIER, EN ÉTANT SALARIÉ D'UNE ENTREPRISE. ILS RÉPONDENT AINSI À LA DEMANDE D'UN CERTAIN NOMBRE DE JEUNES FRÉQUENTANT CHAQUE ANNÉE LA MLSQYE, ET AUX BESOINS DES ENTREPRISES EN PERSONNELS QU'ILS SOUHAITENT FORMER À LEURS PROCESS. LES CFA (CENTRES DE FORMATIONS D'APPRENTIS) ET DIVERS CENTRES PRIVÉS PROPOSENT AUX JEUNES DE 16 À 25 ANS DE PRÉPARER DES DIPLÔMES DU NIVEAU V (CAP) AU NIVEAU I (INGÉNIEUR). MAIS LA DEMANDE EST PLUS IMPORTANTE QUE L'OFFRE, SURTOUT POUR LES BAS NIVEAUX DE QUALIFICATION.

La Mission Locale organise de mai à octobre des ateliers consacrés spécifiquement à la recherche de contrat en alternance. Ces ateliers s'adressent à des jeunes qui ont déjà entamé des démarches vis-à-vis des CFA et sont ouverts aux jeunes scolarisés sur prescription des conseillers CIO. Afin de les animer, nous bénéficions du soutien de partenaires très fidèles, la Chambre des Métiers de Versailles, le CIOP de la CCI, des conseillers du CIO, des parrains de la Mission Locale et des bénévoles de l'association Ecole et Vie Locale.

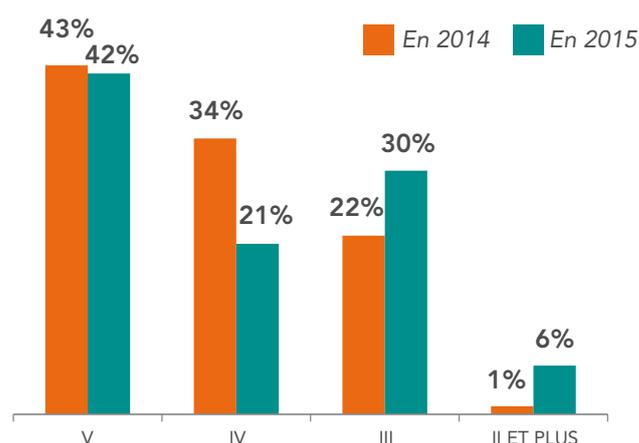
Ces ateliers comprennent plusieurs temps. Une explication des deux types de contrat avec remise de brochures explicatives, des conseils personnalisés sur la stratégie de recherche de contrat, un travail sur le CV et la lettre de motivation, et bien sûr la consultation et la recherche d'offres. En outre les jeunes peuvent préparer en individuel avec un parrain, leurs futurs entretiens, ce que font les 2/3 d'entre eux.

En 2015, comme en 2014, nous avons organisé 14 ateliers. Il y a eu 123 prescriptions (-7). Seuls 66 jeunes, soit à peine la moitié des jeunes orientés, ont participé aux ateliers. A près de 90% c'était des jeunes orientés par les conseillers Mission Locale, car nous constatons cette année une forte baisse des orientations par le CIO.

ÂGE DES JEUNES REÇUS



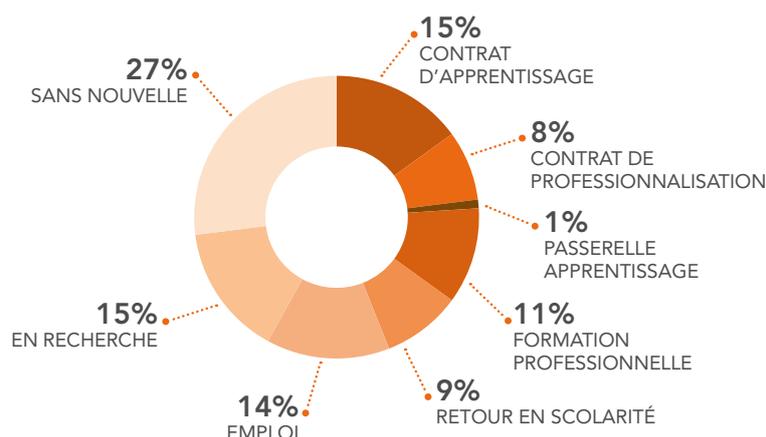
NIVEAU DES DIPLÔMES VISÉS



En 2014, nous avons constaté une forte hausse des demandes pour des formations de niveau IV. Cette année, nous retrouvons les ratios habituels.

Nous constatons une très forte diversité des projets des jeunes.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE



Comme chaque année, environ 45% des jeunes sont en contrat en alternance ou en formation.

Le Service Emploi

Les ateliers

LORSQUE LES CONSEILLERS «ACCUEIL» ESTIMENT QU'UN JEUNE EST PRÊT À S'ENGAGER DANS UNE RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI, ILS L'ORIENTENT VERS LES ATELIERS DU SERVICE EMPLOI, QUI SONT ANIMÉS PAR DES CONSEILLERS «EMPLOI». CES ATELIERS SONT DE DEUX TYPES : LES ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI (ARE), ET LES ATELIERS DE TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI (TRE).

LES ATELIERS TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI

Ces ateliers ont pour objectif de travailler avec le jeune les outils de la recherche d'emploi en le rendant acteur de leur élaboration. Maîtriser ces outils, comme le Curriculum Vitae, la lettre de motivation et l'entretien d'embauche, est indispensable pour que la recherche d'emploi ait de bonnes chances d'aboutir. Et, nous devons faire beaucoup de pédagogie en ce sens, car spontanément les jeunes préfèrent par exemple recopier un modèle type de lettre de motivation, ou attendent qu'on ait les idées à leur place. Ces ateliers se déroulent au siège de la Mission Locale, chaque semaine. Cette centralisation de service permet aux jeunes de sortir, un minimum, de leur quartier, de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes.

A l'issue de ces ateliers, les jeunes sont outillés et plus efficaces dans leurs démarches. Ainsi, ils apprennent à se vendre, à mettre en valeur ce qu'ils sont ou ce qu'ils savent faire, sur le papier et à l'oral. Ils apprennent à se connaître et à avoir confiance en leurs compétences. Ils sont alors prêts à entendre les besoins des recruteurs et à y répondre.

Globalement la fréquentation de ces ateliers est restée stable cette année. Nous continuons de déplorer la faible participation aux ateliers de préparation aux entretiens d'embauche. Ces chiffres modestes ne concernent que les ateliers, car ces outils sont beaucoup plus fréquemment travaillés lors des entretiens avec les conseillers accueil, mais la disponibilité de ceux-ci en temps, et le travail sur le fond sont moins importants.

LES ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Ces ateliers se déroulent, contrairement aux TRE, sur les 3 antennes de la Mission Locale. Lorsque les conseillers orientent les jeunes au service emploi, ceux-ci doivent participer en premier lieu à l'atelier «Accueil Nouveaux». Lors de cet atelier, le conseiller emploi présente les services qui leur sont proposés et fait un premier diagnostic des outils à mettre en place (CV, lettre de motivation, etc.). Ces ateliers sont proposés 3 fois par semaine sur les antennes. La baisse du nombre de premiers accueils en 2015 a amené à une diminution de la fréquentation des ateliers « Accueil Nouveaux ». Contrairement aux « Accueil Nouveaux », nous constatons une augmentation d'environ 15% de la participation des jeunes aux Ateliers de Recherche d'Emploi.

79

PARTICIPATIONS À
L'ATELIER THÉORIE DU CV

144

PARTICIPATIONS À
L'ATELIER SAISIE DU CV

84

PARTICIPATIONS À L'ATELIER
LETTRE DE MOTIVATION

44

PARTICIPATIONS À
L'ATELIER PRÉPARATION
D'ENTRETIEN

52

PARTICIPATIONS À L'ATELIER
SIMULATION D'ENTRETIEN

442

PARTICIPATIONS À L'ATELIER
ACCUEIL NOUVEAUX

1 189

PARTICIPATIONS À L'ATELIER
RECHERCHE D'EMPLOI

Le Service Emploi

La relation entreprises

L'AUTRE MISSION DU SERVICE EMPLOI CONCERNE LA RELATION ENTREPRISE. LES ACCOMPAGNER DANS LEURS RECRUTEMENTS, LES INFORMER SUR LES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES, LEUR PROPOSER DE RÉALISER LEURS RECRUTEMENTS DANS NOS LOCAUX, MAIS AUSSI SE RENDRE DISPONIBLE SI ELLES RENCONTRENT UN SOUCI AVEC UN JEUNE QU'ELLES ONT RECRUTÉ.

194

ENTREPRISES
EN CONTACT

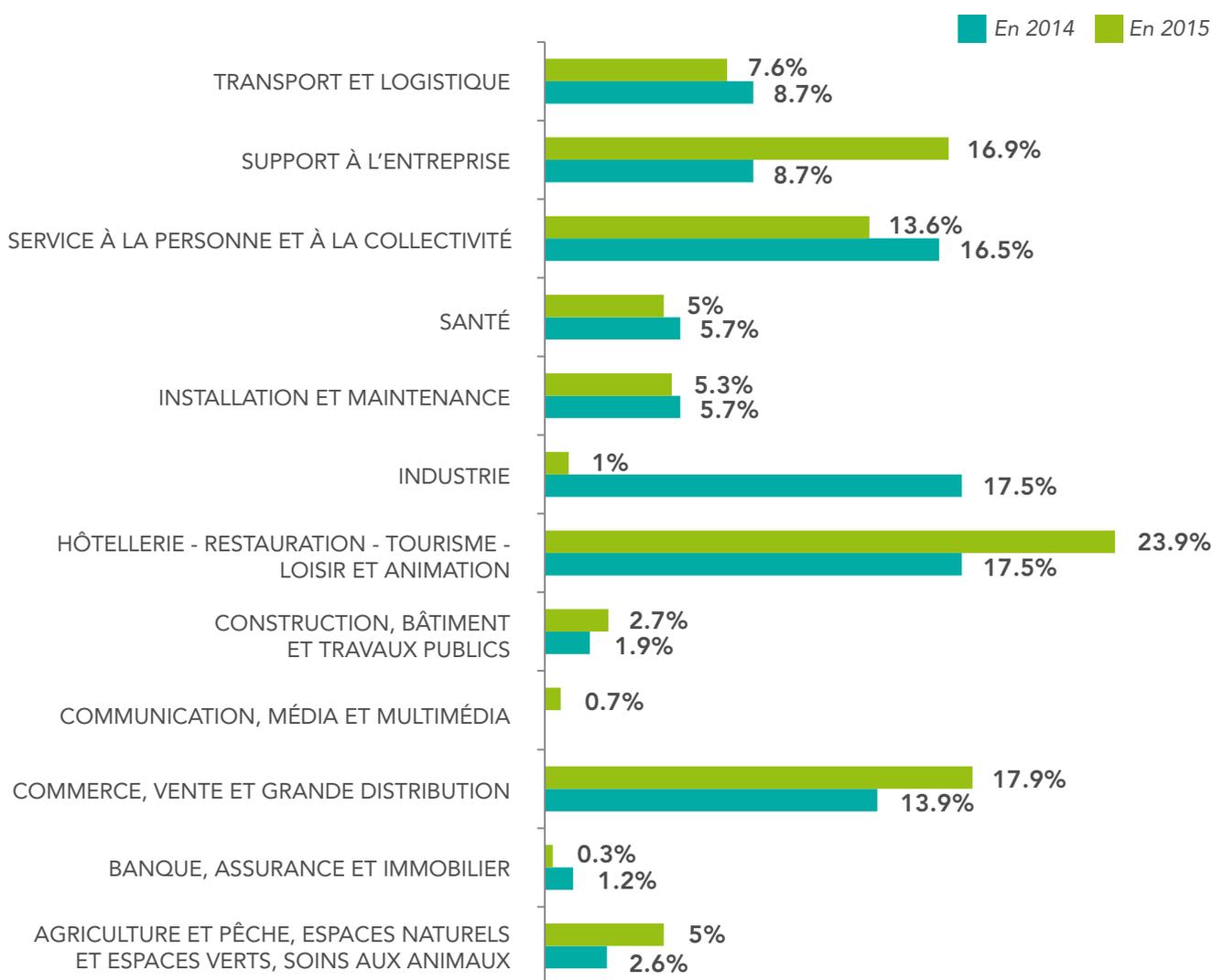
320

OFFRES D'EMPLOI
COLLECTÉES

849

POSTES

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES EN 2014 ET 2015



Le Service Emploi

La relation entreprises

LES EMPLOIS D'AVENIR

Les Emplois d'Avenir sont des contrats aidés s'adressant aux jeunes de – de 26 ans ou les personnes de – de 30 ans ayant une reconnaissance travailleurs handicapés, prioritairement peu ou pas diplômés sauf pour ceux habitants dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV).

En 2015, l'essoufflement de la dynamique des Emplois d'Avenir sur le territoire continue. Ainsi, nous avons signé 188 contrats, contre 217 en 2014.

La répartition secteur marchand / secteur non marchand reste la même que l'année précédente, environ 1/3 – 2/3. Le bilan reste toujours globalement positif pour les employeurs et les jeunes. L'accompagnement des jeunes par une conseillère dédiée à celui-ci uniquement, y est pour beaucoup. Les employeurs se sentent accompagnés dans la mise en place des formations pour les jeunes et écoutés et conseillés en cas de difficultés avec le jeune. De leur côté, les jeunes n'hésitent pas à contacter la Mission Locale en cas de questionnements. Ceci ne signifie pas, loin de là, qu'aucun contrat n'ait été rompu, que cela soit à l'initiative du jeune ou de l'employeur. En effet, nous travaillons sur la sortie du dispositif des jeunes dont les contrats ont été signés fin 2012 ou au cours du premier semestre 2013. Seulement la moitié des 70 jeunes concernés sont encore chez leur employeur, mais la majorité de ceux dont le contrat a été rompu sont aujourd'hui en emploi stable de droit commun. Et il y a aussi 5 à 6 jeunes à qui il ne sera pas proposé de poursuivre en contrat non aidé, car leur employabilité est malheureusement encore insuffisante, et quelques jeunes aussi qui ont envie de profiter des droits à l'indemnisation chômage qu'ils se sont ouverts.

LES AUTRES CONTRATS AIDÉS

Nous avons constaté cette année une augmentation du nombre de contrats CUI CIE signés. Cette augmentation est certainement due, comme l'année dernière, aux contraintes de suivi très rigoureuses des Emplois d'Avenir. Les employeurs sont souvent rebutés par la contrainte de mettre en place des formations pour les jeunes et le temps d'indisponibilité du jeune que cela engendre, et préfèrent ce contrat, moins intéressant financièrement mais plus souple.

122
EAV CDD SIGNÉS
DANS LE SECTEUR
NON MARCHAND

128 en 2014



12
EAV CDI SIGNÉS
DANS LE SECTEUR
NON MARCHAND

17 en 2014



0
EAV CDD SIGNÉS
DANS LE SECTEUR
MARCHAND

3 en 2014



54
EAV CDI SIGNÉS
DANS LE SECTEUR
MARCHAND

69 en 2014



16
CUI-CAE EN CDD
SIGNÉS

13 en 2014



0
CUI-CAE EN CDI
SIGNÉS

2 en 2014



15
CUI-CIE EN CDD
SIGNÉS

10 en 2014



29
CUI-CIE EN CDI
SIGNÉS

15 en 2014



Le Service Emploi

La relation entreprises

LA PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS FORUMS

Nous devons, comme chaque année, participer au Forum de recrutement de la ville de Coignières. Malheureusement, suite aux attentats du 13 novembre 2015, le forum a été annulé et décalé à une date ultérieure en 2016.

Nous avons, par contre, participé au Forum « Coup de Pouce pour l'Emploi » qui se déroulait à La Verrière.

Une cinquantaine de jeunes de la Mission Locale se sont présentés à ce forum, mais aucun n'a été embauché.

• Forum Emploi d'Avenir

Dans le cadre de la Semaine de l'Emploi portée par la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, la Mission Locale a choisi, en 2015, d'organiser un forum emploi spécial jeunes.

Nous avons ainsi organisé un Forum Emploi d'Avenir s'adressant aux jeunes peu ou pas qualifiés.

14 employeurs y ont participé. Ils proposaient 21 offres pour 34 postes, avec une certaine diversité de secteurs.

Les jeunes pouvaient s'inscrire au forum après avoir rencontré leur conseiller pour vérifier leur éligibilité au contrat Emploi d'Avenir. Notre objectif était de ne pas générer de frustration le jour du forum.

En amont : Les jeunes ont été préparés aux entretiens d'embauche lors d'atelier simulation d'entretien quelques jours avant le forum.

Le jour du forum : Tous les conseillers emplois étaient présents afin de rendre la circulation des jeunes fluides.

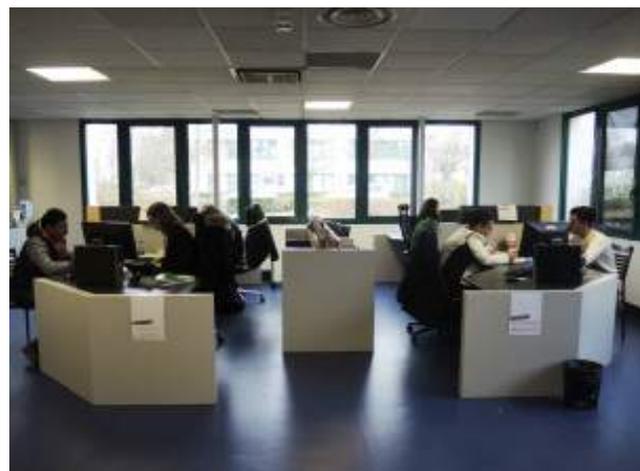
Le service emploi a été largement soutenu par l'équipe du service formation pour gérer l'accueil et l'orientation des jeunes.

Les employeurs recevaient individuellement les jeunes souhaitant se positionner sur leur poste.

Un supermarché s'est désisté le matin du forum. Pour ne pas générer trop d'insatisfaction, la responsable du service emploi de la Mission Locale a reçu tous les jeunes en entretien d'embauche. Ce premier entretien a permis à l'employeur d'avoir une première idée objective du potentiel des jeunes.

Quelques chiffres : 56 jeunes ont participé au Forum.

13 jeunes ont été embauchés en Emploi d'Avenir à l'issue du forum, soit un taux de réussite de 23%.





Le Service Emploi

La relation entreprises

- **Forum Job d'été**

Depuis maintenant plus de 6 ans, la Mission Locale participe au « Forum job d'été » organisé par la Mairie de Trappes dont le cœur de cible sont les 18 / 25 ans.

Ce dernier a eu lieu le mercredi 1er avril 2015 avec l'organisation suivante : de 10h00 à 13h00 différents ateliers : CV et lettre de motivation, préparation entretien d'embauche. De 13h30 à 18h00 rencontre des entreprises pour des recrutements.

Les partenaires de cet évènement sont le BIJ de Trappes, Le Pôle Emploi, Yvelines Information Jeunesse, le Club Face, la Mission Locale, la Cité des Métiers, Le PLIE, le Cap Emploi, le CIOP, ainsi que différentes entreprises.

On peut citer : Technitoit, Sepur, Mac Donald's, Les Halles Auchan, Elis, Château de Versailles et des entreprises d'aide à la personne, Amadom, Altidom, Viadom...

L'objectif de ce forum est d'activer le réseau partenarial de la ville afin de faciliter l'accès à l'emploi saisonnier. Les jeunes y reçoivent des informations sur les divers contrats de travail, sur les techniques de recherche d'emploi. C'était le moyen d'entraîner les jeunes à des simulations d'entretien d'embauche, de les former à l'appropriation des techniques d'écriture des CV et lettres de motivation et de mettre à leur disposition des outils de recherche d'emploi (téléphone, fax, internet).

497 personnes sont venues sur ce forum, par contre nous n'avons pas de données fiables sur les jobs décrochés.

LES RECRUTEMENTS COLLECTIFS

Lorsque des employeurs nous confient des offres pour plusieurs postes, nous leur proposons de venir organiser le recrutement dans nos locaux. Ainsi, ils peuvent dans un premier temps en collectif, présenter leur entreprise et les postes à pourvoir, puis recevoir les jeunes en entretien individuel. Les employeurs cherchant l'efficacité, cette organisation leurs permet de gagner du temps en évitant la gestion des candidatures papier, et en recevant un nombre important de candidats le même jour. Les jeunes suivis par la Mission Locale sont, par ailleurs, préparés en amont grâce à des ateliers préparation et simulation d'entretien.

Nous avons organisé, cette année, uniquement 4 recrutements collectifs, du fait, de la baisse d'effectif du service emploi, nous obligeant à nous recentrer sur les priorités qui sont la signature de contrats aidés et l'animation des ateliers pour les jeunes.

DÉBAT PIZZA

Le Vendredi 29 mai 2015, La Mission Locale a participé en tant que partenaire à un « débat pizza » sur la thématique des techniques d'entretien d'embauche, au BIJ de Voisins-le-Bretonneux.

Le public visé était celui du BIJ, c'est-à-dire un public scolaire et jeune, âgé entre 15 et 18 ans. L'objectif du service jeunesse était de préparer les jeunes assez tôt aux entretiens qu'ils pourraient avoir dans leur parcours (recherche d'alternance, job d'été, recherche de stage). Cette action avait pour but de les y initier de manière ludique aux techniques de l'entretien. Les principaux thèmes abordés : Comment se présenter physiquement ou par téléphone, la posture, l'attitude, la tenue vestimentaire, la préparation d'un entretien, le langage corporel, les outils de TRE.

L'état d'esprit de cet échange était de transmettre un message positif et motivant aux jeunes, de leur montrer que les parcours ne sont pas tracés, ils ne sont pas déterminés, notamment de par les résultats scolaires, qu'à force de conviction, d'efforts, d'investissement, de rencontres, l'on peut atteindre ses objectifs professionnels, notamment à travers les témoignages d'autres jeunes, plus âgés et en emploi. Le but étant qu'à travers ces témoignages de parcours l'on puisse présenter les exigences du monde du travail, différentes professions, différents chemins et leurs embûches mais surtout leurs issues positives.

Le Service Emploi

Le parrainage

LE PARRAINAGE A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER DANS LEURS DÉMARCHES DE RECHERCHE D'EMPLOI, LES JEUNES MANQUANT D'AUTONOMIE EN LEUR PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ, UNE AIDE AUX DÉMARCHES QUI PEUT ALLER JUSQU'À LES FAIRE À LEUR PLACE DANS UN PREMIER TEMPS, AFIN QU'ILS APPRENNENT À LES FAIRE ENSUITE, DES PRÉPARATIONS AUX ENTRETIENS, UN ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE AUX ENTRETIENS, UNE MOBILISATION INTENSIVE DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS. MAIS LE PARRAINAGE, C'EST AUSSI UNE ÉCOUTE, UN PARTAGE, UN LIEN FORT QUI SE TISSE, DE BELLES RENCONTRES, MAIS AUSSI PARFOIS DES ÉCHECS, VOIRE DE L'ÉPUISEMENT DES PARRAINS, UN DON DE TEMPS ET DE DISPONIBILITÉ BÉNÉVOLE.

En appui des conseillers en insertion et des conseillers emploi, les parrains et marraines reçoivent les jeunes sur les antennes selon un rythme déterminé entre eux. Ces temps

de travail sont souvent plus longs que ce que peuvent proposer les conseillers qui sont soumis à la pression de l'accueil. Ces accompagnements peuvent durer de quelques semaines à plusieurs années et la relation se prolonge souvent, bien après que le parrainage ait été clôt administrativement pour accès à l'emploi.

En 2015, notre réseau s'est un peu étoffé, nous avons donc 9 parrains et marraines en fin d'année, dont 7 qui sont retraités. Ce nombre très restreint limite forcément le nombre de jeunes pouvant bénéficier de ce type d'accompagnement. Le développement du parrainage faisant partie des orientations de la DGEFP, nous allons continuer en 2016 d'essayer de développer notre réseau, mais nous sommes contraints aussi par la limite des locaux que nous pouvons mettre à leur disposition.

Comme les années précédentes, les parrains ont participé aux Rendez-Vous de l'Alternance essentiellement en recevant les jeunes pour des simulations d'entretien. Ce sont aussi eux qui jouent le rôle des employeurs lors des ateliers simulation d'entretien qui ont lieu chaque semaine au siège de la Mission Locale.

En 2014, tous les parrains ont suivi une formation de sensibilisation à l'illettrisme et aux difficultés en orthographe, financée par le Lions Club. Ils avaient le projet de se servir de cet apport pour développer des ateliers à destination des jeunes. Cela n'a pas été possible, espérons que cela le sera en 2016.

30
JEUNES PARRAINÉS
DONT 15 NOUVEAUX

22
PARRAINAGES
ONT PRIS FIN

13
JEUNES ONT ACCÉDÉ
À UN EMPLOI OU
À UNE FORMATION QUALIFIANTE



L'ACTIVITÉ VUE DE IMILO

L'activité

Les actes professionnels

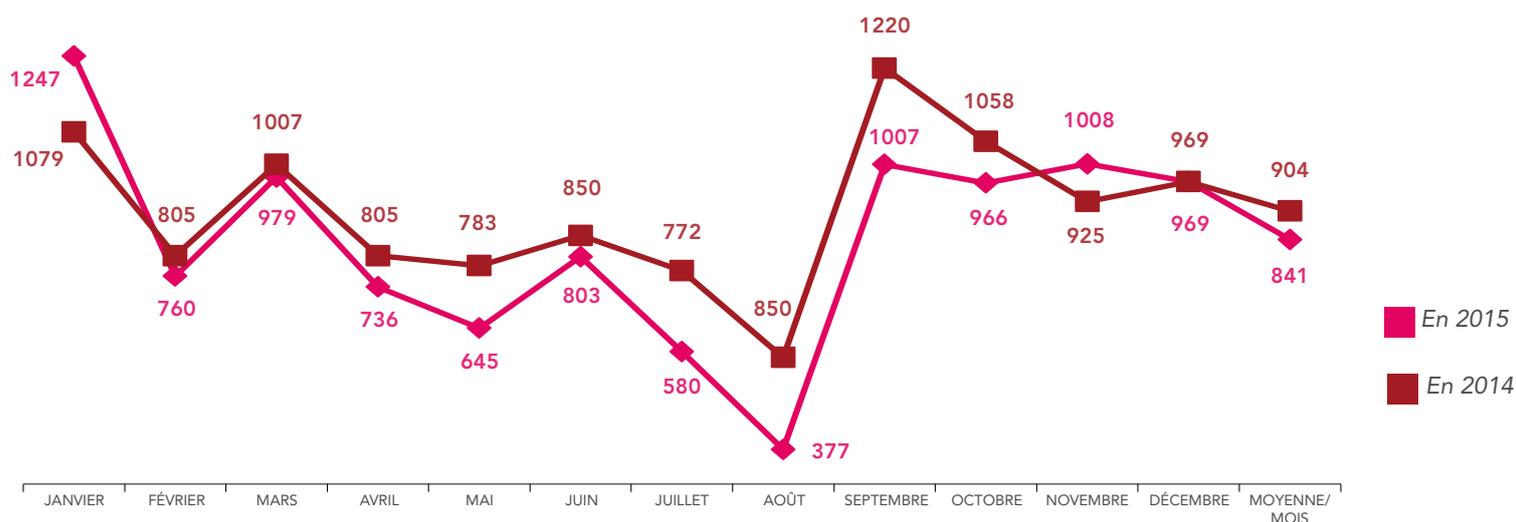
SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ MENSUELLE

En 2015, Parcours3, notre logiciel national de suivi des jeunes a été remplacé par Imilo (voir conclusions). Les préconisations d'utilisation conseillent une saisie en temps réel en présence des jeunes. Car cela permet de reprendre de façon synthétique l'entretien avec le jeune, d'être transparent sur les informations saisies, et aussi car cela facilite l'actualisation des informations et permet d'interpeler le jeune sur des informations assez anciennes, telle la non détention du permis. Cependant, nous avons fait le choix pédagogique de ne pas imposer la saisie en temps réel, car l'utilisation et la mise à jour de cette base de données, et l'attention qu'elle

requiert, peuvent modifier le déroulement de l'échange et perturber la relation. Les pratiques selon les conseillers sont donc diverses. Nous savons que de ce fait, certaines actualités sont « oubliées », mais aussi que la mise à jour de certaines données, peut être insatisfaisante. En outre, certains actes très fréquents avec certains jeunes tels que des entretiens sans rendez-vous ou des appels téléphoniques qui peuvent être quotidiens, voire plus, ne sont pas systématiquement saisis, car ils n'apportent pas d'information nouvelle sur la situation du jeune.

Les indicateurs présentés ci-dessous reflètent donc, à la fois la charge de travail, l'activité et ce que les conseillers ont saisi de leur travail.

NOMBRE DE JEUNES EN CONTACT PAR MOIS



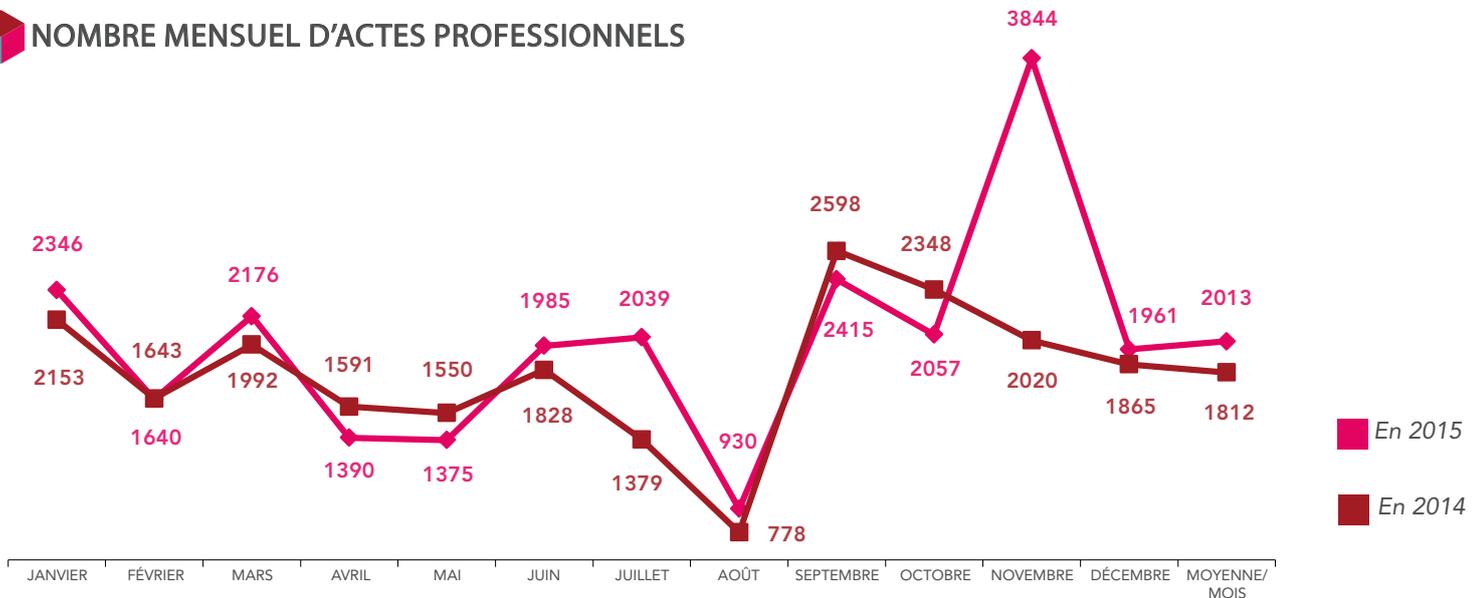
Le nombre moyen de jeunes en contact (841) chaque mois a baissé cette année de 7%, et est revenu au niveau de 2014. Ce graphique met bien en évidence qu'il y a eu une baisse du nombre de jeunes fréquentant la Mission Locale

d'avril à octobre. La baisse en avril et en mai est imputable au temps consacré à la formation de l'ensemble de l'équipe à Imilo, car nous observons aussi une baisse pour les actes professionnels.

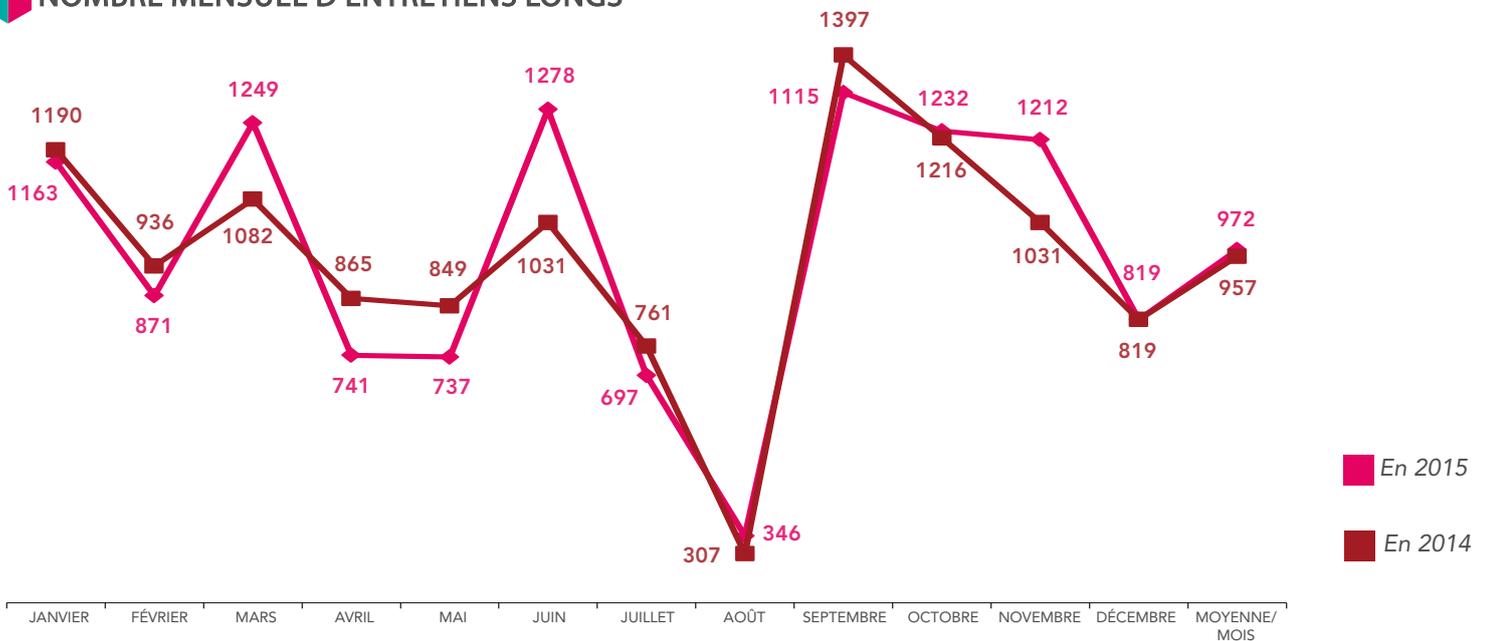
L'activité

Les actes professionnels

NOMBRE MENSUEL D'ACTES PROFESSIONNELS



NOMBRE MENSUEL D'ENTRETIENS LONGS



La baisse du nombre de jeunes en contact ne se retrouve dans les actes professionnels, que pour les mois d'avril et mai. Les autres mois il y a eu globalement plus d'actes et d'entretiens. Nous constatons en novembre un nombre étonnant, 3844 actes professionnels. Cela est dû à un envoi à partir d'Imilo d'environ 1500 emails informant les jeunes sur la mise en place du Compte Personnel de Formation.

Le dernier graphique présente les entretiens individuels, cœur de l'activité des conseillers. Les courbes sont cependant

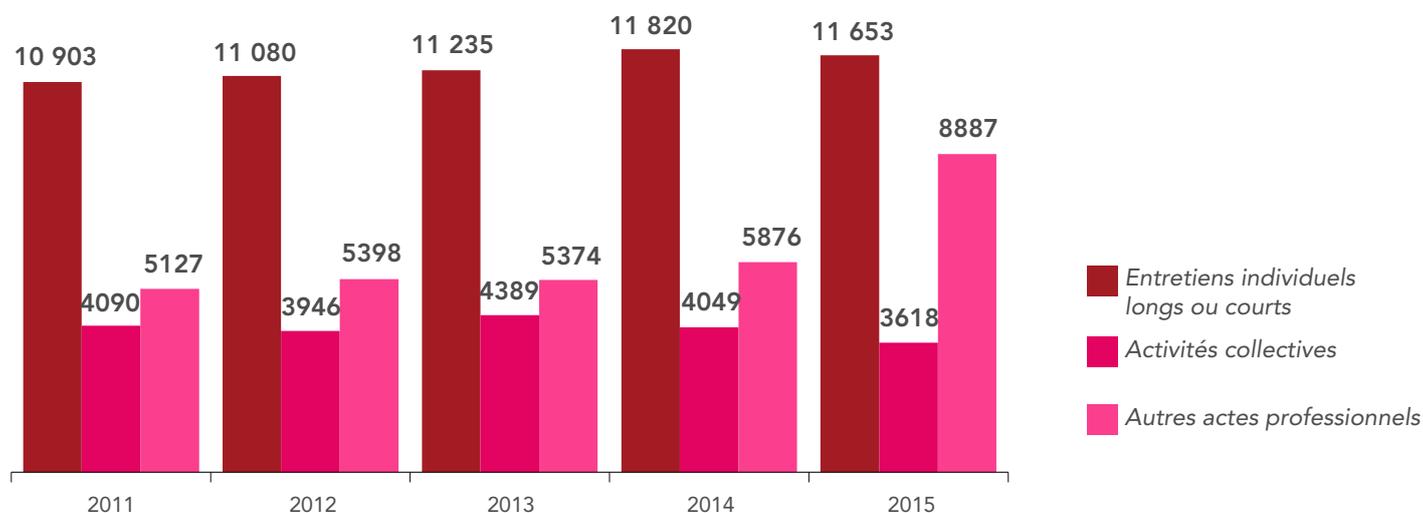
proches de celles de l'ensemble des actes. Spontanément, on pourrait penser que lorsqu'il y a moins d'entretiens, les conseillers disposent de plus de temps pour d'autres actes, or il n'en est rien, un entretien s'accompagne d'un autre acte professionnel.

Au total en 2015, nous avons saisi 24 158 actes professionnels, hors correctif et administratif, soit 11% de plus qu'en 2014, dont 11659 entretiens individuels, soit une toute petite hausse de 1.5%.

L'activité

Les actes professionnels

ÉVOLUTION DES ACTES PROFESSIONNELS SUR 5 ANS



Ces 24158 actes professionnels saisis en 2015 se répartissent en trois grandes catégories de situations de travail avec les jeunes.

- **Les entretiens individuels** qui sont au cœur de notre travail avec les jeunes, et constituent les actes professionnels les plus riches en contenu, sont en baisse de 1.5%. Les «entretiens individuels longs» en représentent environ 97%, car les entretiens courts ou « visites », n'étant pas pris en compte par certains financeurs, les conseillers ont tendance à « gagner du temps » en ne les saisissant pas, ce qui introduit un biais dans la retranscription dans Imilo de la relation du jeune à la Mission Locale.
- **Les activités collectives** qui regroupent l'ensemble des ateliers de recherche d'emploi, les Rendez-Vous de l'Insertion, les Rendez-Vous de l'Alternance, et les temps de travail en collectif dans le cadre des POP, baissent pour la seconde année consécutive, d'environ 10%. Cette baisse est imputable à la baisse du nombre d'ateliers de recherche d'emploi, que nous avons pu proposer, suite à l'arrêt maladie d'un collègue.
- **Les autres actes professionnels** (suivi par téléphone, échanges par mail ou sms, augmentent de 51%). Cela ne reflète pas la réalité, car sans imilo, le volume de ces actes

serait resté stable. En effet, nous pouvons maintenant effectuer à partir d'Imilo des envois groupés de mail, mais cela génère automatiquement la création d'un événement. Peut-être cela compense t-il les nombreux échanges téléphoniques avec les jeunes, que les conseillers ne saisissent pas car cela intervient alors qu'ils sont occupés à une autre tâche.

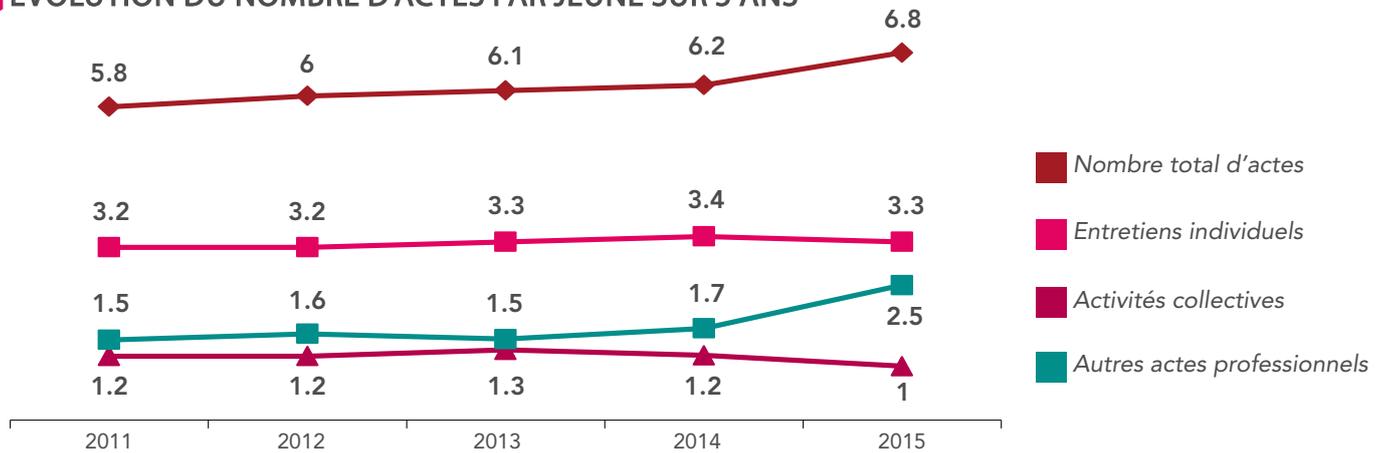
Avec Imilo, chaque intervention sur un dossier, chaque modification d'une information mal saisie, la prise d'un rdv pour l'entrée en cotraitance,..., génère la création d'un événement de type administratif ou correctif, sachant qu'on peut «forcer» afin d'éviter la saisie et l'enregistrement. Nous ne les avons pas totalisés ci-dessus, mais cela représente un temps de saisie non négligeable puisque nous avons saisi de mai à décembre 2015, 6171 événements de type administratif et 4281 de type correctif.

Saisir tous les actes, c'est aussi faire des choix dans l'utilisation du temps, et la tendance de certains financeurs à ne porter attention qu'aux entretiens individuels, aux ateliers et aux informations collectives a amené les conseillers à considérer comme inutile, la saisie des actes n'appartenant pas à cette trilogie.

L'activité

Les actes professionnels

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES PAR JEUNE SUR 5 ANS



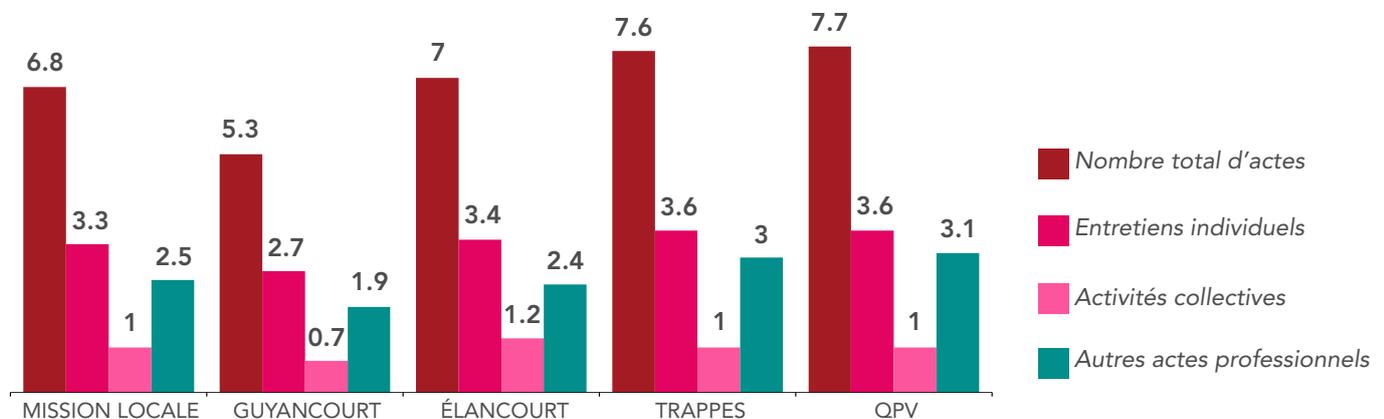
Grâce à la forte hausse de la saisie des mails, évoquée ci-dessus, le nombre global d'actes professionnels par jeune est passé de 6.2 à 6.8 par an. Ainsi, nous continuons à atteindre notre objectif pédagogique, d'avoir en moyenne, avec chaque jeune, **au moins 6 contacts dont 3 entretiens individuels**. Cet objectif moyen n'est qu'une réduction statistique de notre véritable objectif, qui est d'assurer à chaque jeune un diagnostic de situation pertinent, et les entretiens, l'accompagnement et les propositions dont il a besoin.

Mais ces nombres moyens cachent de très grandes disparités. Ainsi, 37% des jeunes ont eu un ou deux contacts, 28% entre

3 et 5, 16% entre 6 et 9, et 19% entre 10 et ... 65 contacts. Ces ratios sont très proches de ceux de l'année dernière.

Les contraintes liées aux dispositifs d'accompagnement renforcé, nous obligent à concentrer une importante partie de nos capacités d'accueil et de suivi sur les jeunes bénéficiaires de ces dispositifs, ou sur ceux, qui ne sont pas encore prêts à rentrer dans un dispositif, mais demandent un accompagnement soutenu. Nous ne pouvons pas avoir cette même démarche vis-à-vis de tous les jeunes, tels ceux qui nous paraissent plus autonomes ou ceux pour lesquels nous n'avons pas diagnostiqué le besoin d'une attention particulière de notre part.

NOMBRE MOYEN D'ACTES PROFESSIONNELS PAR JEUNE ET PAR ANTENNE



Comme les années précédentes, c'est sur l'antenne de Trappes que les jeunes bénéficient du plus grand nombre d'actes, et surtout du plus grand nombre d'entretiens individuels. C'est le résultat d'un choix d'adaptation de nos moyens humains aux besoins de ce public. Le public de Trappes rencontrant globalement plus de difficultés

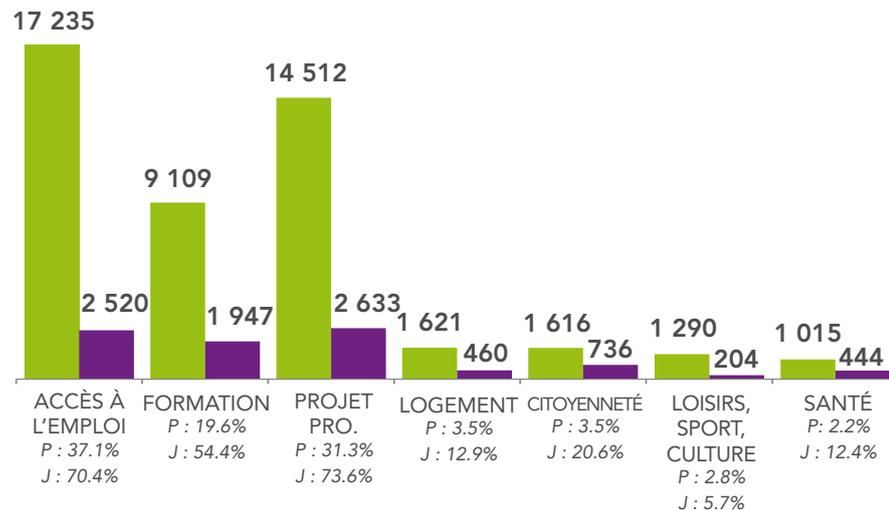
d'insertion, c'est aussi l'antenne où le nombre de jeunes par conseiller est le plus faible. Ces volumes par jeune sont en baisse sur l'antenne de Guyancourt qui suite à l'absence d'un salarié s'est retrouvée en sous effectif. Les jeunes résidents en QPV, dont le profil est proche de celui des Trappistes, ont des volumes moyens semblables.

Les actes de services

46 398 propositions

LES 46 398 ACTES DE SERVICES PAR THÈME

■ Nombre total de propositions ■ Nombre de jeunes concernés



Nous venons de présenter les événements, c'est-à-dire les contacts avec les jeunes, nous allons maintenant voir le contenu de ce qui a été travaillé durant ces temps d'échanges, et donc apporter un éclairage qualitatif sur notre activité et sur sa diversité.

A priori, le nombre de propositions travaillées avec les jeunes aurait baissé de 13%. Le nombre d'actes professionnels ayant augmenté, je pense que cela est dû à Imilo. Plus de la moitié de la baisse est due au changement de modalité de saisie de la proposition de certains ateliers, information difficile à retrouver avec notre niveau de maîtrise des analyses. Par ailleurs, la saisie des propositions y est beaucoup plus fastidieuse que dans Parcours3, ce qui a sans doute amené les conseillers à ne pas tout retranscrire dans Imilo. Ainsi pour les 7 thèmes, les pourcentages de jeunes avec lesquels cela a été travaillé sont en baisse.

NOMBRE DE THÈMES	NOMBRE DE JEUNES
1	552
2	832
3	1018
4	493
5	234
6	71
7	19

Si avec 552 des jeunes, une seule thématique a été travaillée, il est intéressant de noter que 2 ou 3 thématiques ont été travaillées avec plus de la moitié des jeunes. Et en moyenne, les conseillers ont fait 13 propositions aux jeunes, nombre en baisse de 7%. Trois thèmes : l'accès à l'emploi, la formation et le projet ont été travaillés avec 70.4%, 54.4% et 73.6% des jeunes. Les problématiques sociales (logement, santé, citoyenneté, accès aux loisirs, à la culture et au sport), représentent des volumes moindres, mais non négligeables puisque ces thèmes ont concerné respectivement, 12.9%, 12.4%, 20.6% et 5.7% des jeunes. Et parmi tous ces jeunes, environ 30% d'entre eux ont bénéficié d'une aide financière, qui n'apparaît pas en tant que telle, mais est rattachée à la thématique travaillée.

Ces volumes de propositions et de nombres de jeunes concernés, montrent à la fois que la majorité de leurs demandes et de notre activité, concerne l'insertion professionnelle, mais aussi que les thématiques sociales concernent des volumes conséquents de jeunes.

Ces 7 thèmes sont des regroupements nationaux d'actes de services créés régionalement ou localement. Actuellement, à la Mission Locale, l'offre dont nous disposons se compose de 48 items régionaux imposés et 217 items que nous avons créés localement, après un travail collectif d'élaboration, et que nous faisons évoluer en fonction des besoins et des offres de service nouvelles.

Forcément, la fréquence d'utilisation de ces 265 propositions est très variable, mais on constate qu'elles permettent de rendre compte de la diversité du travail mené avec les jeunes. Mais ce n'est pas simple de trouver un équilibre entre des propositions parfois un peu larges, qui manquent de précision sur la finesse de ce qui a été travaillé, d'autres propositions au libellé très précis, voire trop restrictif, qui vont permettre de recenser un acte professionnel qui ne concernera que quelques jeunes, voire aucun certaines années.

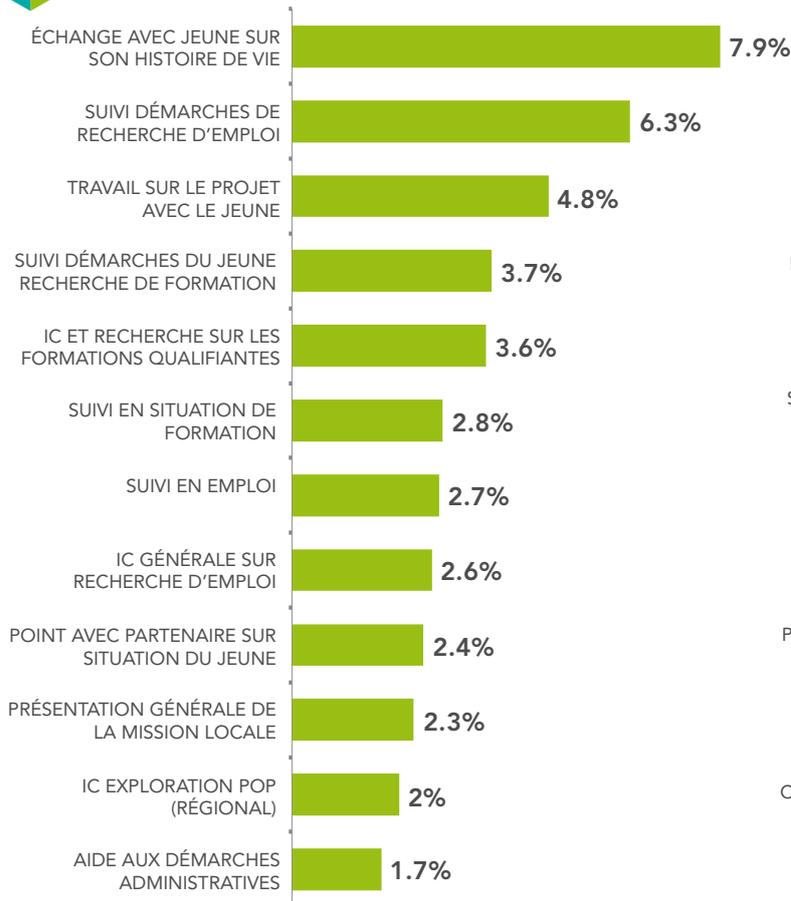
Comme déjà observé les années précédentes, les 3 propositions les plus utilisées (qui sont très généralistes) représentent environ 20% de l'ensemble et les 12 premières, 43.5% (voir tableau page suivante). A l'opposé, nous n'avons pas utilisé 25 propositions, 14 n'ont été utilisées qu'une fois, 13 l'ont été 2 fois, et 7 autres, 3 fois. Et les 88 propositions les moins utilisées ne représentent au total que 1% de l'ensemble des propositions, ce qui pose la question de la pertinence de toutes les conserver.

Le nombre de propositions différentes faites aux jeunes varie de une pour environ 6.6% des jeunes, à plus de 100 pour 14 jeunes, 2 jeunes ayant eu plus de 150 propositions. A noter que 5% des jeunes ont eu au moins 50 propositions, 8% des jeunes ont eu au moins 40 propositions, 15% au moins 30 propositions, 26% au moins 20 propositions, 52% au moins 10 propositions, et **76% des jeunes ont eu au moins 5 propositions.**

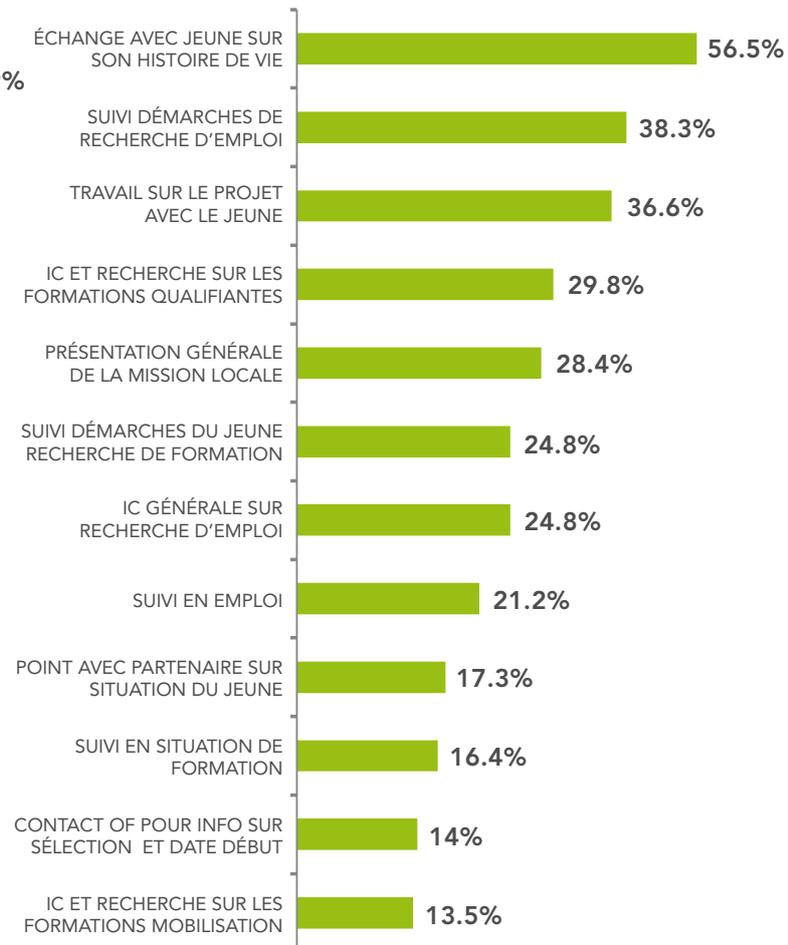
Les actes de services

46 398 propositions

POIDS DES 12 PROPOSITIONS LES PLUS UTILISÉES



POURCENTAGE DE JEUNES CONCERNÉS PAR LES 12 PROPOSITIONS LES PLUS UTILISÉES



Sans surprise, il n'y a guère de changements, et on retrouve 11 des 12 propositions les plus utilisées l'année dernière. Et sauf la « nouvelle » qui en douzième place, « C-Aide aux démarches administratives », les 11 autres appartiennent toutes aux thèmes de « l'accès à l'emploi », de « la formation » ou du « projet professionnel ».

Pour chacun des thèmes de la sphère sociale, la proposition la plus utilisée, reste la même que les deux années précédentes. Ce sont pour la citoyenneté, « l'aide aux démarches administratives » 12ème, pour les loisirs « IC Parcours de découverte culturelle » 15ème, pour la santé « IC accès au droit » 35ème, et pour le logement « IC sur les différentes solutions logement » 43ème.

Si les 8 items travaillés avec le plus de jeunes restent les mêmes, par contre il y a 4 nouveaux items. Ainsi les orientations vers les ateliers de recherche d'emploi ou les mises en relation sur des offres Pôle Emploi ou recueillies par la ML, n'y figurent plus à cause des modalités de saisie évoquées précédemment.

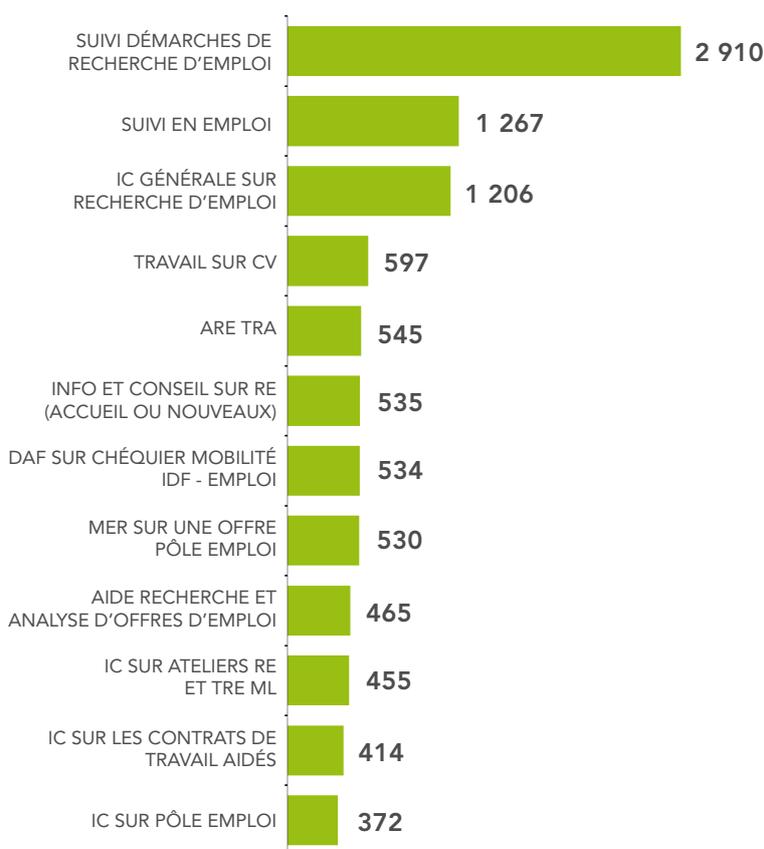
Premier constat ces propositions concernent des pourcentages de jeunes importants, l'une d'entre elle concernant près d'un jeune sur deux. Et il est appréciable que ce soit l'item « P-Echange avec le jeune sur son histoire de vie », qui correspond aux échanges approfondis avec les jeunes, sur leur parcours, leur histoire personnelle et familiale, leurs difficultés personnelles.

A noter aussi que 1065 jeunes soit près de 30% ont exprimé le souhait d'accéder à une formation qualifiante, soit 1235 jeunes. Or nous avons vu dans les pages concernant la formation, que nous n'avons pu transmettre que 187 candidatures à des organismes de formation et que seulement 131 jeunes étaient entrés en formation qualifiante ! Cet exemple illustre bien qu'il peut y avoir de forts décalages entre les demandes des jeunes et les solutions que nous pouvons mobiliser.

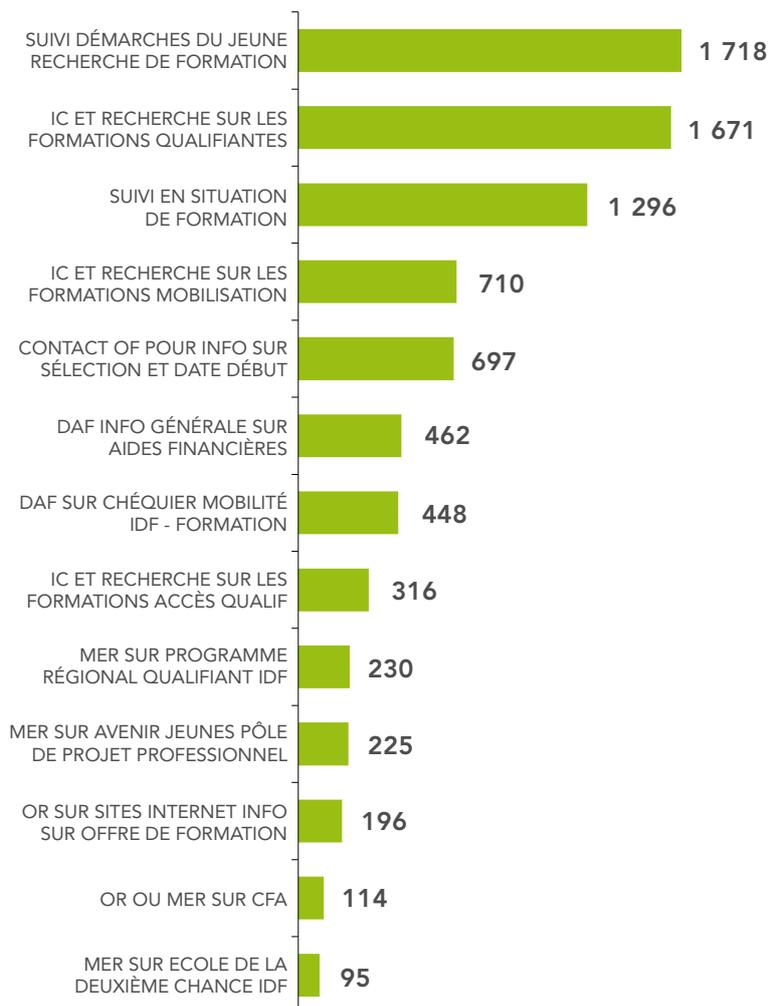
Les actes de services

46 398 propositions

PROPOSITIONS EMPLOI



PROPOSITIONS FORMATION

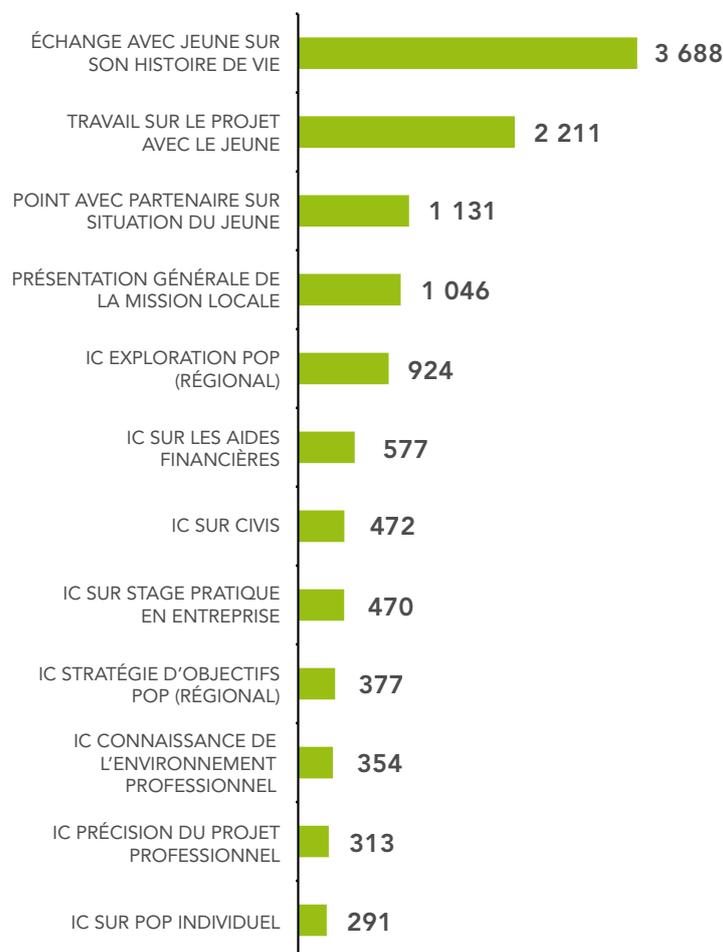


IC : Informations et Conseils
MER : Mise En Relation
DAF : Demandes d'Aide Financière
OR : Orientation
RE : Recherche Emploi
TRE : Techniques de Recherche Emploi
AI : Allocation Interstitielle

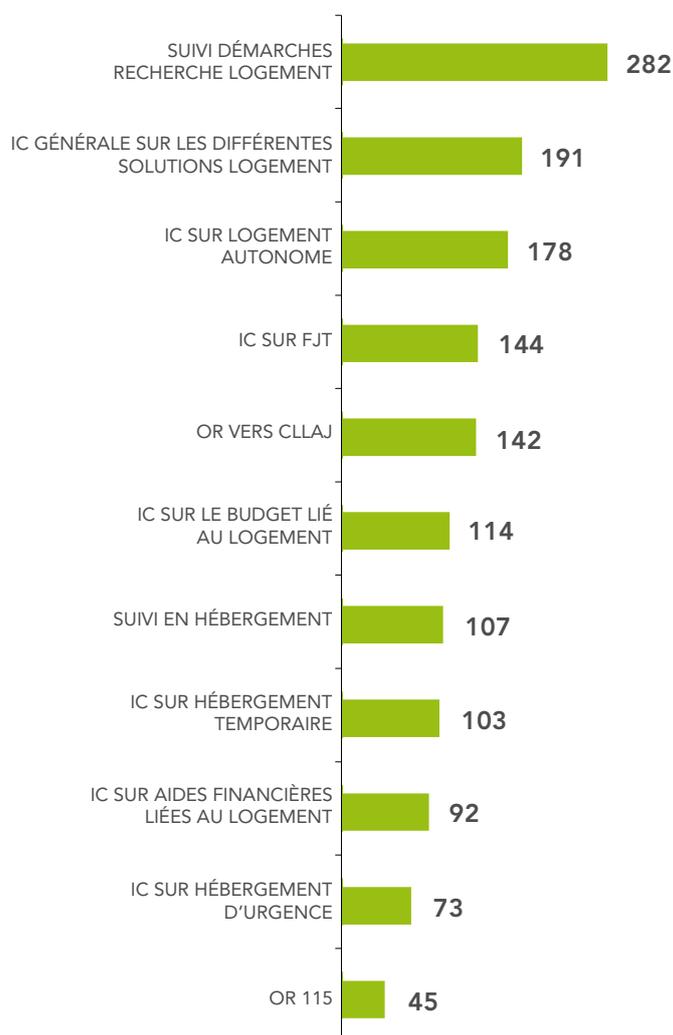
Les actes de services

46 398 propositions

PROPOSITIONS PROJET PROFESSIONNEL



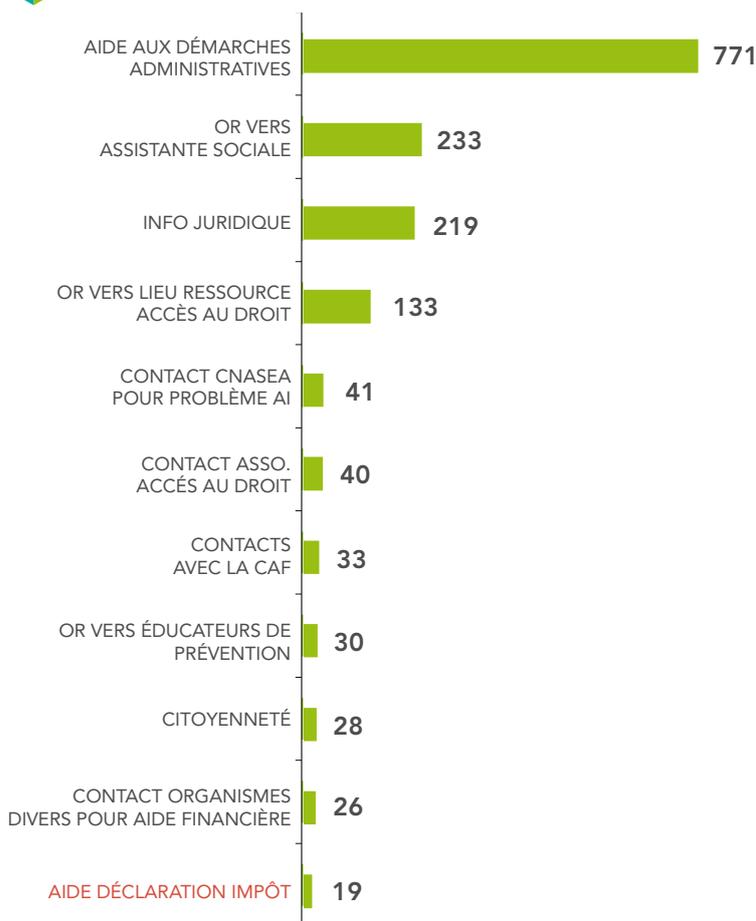
PROPOSITIONS LOGEMENT



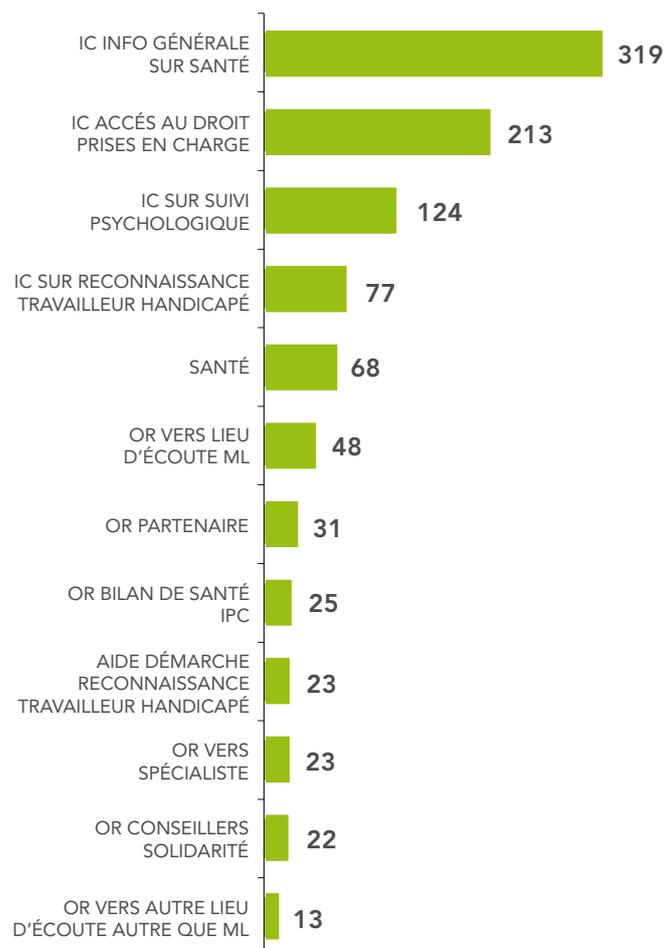
Les actes de services

46 398 propositions

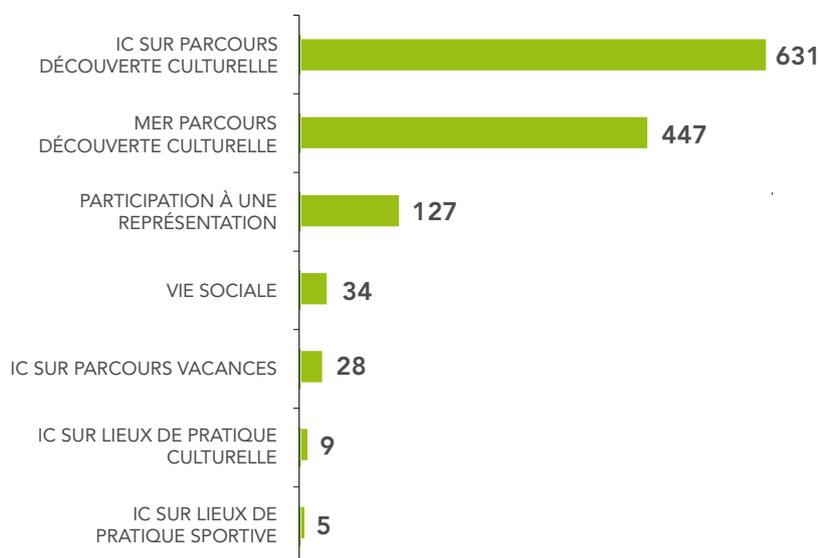
PROPOSITIONS CITOYENNETÉ



PROPOSITIONS SANTÉ



PROPOSITIONS CULTURE



The background is a solid teal color. A white diagonal line runs from the top right to the bottom left, dividing the space. On the teal side, there is a pattern of white-outlined cubes, some of which are stacked to create a 3D effect. The text is centered in the white triangular area.

L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

La situation des jeunes

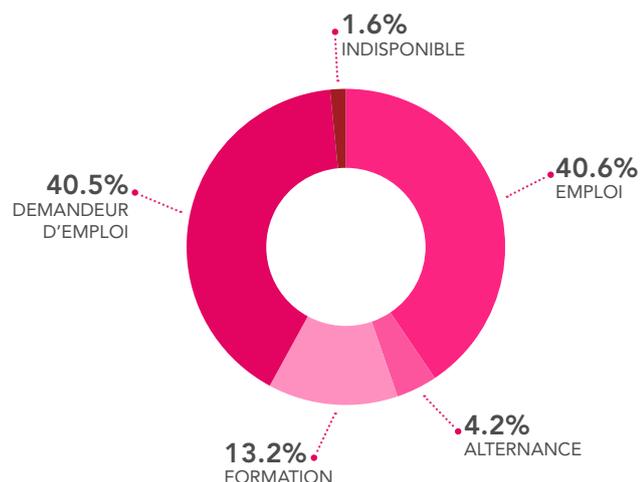
au 31 décembre 2015

SITUATION DES 3578 JEUNES AU 31 DÉCEMBRE

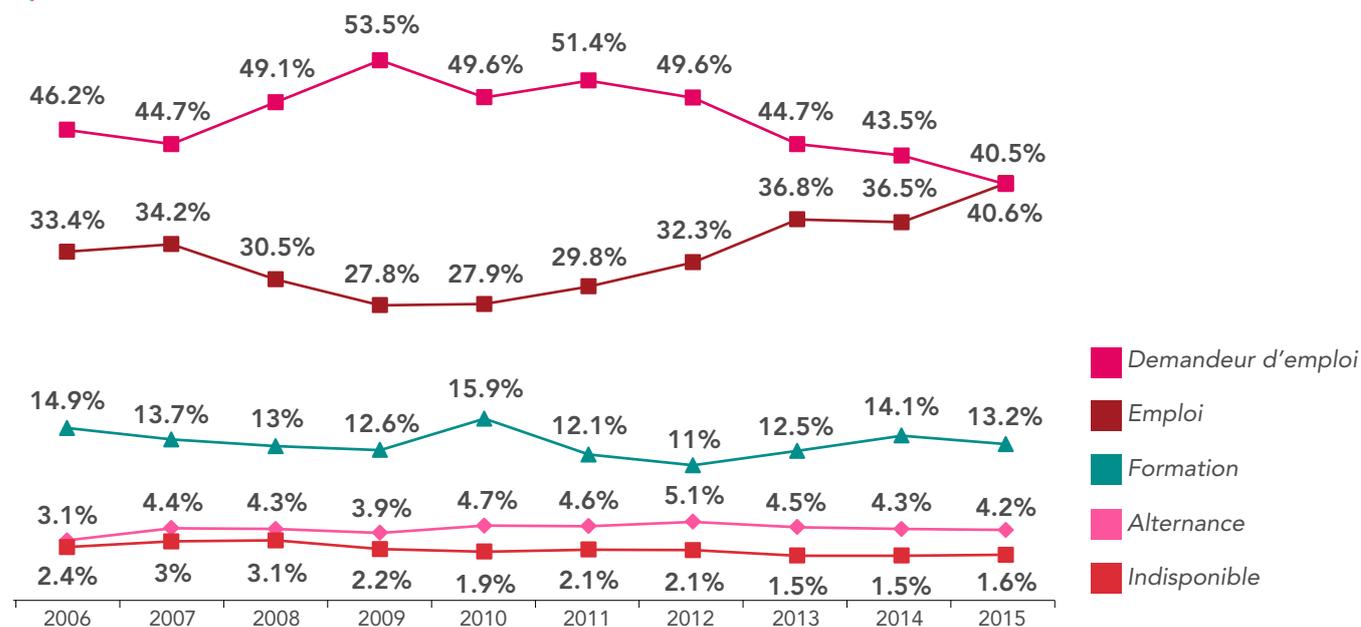
Plus précisément, il s'agit soit de la situation des jeunes au 31 décembre, soit de la dernière situation connue.

À la fin de l'année :

- 1452 (+181) jeunes en emploi,
- 472 (-20) en formation, 149(=) en contrat en alternance,
- 1448 (-67) jeunes demandeurs d'emploi engagés activement ou non dans une recherche, et 57 (+4) jeunes indisponibles du fait de maladie, maternité, incarcération...



SITUATION DES JEUNES AU 31 DÉCEMBRE SUR 10 ANS



Pour la première fois depuis plus de 15 ans, le pourcentage de jeunes en emploi est supérieur à celui des jeunes en recherche d'emploi. L'écart est statistiquement négligeable, 0.1%, par contre symboliquement et surtout en terme de satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi proposé et de résultat, c'est très important. En cinq ans, ce taux est passé de 29.8% à 40.6%. Il faut noter que parmi ces 1452 jeunes en emploi, 289 (20%) sont en contrat aidé, des Emplois d'Avenir dans 80% des cas.

Après deux années de hausse du taux de jeunes en formation, on doit déplorer que ce taux baisse de près d'un point. En 2016, le plan 500 000 formations devrait permettre à un plus grand nombre de jeunes d'entrer en formation, mais beaucoup seront relativement courtes.

Le nombre de jeunes en contrat en alternance reste stable, mais le pourcentage baisse à la marge.

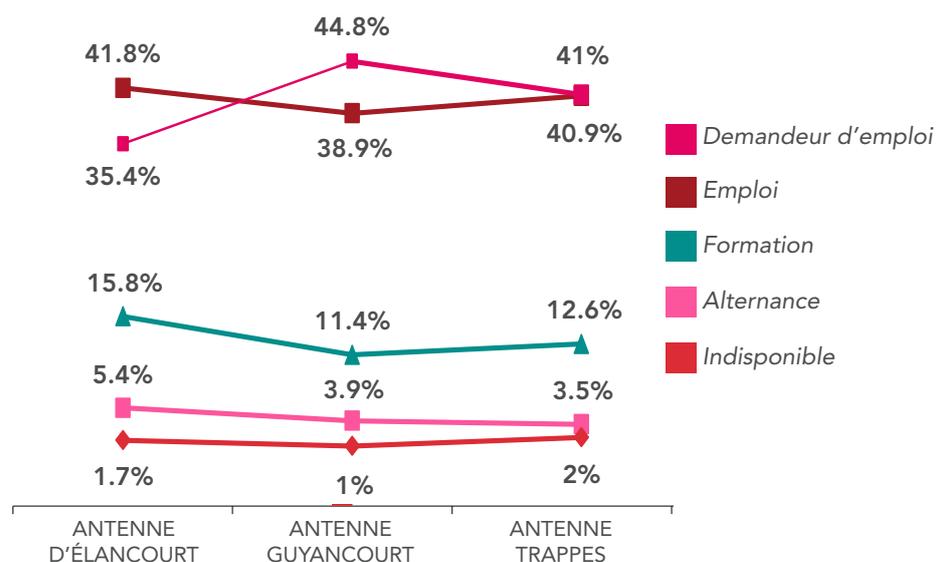
Le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi a encore baissé de près de 3 points, et ainsi en cinq ans, il est passé de 51.4% à 40.5%.

Nous avons toujours aussi une petite frange de notre public (1.6%) qui est dit « indisponible ». Ce sont les jeunes qui sont en arrêt maladie ou maternité, sans papiers ou incarcérés.

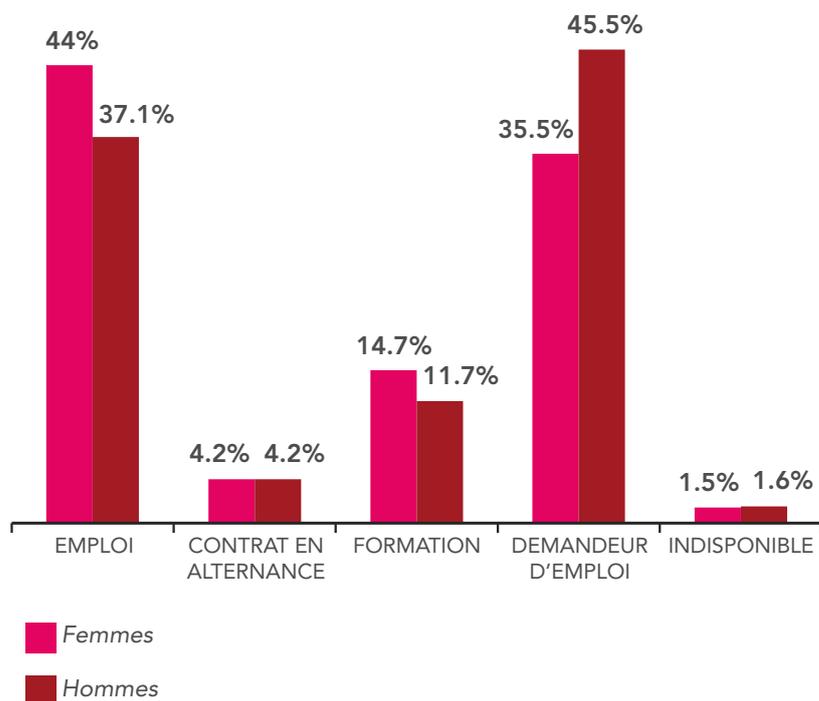
La situation des jeunes au 31 décembre 2015

Comme les années précédentes, les situations des jeunes accueillis sur Elancourt diffèrent assez sensiblement de celles des jeunes des autres antennes. Le taux de jeunes en emploi y est très sensiblement supérieur à celui des demandeurs d'emploi. A Trappes ces taux sont quasi identiques, par contre à Guyancourt les demandeurs d'emploi y sont plus nombreux même si les écarts se resserrent. C'est aussi à Elancourt que le taux de jeunes en formation est le plus élevé, suivi par Trappes et Guyancourt. Les résultats un peu faibles de l'antenne de Guyancourt peuvent s'expliquer par le fait que c'est l'antenne qui accueille proportionnellement le plus de nouveaux. En outre, cette année, son fonctionnement a été perturbé par l'absence prolongée d'un salarié.

SITUATION DES JEUNES AU 31 DÉCEMBRE PAR ANTENNE



SITUATION DES JEUNES AU 31 DÉCEMBRE PAR SEXE

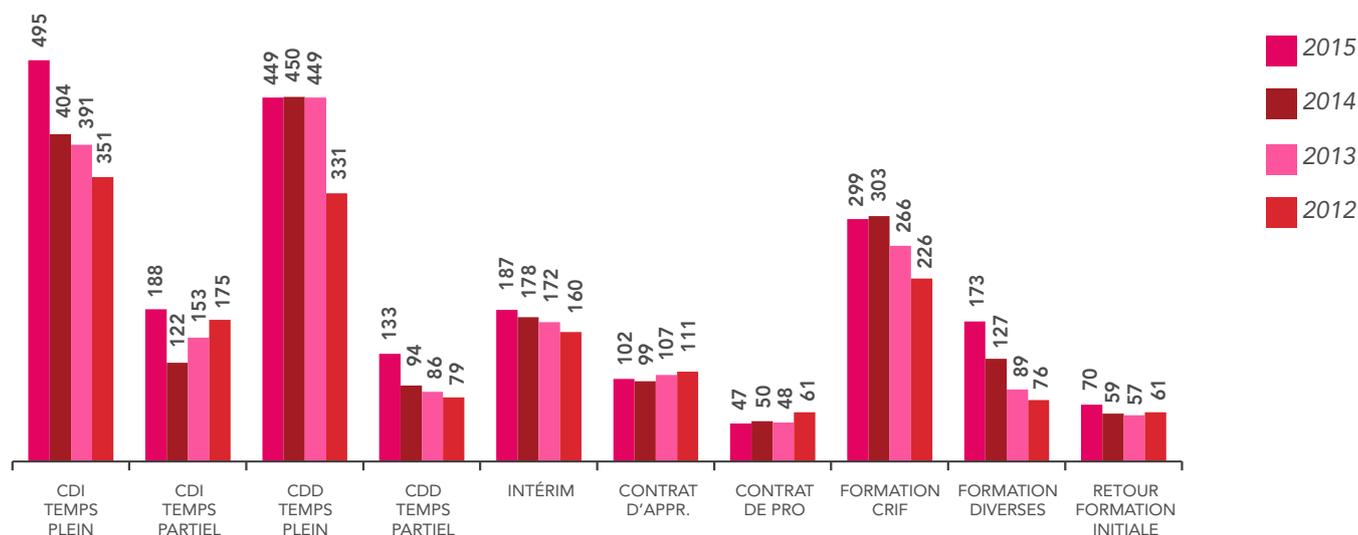


Cette année encore l'insertion professionnelle des femmes est meilleure que celle des hommes, et les écarts se sont légèrement accrus. Nous avons vu dans la première partie de ce document que leur niveau de formation initiale est plus élevé, mais nous observons aussi dans le cadre du suivi, qu'elles sont souvent plus tenaces dans leurs démarches, plus stables lorsqu'elles sont en emploi et moins exigeantes vis-à-vis de leur emploi, somme toute, elles sont plus matures que les hommes, ou tout au moins plus pragmatiques. Pour ces raisons et grâce à l'amélioration de nos « résultats » en terme d'emploi, on observe un écart de 10 points pour le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi entre les femmes et les hommes.

La situation des jeunes

au 31 décembre 2015

PRINCIPAUX TYPES DE CONTRAT OU DE FORMATION AU 31 DÉCEMBRE



Le nombre de jeunes en emploi ayant augmenté de 181, on observe des évolutions à la hausse importantes. Les principales concernent les CDI temps plein (22,5%), qui sont les contrats les plus courants, et les temps partiels qui en valeur relative augmentent encore plus, 54% pour les CDI et 41% pour les CDD.

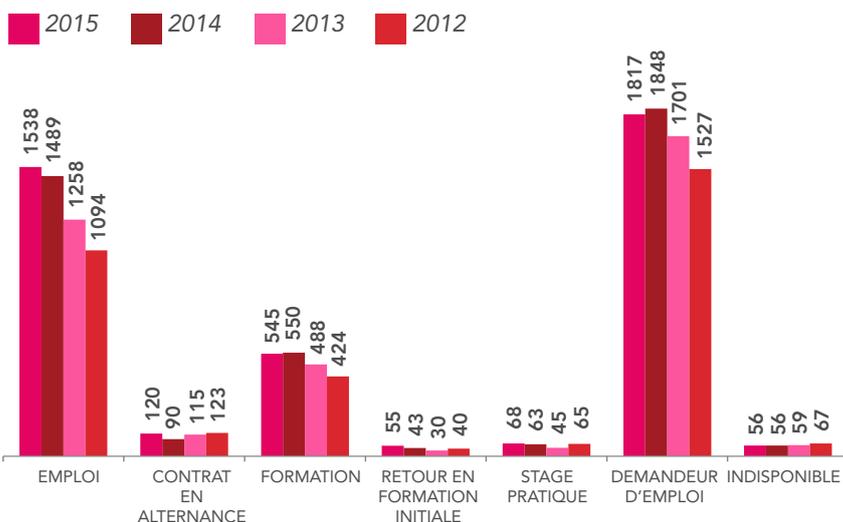
Les formations financées par le CRIF restent quasi stables, alors que les formations diverses (Etat, Pôle Emploi, Agefiph, EPIDE, AFPA, autofinancement,...) continuent à augmenter.

ENTRÉES EN SITUATION SUR CES 4 DERNIÈRES ANNÉES

En 2015, nous avons saisi dans Parcours3, puis Imilo, 4207 changements de situation contre 4139 en 2014. Ces entrées en situation ont concerné 2527 jeunes, soit environ 1.7 situation par jeune, contre 1.6 en 2014. Cela signifie aussi que la situation de 1051 jeunes, n'a pas changé en 2015 ou que nous ne l'avons pas su.

Nous savons que ce nombre de changements ne reflète pas la réalité, mais nous nous basons sur les informations données par les jeunes (qui n'ont pas d'obligation de nous informer de leurs changements de situations) et sur les éléments que nous maîtrisons, les entrées en formation suite à une orientation par un conseiller ou les recrutements suite à une mise en relation. En outre, nous ne saisissons pas systématiquement les situations courtes, telles que l'intérim de quelques jours ou semaines, des CDD ou CDI auxquels il est mis fin avant la fin de la période d'essai.

Il n'y a pas de forte évolution par rapport à 2014, hormis pour les entrées en contrat en alternance en hausse d'un tiers, mais comme le nombre de jeune en contrat en alternance en fin d'année n'a pas augmenté, on peut craindre qu'il y ait eu une hausse des ruptures.





2015, C'ÉTAIT AUSSI...

2015, c'était aussi...

Conclusion

L'année 2015 a aussi été marquée par le changement de système d'information dans l'ensemble du réseau. Après plusieurs reports de mise en production, Imilo a d'abord été déployé en janvier à titre expérimental dans la ML de Paris, puis plusieurs vagues de déploiement ont eu lieu jusqu'en octobre 2015, la région Ile de France étant la première à basculer de Parcours3 à Imilo le 18 mai. Si la technologie, l'architecture et l'ergonomie sont totalement différentes, les items et les tables ont peu varié.

Un gros travail de préparation des bases et de formation de « démultiplicateurs » a eu lieu en amont afin que le jour J, cela fonctionne et que l'ensemble du personnel soit formé. L'appropriation de l'outil a pu alors commencer et a demandé au moins autant de travail que celui en amont. En octobre, nous avons aussi bénéficié d'une formation « Initiation au décisionnel » (outil de requêtage).

Je préfère ne pas revenir, sur toutes les difficultés techniques que nous avons connues durant les premiers mois, et juste constater que.

Pour cet outil national, piloté et imposé par l'Etat, nous nous retrouvons sans assistance efficiente aux utilisateurs, et sans appui au requêtage des données. Cela nous a mis en difficulté pour suivre l'activité, communiquer des chiffres, et élaborer ce rapport d'activité.

Au final, ce passage de Parcours 3 à Imilo, nous a coûté sur l'année au moins un demi équivalent temps plein, pour passer d'un logiciel qui était devenu obsolète à un logiciel globalement décevant, à l'utilisation contrainte par des règles de gestion décidées loin des utilisateurs.

L'année 2015 fût aussi la première année de plein exercice de la Présidence de la MLSQYE, par monsieur Jocelyn Beaupeux. Ce fût aussi la seule, puisque avec le nouveau périmètre de Saint Quentin en Yvelines au premier janvier 2016, il savait qu'il ne garderait pas cette Délégation. L'équipe et moi-même le remercions pour avoir rencontré à plusieurs reprises l'ensemble des salariés, afin de mieux appréhender concrètement nos missions et le public avec lequel nous travaillons, et aussi pour échanger sur le contexte budgétaire, et entendre les inquiétudes de l'équipe.

L'année 2015, ce fût aussi la première année depuis 2008, où le compte de résultat est déficitaire. Ce déficit étant de 128 529.16 euros, soit environ 6% des produits. Ce déficit est dû à une baisse de 205 000 euros, du montant du financement accordés par notre principal financeur, la CASQY. A priori, il y a eu une mauvaise compréhension de l'objet d'une des deux demandes que nous lui avons présentées. Afin de préparer le budget prévisionnel 2016, monsieur Beaupeux et moi-même, avons travaillé dans deux directions. D'une part avec la CASQY, afin qu'avec l'entrée de Maurepas et Coignières dans la future Communauté d'Agglomération, le financement au titre de ces communes soit porté au niveau de celui des autres communes de la CASQY. Et d'autre part, en décidant d'abaisser la masse salariale, en demandant à l'équipe de réduire provisoirement son temps de travail et son salaire de 2.86%, et en décidant de ne pas remplacer les absences pour congé maternité ou parental.

Et en fin d'année 2015, la MLSQYE a décidé de s'engager dans un nouveau projet, la Garantie Jeunes, que nous mettrons en œuvre au cours du second semestre. Nous aurons l'occasion de revenir en détail dessus dans le prochain opus.



ANNEXES